



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

NOVEMBRE 1729.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER, rue

S. Jacques, au Lys d'Or.

LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,

à la descente du Pont-Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

JEAN DE NULLY, au Palais,

à l'Ecu de France & à la Palme.

M. DCC. XXIX.

Avec Approbation & Privilège du Roy



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoisé, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. Sols.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIE AU ROY.

NOVEMBRE. 1729.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

O D E

AU ROY ET A LA REINE,

SUR L'HEUREUSE NAISSANCE

DE MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.



Uses, du profane Parnasse,

Je n'invoque point vos Concerts;

Le sublime objet que j'embrasse,

Exige de plus nobles Airs:

A ij II

2544 MERCURE DE FRANCE.

Il ne convient qu'au Roi Prophete *
D'exprimer l'Image parfaite ,
De nos plus tendres sentimens ;
Le Prince que le Ciel nous donne ,
Ferme appui de cette Couronne ,
Comble nos vœux les plus ardens,



Ce jeune Lys qui vient d'éclore ,
Répand sa naissante splendeur ;
Déjà , d'un Peuple qui l'honore ,
Il semble assurer le bonheur ;
Près de lui l'Europe attentive ,
Voit fleurir & croître l'Olive ,
Qui rend son repos plus certain ;
La Discorde en prend seule ombrage ,
Et va porter ailleurs sa rage ,
Avec le plus cruel destin.



GRAND ROY , quel Present magnifique ,
Le TRES-HAUT te fait en ce jour !
Comment à l'attente publique ,
Peut-il mieux répondre à son tour ?
Et vous , REINE , qu'il rend féconde ,
Pour peupler de Héros le Monde ,
Instrument de ce grand dessein ;
Voyez quel Prix la France entière ,

* *Laudate Dominum in Sanctis ejus, &c. Ps. 150.*
Reçoit

NOVEMBRE. 1729. 2545

Reçoit de votre humble Priere,
Dans l'heureux Fruit de votre Sém.



De votre commune allegresse,
Qui pourroit, AUGUSTES EPOUX,
Peindre ici toute la tendresse,
Et les mouvemens les plus doux ?
Vos cœurs seuls, la seule Nature,
Sources d'une joye aussi pure,
Ont droit d'en ressentir l'excès ;
Et ces délices ineffables,
Par des charmes inconcevables,
Réjaillissent sur vos Sujets.



Le Ciel touché de nos miseres,
Se dispose à les réparer ;
Après tant de douleurs ameres,
Il nous laisse enfin respirer.
Que d'Ayeux, objets de nos larmes,
En renouvelant nos alarmes,
Te furent enlevez, GRAND ROY !
J'en frémis encor quand j'y pense ;
Tu fus notre unique esperance,
Et tu nous fis trembler pour toi.



Mais de ces mortelles atteintes ;
Suspendons l'affreux souvenir ;

A iij

Et

2546 MERCURE DE FRANCE.

Et voyons dissiper nos craintes,
Par le plus flatteur avenir :
Le TOUT-PUISSANT te le présage,
Quand il t'accorde un si cher gage,
D'une illustre Posterité ;
A tant de sensibles épreuves,
Vont succéder autant de preuves,
De sa paternelle bonté.



Que tous nos Temples retentissent,
De leurs Cantiques les plus beaux ;
Qu'à nos cris de joye applaudissent,
Les Citez, les Bourgs, les Hameaux :
Qu'en des Fêtes les plus celebres,
Les flambeaux perçant les ténèbres,
Rappellent la clarté du jour :
Que le feu s'élance de l'Onde,
Et que chaque Element réponde,
Aux vifs transports de notre amour.



Viens, ô Religion sacrée,
Elever ce Prince au Berceau ;
Foi sincère, divine Astrée,
Imprimez sur lui votre Sceau :
Pieux ZELE, sage PRUDENCE,
Tracez en lui, dès son Enfance,
Les routes du solide Honneur :

FORCE

NOVEMBRE. 1729. 2547

Force , inspire-lui le courage ,
De vaincre le plus grand orage ,
Et de triompher de son cœur.



Rare Trésor qu'on abandonne ,
Au sort des vulgaires Humains ;
HUMILITÉ , qui sur le Trône ,
Flates si peu les Souverains ;
Pour toi fais naître son estime ,
Et tempere son rang sublime ,
Par une affable Majesté ;
Fais qu'il rapporte tout hommage ;
Au TRES-HAUT dont il est l'Ouvrage ,
Et dont il tient sa Dignité.



Bannis loin de sa confidence ,
Ces dangereux Adulateurs ,
Dont la coupable complaisance ,
Est l'écueil des plus pures mœurs :
Peins-lui l'Orgueil que tu détestes ,
Avec des traits toujours funestes ,
Aux plus éminentes vertus ;
Plus il te prendra pour modèle ,
Et plus à sa gloire immortelle ,
Il verra rendre de Tributs ,



Sous des Guides si favorables ,

A iiij Ce

2548 MERCURE DE FRANCE.

Ce Prince imitant ses Ayeux,
 Suivra leurs traces honorables,
 Qui par tout frapperont ses yeux,
 Devant lui tomberont les vices,
 Et leurs plus secrets artifices.
 Il en deviendra la terreur;
 Et soumis à la Loi suprême,
 Tout ce qui la blesse elle-même,
 Ne lui fera jamais qu'horreur.



SEIGNEUR, dont la main liberale,
 De tes Dons enrichit les Rois,
 Et dont l'Équité sans égale,
 Leur dicte les plus justes Loix;
 Sur LOUIS verse avec largesse,
 Ta haute & parfaite Sagesse;
 Ornes-en son auguste FILS;
 Fais, par d'autres fruits de ta Grace,
 Croître & multiplier leur Race,
 Leur gloire, leurs jours & nos Lys.

*Deus Judicium tuum Regi da, & Justitiam
 tuam Filio Regis. Ps. 71. V. 1.*

M. Delagranche, Avocat au Parlement, &
 Secrétaire du Roi, de l'Académie de Nîmes,
 Auteur de cette Ode, a eu l'honneur de la
 présenter au Roi, à la Reine, aux Princes &
 Seigneurs de la Cour.

CONJEC-



CONJECTURES *verifiées par l'expérience , sur un nouveau moyen de rendre l'eau de la Mer potable , en lui faisant perdre sa salure & son amerume.*

DAns tous les moyens par lesquels on a tenté jusqu'ici de rendre potable l'eau de la Mer , on a toujours trouvé que les frais & la difficulté de l'exécution étoient beaucoup au-dessus des avantages qu'on en esperoit.

Le P. Percheron, Régent de Physique au College des Jesuites de Paris , proposa l'an passé sur cela , dans des Experiences publiques, faites au College de la Fleche, un moyen des plus simples pour executer par voye de filtration, ce que la plupart ont essayé de faire par voye de distillation ou d'évaporation.

Ce nouveau moyen n'étoit qu'une conclusion pratique, fondée sur une experience dont on avoit demandé quelque temps auparavant l'explication à ce Pere: la voici cette experience. On avoit attaché vers l'extremité d'une longue corde, chargée de la Sonde d'un Vaisseau , une bouteille de verre toute vuide, & exactement bouchée avec du liege. Le poids de la sonde tint cette,

A v bouteille

255 **MERCURE DE FRANCE:**

bouteille enfoncée dans la Mer. Vingt-quatre heures après on la retira, & on trouva dedans de l'eau douce.

Ce fait qui parut extraordinaire au Professeur, ne lui parut pourtant pas hors de toute vrai-semblance. Et en effet, de celebres Auteurs nous assurent qu'on a fait transpirer l'eau au travers de deux Globes creux, dont l'un étoit d'or & l'autre d'argent, en les comprimant l'un & l'autre par le moyen d'une *presse*. Mais le R. P. considérant que l'eau devoit avoir en moins de difficulté à se filter au travers des pores du bouchon de liege, quand même on l'eût supposé cacheté, comprit aisément que c'étoit un grand hazard si elle avoit choisi son chemin au travers des pores d'un corps aussi dense qu'est le verre, attendu que cela eût été grandement contraire aux loix du mouvement, qui veulent que les corps se meuvent toujours par l'endroit où ils trouvent moins de résistance. Il jugea que le bouchon devoit être le filtre par où l'eau avoit pénétré au-dedans de la bouteille. Et son jugement se trouve, dit-on, confirmé par une nouvelle experience où l'on s'est servi d'une bouteille scellée hermetiquement, & dans laquelle, au sortir de la Mer, il ne s'est pas trouvé une seule goutte d'eau.

Quoi-

NOVEMBRE. 1729. 2551

Quoiqu'il en soit, après que le Pere P. eût entendu parler de la premiere experience, il lui vint dans l'esprit, que si elle étoit bien vraie, le secret qu'on cherchoit depuis si long-temps, de rendre potable l'eau de la Mer, étoit dès-là tout trouvé, & que pour en rendre l'usage encore plus aisé & plus commode, il ne restoit plus que trois choses à faire, qui étoient, 1°. d'augmenter le Vaisseau qui devoit servir de Récipient. 2°. De multiplier les filtres. 3°. De donner à l'eau de la Mer encore plus de facilité pour s'insinuer dans le Récipient, épurée des parties de sel & de bitume qui l'empêchoient d'être potable.

Sur cela le Pere imagina un Récipient de figure spherique, ou du moins ovale, percée de plusieurs trous, & garni d'un robinet à deux Q. Ces trous devoient être exactement bouchés chacun d'un bouchon de liege, qu'on auroit fait auparavant tremper dans de l'eau douce. Et après, par le moyen d'un robinet, on devoit tirer l'air du Récipient, en le suçant avec une Seringue ou petite Pompe. Cela fait, on devoit, au lieu de la bouteille de l'experience précédente, enfoncer ce Vaisseau dans la Mer.

Le Pere P. assuroit que si l'experience qu'on rapportoit de la bouteille étoit

A vj vraie

2552 MERCURE DE FRANCE

vraye, on ne pouvoit manquer de trouver une bonne quantité d'eau douce dans ce Récipient, quand on l'auroit retiré de la Mer. Tout, disoit-il, favorise la filtration des parties pures de l'eau. Les bouchons ont été imbibez d'une liqueur homogène à celle qu'ils doivent filter. Dailleurs il n'y aura rien au-dedans du Vaisseau qui résiste à l'entrée de l'eau. Au contraire, il y aura au-dehors une très grande pression; puisque le Récipient ne peut être enfoncé dans la Mer à trente-deux pieds de profondeur, que chacun des bouchons ne soit comprimé d'une force encore plus grande que celle d'une colonne de Mercure, haute de cinquante-six pouces, & d'un diamètre égal à chacun de ces bouchons, le Vaisseau ou Récipient devra donc s'emplir presque entièrement d'une eau pure, qui y sera poussée par la même Mécanique que celle qui se trouve répandue sur les bords du cuir appliqué sur la Platine de la Machine du vuide, est poussée dans l'intérieur du Récipient au travers des pores de ce cuir.

Ces conjectures n'étoient pas mal fondées, il ne manquoit plus que d'en venir à l'expérience. Mais la Flèche n'est pas un pays Maritime, où elle pût se faire. Par bonheur le jeune Marquis de Durtet, qui

NOVEMBRE. 1729. 2553

qui n'avoit pas moins de gout pour la Physique experimentale, que de genie pour les Speculations les plus sublimes, achevoit son cours de Philosophie au College de la Fleche, & il devoit bientôt revoir les Côtes de Normandie. Ce fut lui qui voulut bien se charger de l'exécution de cette experience. Elle a été faite près de *Dive*, de la maniere qu'on l'avoit souhaité, à cela près qu'on s'est servi d'un baril de médiocre grandeur qui n'a pas même été enfoncé bien avant dans la Mer. Cependant à la fin de l'experience on trouva dans ce Baril une eau très-claire & très-potable.

*****:*****:*****

LA NAISSANCE

DE MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

CANTATE.

DE quel Divin Present s'en orgueillit la
SEINE?

Quelle faveur rare & soudaine,
Lui suggere ces doux transports!
Mille Nymphes harmonieuses,
Font au loin retentir ses bords!

Et

2554 MERCURE DE FRANCE.

Et celles de l'ORNE envieuses,
Nous en répètent les accords !
La bonté du Ciel attendrie,
Auroit-elle accordé ce Fruit si précieux,
Qu'au bel Hymen de l'auguste MARIE
Souhaitoient nos plus tendres vœux ?
N'en doutons point. Je vois une Immortelle,
Pour porter en cent lieux cette heureuse nouvelle,
Traverser la Plaine des airs :
Ecoutez, en quels mots parle cette Déesse,
Pour faire naître l'allégresse,
Dans tous les cœurs de l'Univers.

Loin de vous l'indifférence ;
Brûlez d'une vive ardeur :
Que du bonheur de la FRANCE,
Chacun fasse son bonheur.

Qu'aujourd'hui cent cris de joye,
Expriment nos doux plaisirs :
Le Ciel s'ouvre, & nous envoie,
L'objet de tous les desirs.

Loin de vous l'indifférence ;
Brûlez d'une vive ardeur :
Que du bonheur de la FRANCE,
Chacun fasse son bonheur.

Echos,

NOVEMBRE. 1719 . 255

Echos , racontez aux rivages
Ce que vient d'annoncer sa voix.
Citoyens des Airs & des Bois ,
Faites-en vos plus beaux ramages.

Vous, Silvains , vous, Dieux des Bocages,
Parlez-en à l'envi sur vos tendres Hautbois.
Célébrons , célébrons cette Fête charmante ;
Nos ardens desirs sont remplis.
Célébrons , célébrons la Naissance éclatante
De l'illustre Héritier des Lys.

Sommeil délectable ,
Verse tes pavots
Sur son œil aimable
Qu'au jeune H E R O S
Tout soit favorable
Pendant son repos.
Zephirs , dans vos Plaines,
Poussez doucement
Vos molles haleines.
Coulez lentement ,
Plaintives Fontaines ,
Pendant ce moment.

Que dis-je ? tout à coup , quel vaste bruit
résonne ,
Autour même de son Berceau ,

Où

2556 MERCURE DE FRANCE.

Où suis-je ? O Dieux ! quel Miracle nouveau

De toutes parts me frappe & m'environne ?

Que de Phénomènes divers

Portent l'étonnement dans mon ame pâmée !

Quels agréables feux serpentent dans les airs !

Mille étoiles des Cieux ouverts ,

Tombent ainsi qu'une pluye enflammée ,

Et laissent en tombant un long sillon d'éclairs !

Mille animaux font une aimable guerre !

Révé-je ? Ou puis-je en croire à mes sens ébloüis ?

On diroit que les Cieux se joignent à la Terre ,

Pour rendre hommage au beau Sang de LOUIS.

Divin Auteur de la lumière ,

Soleil , en poursuivant ton cours ,

De ce Roïal Enfant avance la carrière ,

Sans abreger la trame de ses jours.

Croissez , Fruit digne de vivre ,

De LOUIS comblez les vœux :

Croissez , croissez pour le suivre ,

Croissez pour nous rendre heureux.

Puissiez-vous , jeune Monarque ,

Avec

NOVEMBRE. 1729. 2557

Avec lui regner long-tems,
Qu'à vos jours plutôt la Parque
Ajoûte encor de nos ans.

Croissez , Fruit digne de vivre ,
De LOUIS comblez les vœux.
Croissez , croissez pour le suivre,
Croissez pour nous rendre heureux.

FAGUET.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Alep
le 12. May 1729. sur les Sauterelles.*

DAns le mois de May de l'année
passée, il tomba une si prodigieuse
quantité de Sauterelles à vingt ou trente
lieuës à la ronde d'Alep, qu'elles rava-
gerent en peu de jours toute la campa-
gne , & causerent une grande disette de
grains. Le vent d'Ouest qui souffla pen-
dant tout ce tems-là avec violence , les
empêcha de passer outre , & de s'aller
jetter dans la Mer , comme elles font or-
dinairement ; de sorte qu'ayant enterré
ici leurs œufs , après la ponte desquelles
elles meurent , toute la Campagne se
trouva de nouveau couverte de ces In-
sectes ,

2558 MERCURE DE FRANCE.

sectes , au commencement du mois passé. Sur l'avis qu'en a eu le Gouverneur d'Alep , il a envoyé dans toute l'étendue de son Gouvernement , ordre aux Payfans de faire main-basse sur les Sauterelles qui ne sont point encore en état de voler. Il y a plus de quinze mille hommes qui y sont employez depuis quarante jours , & la quantité de ces Insectes qu'ils ont tuez passe l'imagination ; cela va jusqu'aujourd'hui à plus de mille Makouks ; le Makouk est la mesure du bled qui peze environ seize quintaux de France , & fait la charge de trois Chameaux ; de sorte qu'en présuposant les Sauterelles , aussi pesantes que le Bled , on en auroit tué la charge de 3000. Chameaux , ce qui paroîtra une hyperbole. J'ose cependant assurer que cela n'est pas hors de vrai-semblance , sur ce que j'ai vû moi-même aux environs de cette Ville. Dans un endroit qui n'a pas vingt pas en carré , j'y ai vû , il y a dix jours , plus de Sauterelles qu'il n'en pouvoit tenir dans quatre muids. Elles étoient les unes sur les autres , & encore m'assuroit-on , qu'il n'y en avoit pas beaucoup à proportion des autres endroits. Voici comment on s'y prend pour les tuer : on a deux grands tapis , dont on étend l'un sur terre , & de l'autre on fait comme une muraille , en

assu-

NOVEMBRE. 1729. 2559

affujettissant deux des bouts aux bords de celui qui est étendu , & en levant bien haut les deux autres bouts ; ensuite les Payfans chassent à grand bruit les Sauterelles vers ces tapis , sur lesquels elles se ramassent , en se mettant les unes sur les autres, de la hauteur quelquefois de quatre doigts. Quand ils voyent qu'il y a une certaine quantité , ils abbâtent sur le tapis qui est étendu à terre , celui qui sert de muraille , & qui est aussi tout couvert de Sauterelles , & ils se jettent dessus pour les écraser ; après quoi ils les enterrent. Toute la vigilance du *Mussellem* , c'est-à-dire , du Lieutenent du Pacha d'Alep , n'a pas empêché que les Sauterelles , qui peuvent déjà se servir de leurs aîles , n'aient dévoré plusieurs Champs de Bled & d'Orge , & il y a à craindre que le pain ne soit encore plus cher cette année-ci que l'année passée , & que nous ne mourions de faim.

Il y a auprès d'*Angora*, ou Ancyre dans la Natolie , une Caverne dans laquelle il y a une source d'eau , qui, selon les Turcs , a la vertu d'attirer une espece d'Oyseaux gros à peu près comme des Etournaux , qu'ils appellent *Samarmar*. Ces Oyseaux vivent de Sauterelles , & on prétend même que leurs cris tuent ces Insectes. Le Pacha informé, l'année passée, que du côté
d'*Oursak*.

2560 MERCURE DE FRANCE.

d'*Oursa*, il y avoit des Sauterelles qui sans doute viendroient à Alep, résolut de faire venir de cette eau aux dépens du Pays, & d'attirer par conséquent les Samarmars. Pour cela, il dépêcha un *Chetk*, ou homme de Loy, nommé Sidi-Abdulkader, Beylouny Zadé, qui est parmi les Turcs en odeur de sainteté, pour aller à Angora prendre de cette eau merveilleuse, & l'apporter ici. Il y fut accompagné d'une vingtaine de personnes, & voici les cérémonies qu'il observa pour avoir de cette eau, & ne lui point faire perdre sa vertu.

Il campa à environ cent pas de la Caverne, jeuna & pria continuellement pendant quelques jours, au bout desquels il fit attacher une jatte ou cruche au col d'un Cheval qui avoit été deux jours sans boire, & le fit mener à l'entrée de la Caverne. Le Cheval pressé par la soif, y entra pour boire, & en buvant, la cruche qu'il avoit pendue au col se remplit. Quand il fut sorti de la Caverne, le Cheik prit la Cruche, la pendit à son propre col, & toujours à reculons, alla jusqu'au près d'une Mosquée ruinée, qui est à un quart de lieu de là, faire sa prière, après laquelle il se mit en route pour revenir à Alep, avec la Jarre, ou Cruche débouchée, & toujours

NOVEMBRE. 1729, 2561

jours pendue à son col. Il faut observer que pour conserver à l'eau sa prétendue vertu , il ne faut pas , disent ils , qu'elle passe sous aucun toit , mais que le Ciel donne toujours à plomp dessus , de maniere que celui qui la portoit campoit hors des Villages , & lorsqu'il vouloit se décharger de son fardeau pour manger ou dormir sous son Pavillon , il pendoit la Jarre à une fourche exposée à l'air.

Quand il fut arrivé aux Portes d'Alep , un autre Cheik qui s'étoit purifié par des jeûnes & des prieres , monta sur les murailles de la Ville , & par des cordes qu'on avoit préparées , tira la Jarre sans la faire passer sous la Porte , & ainsi de Terrasse en Terrasse , toujours exposée à l'air ; on la porta au Château qui est au milieu de la Ville , & on la pendit au *Minaret* , ou Clocher de la Mosquée , où agitée par le vent , elle devoit attirer les Samaritains à deux journées à la ronde ; mais malheureusement , disent les Turcs , cette eau arriva trop tard. Les Samaritains couvoient alors , & elle ne put les appeler. Les Sauterelles cependant ravagerent la campagne , & les Oyseaux ne parurent qu'après qu'elles furent presque toutes mortes ou parties.

J'ai tué de ces Oyseaux qui viennent tous les ans dans le tems des Mûres blanches.

2562 MERCURE DE FRANCE.

ches. Le mâle a le dos, les aîles & la queue noirs, le ventre d'un blanc sale, & la gorge & le dessus de la tête rouge; les femelles ont le même plumage que les Alloüetes. Il est vrai qu'ils détruisent les Sauterelles, & que quelques-uns que j'ai ouverts en avoient jusqu'à 15. dans l'estomach, toutes entieres; on prétend qu'ils les rendent sans les digerer, & qu'à mesure qu'ils en jettent, ils en mangent de nouvelles. Toute la superstition des Turcs ne consiste qu'en la vertu qu'ils attribuent à l'eau d'Angora, d'attirer ces Oyseaux avant le tems auquel ils viennent ordinairement. Le Pacha se fit payer pour cette forfanterie plus de cinq mille écus.

::***:***:***:***:***:***:***

*L'Hymen justifié sur ses délais, à donner
un DAUPHIN à la France.*

L Hymen veut se parer des plus brillans atours,

Pour célébrer, dit-il, le plus beau de ses jours;

Je vois d'Enfans aîlez une troupe charmante,
Lui prêter les secours d'une main diligente.

Satisfait de leurs soins, brillant de mille ap-
pas,

Aux

NOVEMBRE. 1729. 2563

Aux rives de la Seine , il adresse ses pas.

Il s'annonce. A sa voix les Ris , les Jeux dociles ,

Volent de toutes parts dans le sein de nos Villes ;

Ce Dieu s'avance enfin , sur l'aîle des Zéphirs ,

Vers une auguste Cour , source de nos plaisirs.

Il parle de la sorte , heureux que d'un sourire ,

Louis daigne payer le zèle qui l'inspire.

» De voir naître un DAUPHIN l'impatiente ardeur

» Enfants mille vœux , accusa ma lenteur ;

» Aux pieds de mes Autels la France prosternée.

» Courba pour me hâter sa Tête couronnée ;

» L'Amour qui dans ses feux alluma son flambeau ,

Venoit m'en demander le gage le plus beau ,

» Et même , de ces yeux * où brillent tant de charmes ,

» Mes délais quelquefois faisoient couler des larmes ;

» Il faut donc qu'aujourd'hui , dévoilant mes secrets ,

» Dans mes retardemens je montre mes bienfaits.

» Le Fils du plus grand Roi devant par sa naissance ,

* La Reine.

» Réu-

2564 MERCURE DE FRANCE.

- » Rénir tous les dons que souhaittoit la France ,
- » Jupiter m'appella dans les célestes lieux ;
- » Pour emprunter l'éclat dont se parent les Dieux.
- » Que ce Heros , dit-il , soit ma fidelle image ,
- » Qu'il ait de mille dons le plus riche assemblage :
- » Et comme les grands biens se doivent mériter ,
- » Par des vœux assidus fais les solliciter.
- » Enrichis le Présent qu'à Louis tu vas faire ,
Songe qu'à l'Univers il devient nécessaire.
- Les volontez du Dieu charment les Habitans
Que renferment du Ciel les lambris éclatans,
- L'un vante le bonheur de courir à la gloire
Sur les pas des vertus que célèbre l'Histoire ;
L'autre étale à mes yeux la noblesse d'un cœur
- Où ne se glisse pas le poison du flatteur ;
Chacun d'eux à l'envi brigue enfin mon suffrage
- Pour avoir quelque part à ce parfait Ouvrage.
- Hé ! quoi ? Pus-je d'abord former dans un Dauphin.
De toutes les vertus l'assemblage divin ?

Les

NOVEMBRE. 1729. 2565

Les Dieux avec lenteur en sentent les miracles ;

Mais pour de longs ennuis quels charmes !
quels spectacles !

Trois Graces dont Venus embelliroit sa Cour ,
Grand Roi dans un Dauphin t'annoncerent
l'Amour.

Hâte-toi, cher enfant ! ton heureuse paupiere
Doit pour combler les vœux , s'ouvrir à la lumière ;

Je le vois , & mes soins du succès couronnez
Doivent tout aux vertus de * deux cœurs
fortunez.

Mes mains prirent de l'une la vertu la plus
pure ,

Que d'aimables couleurs égaya la nature.

Emprunterent de l'autre une noble vigueur

Qui brava des plaisirs le charme empoison-
neur.

Qu'eus-je besoin des dons que la troupe im-
mortelle

Pour seconder mes soins étaloient à mon zèle !

Des Graces & des Ris pare dès le berceau ,

Ton Fils a tout puisé dans le sang le plus
beau.

Quel trésor précieux : quel brillant assen-
blage !

Il va croître en vertus en avançant dans l'âge ;

* Le Roi & la Reine.

B La

2566 MERCURE DE FRANCE.

La * Parque à filets d'or m'a juré que les
ans ,

Sous un éclat nouveau produiroient mes pré-
sents ;

Déjà même à travers les voiles de l'enfance.

Je lis dans ton bonheur le bonheur de la
France.

- Hé ! quel plus sûr garand du plus heureux
destin ?

Tout Louis est transmis dans le nouveau
Dauphin.

Bien plus , & par mes soins * dans l'image
du Pere ,

Tes Sujets trouveront le Portrait de la Mere .

A peine avois-je ouvert la barrière du jour

A cet Auguste Enfant si cher à votre amour

Que je vis Jupiter contempler mon Ou-
vrage :

Un souris caressant égayoit son visage ;

Mille regards flatteurs s'échapoient de ses
yeux :

Il trouvoit dans mes soins ses ordres glo-
rieux ,

Surpris de vous former le trésor le plus rare ,

Sans emprunter l'éclat dont chaque Dieu se
pare.

Ainsi , donc , heureux Roi , ne te plains point
des Dieux ;

* Celle des trois sœurs qui fait vivre ,

* Le Dauphin.

Leurs

NOVEMBRE. 1729. 2567

Leurs dons les plus tardifs sont les plus précieux ;

De cet Enfant si cher les hautes destinées

Te payeront en un jour les vœux de cinq années.

De Valence en Dauphiné , le 12. Septembre 1729. d'Apremont , Avocat en Parlement.



ELOGE du Docteur Samuel Clarke ,
Recteur de l'Eglise de S. Jacques à
Westminster , Maître de l'Hôpital de
Wigmore à Leicester , avec un Catalogue
complet , & le caractère de ses
Ecrits , tant de ceux qu'il a publiez lui-même ,
que de ceux qu'il a laissés tous
prêts à mettre sous la presse , & à paroître
après sa mort. Traduit de l'Anglois.

LE Docteur Samuel-Clarke nâquit
à Norwich au mois d'Octobre 1675.
Après avoir étudié la Grammaire dans
cette Ville , on l'envoya en 1691. au
College de Caius à Cambridge , où il
poursuivit ses Etudes. Ce Docteur excel-
loit dans la Philosophie naturelle , dans
les Mathématiques , dans la Théologie &
dans la Critique ; de sorte qu'on auroit

Bij dit

dit qu'une de ces Sciences auroit fait seule toute son Etude. En effet, quand il s'appliquoit à quelque Science, ou qu'il entreprenoit de parvenir à quelque connoissance, il en devenoit un si grand Maître, que si un autre eut excellé dans quelque partie de la Litterature, autant qu'il excelloit lui-même dans toutes, un tel homme auroit passé, à cet égard-là pour un homme d'un grand merite.

Nous n'entreprendrons point d'entrer dans le détail des sçavans Ecrits qu'il a composés sur des Matieres de Philosophie & de Théologie ; il suffira de dire qu'il les a traitées avec beaucoup de netteté & de précision, ou pour mieux dire, en homme veritablement éclairé, & qui avoit des connoissances dans ces sortes de Matieres, toutes particulieres, & comme surnaturelles : le Docteur Clarke n'étoit pas moins habile ni moins versé dans la Critique, que dans toutes les autres Sciences & Arts : il possédoit parfaitement toute la délicatesse des Langues Grecque & Latine, son César & son Homere en font des preuves suffisantes. Son Traité de César a été pendant un très-long tems entre les mains de tout le monde, & les sçavantes Notes qu'il a faites sur cet Ouvrage ont été generale-
ment

NOVEMBRE 1729. 2569

ment approuvées. Ses Notes sur Homere ont aussi eu l'Approbation non-seulement des Maîtres des plus célèbres Ecoles d'Angleterre , telles que sont celles d'Eaton , de Westminster , de St. Paul , &c. mais aussi de celui qui est le seul qui ait jamais pû découvrir & recouvrer plusieurs Pièces en matiere de Critique , dont les Romains avoient entierement perdu la connoissance , dans le tems même que les Sciences fleurissoient le plus à Rome , je veux dire le Docteur Bentley , le plus célèbre Critique qui ait jamais été. Il a déclaré que cet Ouvrage étoit *Supra omnem Invidiam*, & que son Auteur meritoit à juste titre d'être regardé comme *longè omnium Princeps*.

Dans le tems que le Docteur Clarke mettoit la dernière main à ce qui lui restoit encore à faire sur Homere (car il n'avoit donné jusqu'à lors que la moitié de son Iliade) dans le tems , dis-je , qu'il avoit presque quatre Livres complets , il fut attaqué d'une pleuresie le Dimanche matin 11. de May , dans le tems qu'il alloit prêcher à *Serjeants Inn* , ou College des Avocats. Il ne fut saigné que le lendemain à deux heures du matin. Ses douleurs se trouverent si fort diminuées le Mercredi , que ni lui-même , ni ceux qui étoient auprès de lui , n'eurent pas

B iij la

25 70 MERCURE DE FRANCE.

la moindre appréhension qu'il fut en danger. Le Samedi matin 17. de May 1729. il eut la tête attaquée , il perdit la parole , & demeura dans cet état jusques vers les sept heures & demie du soir qu'il mourut.

Voilà quelle fut la fin du fameux Docteur Clarke , qui se faisoit non-seulement aimer & admirer , mais aussi rechercher avec empressement de tout le monde , à cause de sa sagesse , de ses grandes lumieres , & de l'avantage qu'on retiroit de ses conversations , car il étoit toujours prêt à donner des instructions sur tel sujet de la Litterature qu'on avoit à lui proposer. Il étoit outre cela très-affable ; au reste , quand il s'agissoit d'autres matieres , il étoit fort secret , & même impénétrable. Il a été Recteur de S. Jacques de Westminster plus de 20. ans , & il étoit si estimé , & en si grande réputation dans sa Paroisse , que tout ce qu'il disoit , ou proposoit aux principaux Paroissiens , bien loin de rencontrer la moindre opposition , ou un consentement forcé , trouvoit au contraire dans le moment une approbation unanime & volontaire. Il a laissé en mourant une *Explication du Catéchisme de l'Eglise* , & ses *Sermons* , qui sont prêts à être imprimés , & qu'il avoit toujours eu dessein

NOVEMBRE. 1729. 2571

dessein de donner au Public.

Pendant les premières années de sa vie, le Docteur Clarke ne fit aucune difficulté d'entretenir un commerce de Lettres avec tous ceux qui souhaitoient de s'instruire de la vérité, & cela sur toutes sortes de Matières : c'est avec sa franchise ordinaire, & avec une liberté innocente qu'il écrivit plusieurs Lettres à M. Mayo ; mais dès qu'il vit qu'on avoit abusé de sa franchise, & qu'on avoit rendu publiques les Lettres qu'il avoit écrites *en confidence & comme à un intime ami*, il résolut de ne plus s'engager à l'avenir dans ces sortes de *Conferences Epistolaires* sur de telles Matières de Théologie, pour éviter de tomber dans de pareils inconveniens.

Il avoit la confiance & l'estime des personnes les plus distinguées du Royaume ; il joignoit à une grande pénétration un jugement solide & égal, une mémoire admirable, avec une vivacité surprenante & une promptitude extraordinaire à expédier tout ce qu'il avoit entrepris. Il écrivoit tout ce qu'il faisoit, au milieu même d'une infinité d'interruptions, car il ne se faisoit jamais celer à personne. Au reste, s'il n'avoit pas fait en une heure, ce que les autres ne peuvent faire qu'en plusieurs jours, il n'auroit jamais

B iiij

pû

pû venir à bout d'écrire tout ce qu'il a écrit ; car outre ses affaires particulieres , il avoit encore une Paroisse très-considérable à gouverner , il étoit au milieu de toutes les connoissances , & ne pouvoit se dispenser de donner beaucoup de son tems aux affaires publiques.

Avant que de donner le Catalogue des Ouvrages du Docteur Clarke , je crois qu'il ne sera pas hors de propos d'avertir le Lecteur , que toutes les fois qu'on faisoit une nouvelle Edition de quelqu'un de ses Livres , il y faisoit toujours plusieurs Additions , & donnoit une Explication des endroits qui lui paroissoient en demander.

Catalogue de ses Ouvrages.

DISCOURS concernant l'Etre & les Attributs de Dieu , les obligations de la Religion naturelle , & la verité & la certitude de la Revelation Chrétienne , pour servir de Réponse à Hobbes , Spinoza , l'Auteur des Oracles de la raison , & autres qui nient la Religion naturelle & révélée. Contenu en seize Sermons , prêchés dans l'Eglise Cathédrale de S. Paul en 1704. & 1705. à la Lecture fondée par Robert Boyle , Ecuyer.

On a inseré dans la 7. Edition de ces Sermons , un Discours concernant la
con-

NOVEMBRE. 1729. 2573

connexité des Propheties de l'Ancien Testament, & de leur application à J. C. comme aussi une Réponse à une septième Lettre, concernant l'Argument *à priori*.

PARAPHRASE sur les quatre Evangiles, ou pour l'intelligence de l'Histoire Sacrée; on a imprimé le Texte entier, avec la Paraphrase, en colonnes séparées, vis-à-vis l'une de l'autre, avec des Notes critiques sur les Passages les plus obscurs, fort utiles aux Familles. *En 2. vol. 8.*

TROIS ESSAIS PRATIQUES sur le Baptême, la Confirmation & la Penitence, contenant des Instructions pour mener une sainte vie, avec des Exhortations pressantes, adressées particulièrement à la Jeunesse, & tirées de la considération de la severité de la Discipline, observée dans l'Eglise primitive.

LETTRE à M. Dodwell, où l'on répond particulièrement à tous les Arguments contenus dans son *Discours Epistolaire contre l'immortalité de l'ame*, & où l'on représente clairement le sentiment des Peres sur cette matiere; avec quatre autres Lettres pour servir de Réponse à l'Auteur des *Remarques sur la Lettre écrite à M. Dodwel*. Il y a ajouté des Réflexions sur la partie d'un Livre, intitulé

By *Amis-*

2574 MERCURE DE FRANCE.

Attympt, ou *Déffense de la vie de Mil-
ton*, laquelle a rapport aux Ecrits des
Pères de l'Eglise primitive & au Canon
du Nouveau Testament.

RECUBIL d'Ecrits entre le feu M.
Leibnitz & le Docteur Clarke, en 1715.
& 1716. qui ont rapport aux principes
de la Philosophie naturelle & de la Re-
ligion, avec un *Appendix*. On y a ajouté
des Lettres écrites au Docteur Clarke,
concernant *la liberté & la nécessité*, par
un Gentilhomme de l'Université de Cam-
bridge, avec les Réponses du Docteur à
ces Lettres; aussi des Remarques sur un
Livres, intitulé *Recherche Philosophique*,
concernant *la liberté de l'homme*.

DIX-SEPT SERMONS sur divers su-
jets. Particulièrement sur la grande obli-
gation de la charité universelle. Sur le
Gouvernement des passions. Plusieurs Dis-
cours au sujet de la contagion. Sur S. Pierre,
qui est la pierre sur laquelle J. C. a bâti son
Eglise. Sur la foi d'Abraham. Sur J. C.
qui est le pain de vie. Sur l'origine du
péché & de la misère de l'homme. Sur
l'Élection & la Réprobation, étant une
Paraphrase sur le 9. Ch. aux Rom. La
vie présente est un état d'épreuve, pour
nous conduire à une vie future. Que les
avis que J. C. a donnés à ses Apôtres,
regardent généralement tous les Chré-
tiens.

La

NOVEMBRE, 1729. 2575

LA DOCTRINE DE L'ECRITURE
sur la Trinité, en trois Parties, où l'on
a recueilli, comparé & expliqué tous les
Textes du Nouveau Testament qui ont
rapport à cette Doctrine, & les princi-
paux Passages, contenus dans la Litur-
gie de l'Eglise Anglicane.

LETTRE écrite au Docteur Wells,
Recteur de Cotesbach, dans la Province
de Leicestershire, pour Réponse à ses
Remarques.

REPLIQUE aux Objections faites par
Rob. Nelson, Ecuyer, & par un Auteur
anonime, au Livre du Docteur Clarke,
de la *Doctrine de l'Ecriture sur la Trinité*.

TROIS LETTRES écrites à un Eccle-
siastique de la Province.

SERMON prêché le 18. Avril 1725.
dans l'Eglise paroissiale de S. Jacques
de Westminster, au sujet d'une fonda-
tion faite d'une Ecole de charité, pour
l'instruction des Servantes.

Jacobi Rohaulti Physica. Latine vertit,
recensuit & uberioribus jam Annotatio-
nibus ex Illustrissimi Isaaci Newtoni Phi-
losophia maximam partem haustis, am-
plificavit & ornavit S. Clarke, S. T. P.
Accedunt etiam in quarta Editione no-
væ aliquot Tabulæ, æri incisæ, & An-
notationes multum sunt auctæ.

Isaaci Newtoni Optica. Latine reddi-
dit S. Clarke S. T. P. B vj C.

2576 MERCURE DE FRANCE

C. Julii Caesaris quæ extant, accuratissimè cum Libris editis & M S S. optimis collata, &c. Accesserunt Annotationes S. Clarke S. T. P.

Homeri Ilias, Græcè & Latinè. Annotationes in usum Ser. Principis Guilielmi Augusti, Ducis de Cumberland, &c. Regio jussu scripsit atque edidit S. Clarke S. T. P.

LETTRE écrite à M. Benj. Hoadly F. R. S. à l'occasion de la présente contestation survenue entre les Mathématiciens, au sujet de la proportion de la vitesse & de la force dans le mouvement des corps.

Le Docteur Clarke a publié les quatre Traités suivans sans y mettre son nom.

Observations sur la seconde deffense du Doct. Waterland, qu'il a faite de ses Questions.

Le Plaidoyer Modeste continué, ou une courte & distincte Réponse aux Questions du Docteur Waterland, qui ont rapport à la Doctrine de la Trinité.

Lettre écrite à M. R. M. concernant son Argument sur l'Ecriture &c.

Autre écrite à l'Auteur d'un Livre, intitulé *La véritable Doctrine de l'Ecriture sur la très-sainte & indivisible Trinité*, continuée & justifiée.

Les Ouvrages posthumes que ce Docteur

teur avoit destinés pour le Public, sont

Son *Explication* du Catéchisme de l'Eglise, qui est actuellement sous presse.

Ses Sermons.

Il a laissé en mourant une si grande quantité de matériaux sur les restes de son Iliade & sur l'Odissee, qu'il y a tout lieu d'espérer que son Edition d'Homere sera quelque jour achevée.

✱✱✱:✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱:✱✱✱✱

SUR LA NAISSANCE
DE MONSIEUR
LE DAUPHIN.

LE Ciel de sa main bienfaisante
Vient de nous donner à la fin ,
Au gré de notre douce attente ,
Un Heros naissant , un Dauphin.



Que de biens apporte à la France
Ce jour pour nous si fortuné !
La Paix, la Joye & l'Abondance
Suivent le Prince nouveau né.



Instruit par une sage Mere
Des regles de la sainte Loi,

註

2578. MERCURE DE FRANCE:

Il apprendra d'un sage Pere
Celles qui forment un Grand Roi.



Rendons grace au Ciel qui nous donne,
Dans ce Noble & Royal Enfant,
Un Successeur à la Couronne,
Qu'en tout il protege & deffend.



Princesses, que nos Loix Saliques
Eloignent du Trône des Lys,
Sur les cœurs vos droits authentiques
N'en sont pas moins bien établis.



Sur les Rois même, on le peut dire,
Vous avez dequoi vous venger,
Et les plus fiers sous votre Empire.
Quelque jour viendront se ranger.

::***:***:***:***:***:***:***:***

*FESTE donnée par M. de Vastan, Intendant
de Basse-Normandie. Extrait d'une Lettre
écrite le 5. Octobre par M. D. à M. M.*

JE ne suis de retour de mon voyage que
du 26. du mois dernier. Depuis ce tems-
là nous n'avons été ici ocupez que de Fê-
tes & de Réjouissances au sujet de la Naîs-
sance de MONSIEUR LE DAVPHIN. Nous
for-

NOVEMBRE. 1729. 2579

Sortons de celle de M. l'Intendant , qui a passé d'un commun accord pour la plus entendue , la plus galante & la mieux exécutée qui ait jamais été donnée , je ne dis pas dans cette Province , mais dans toutes celles du Royaume , sans parler de la propreté & de la magnificence des habillemens de plus de deux cent Gentilshommes priez de cette Fête , & rassemblés par M. de Vastan , de toutes les parties de cette Province. Je doute qu'on puisse avoir vu à Paris , si on excepte la Cour , rien de plus riche & de mieux paré que les Dames au nombre de plus de cent vingt , qui s'y étoient rendues de tous côtés , sur des Lettres de Madame de Vastan ,

Le Bal , qui suivit un souper , où l'abondance des services & la délicatesse des mets répondoit au gout & au brillant du reste de la Fête , a été d'une execution parfaite dans toutes ses parties. La Salle dans laquelle il a été donné , avoit été construite exprès sur une Terrasse extrêmement longue , ornée en dedans de verdure en Portiques , à la hauteur de vingt pieds , & au-dessus , de huit pieces de Tapiserie parfaitement belles , représentant les Aventures d'Armide , illuminées de plus de quatre cent bougies ; & sur le devant , de deux mille cinq cens lampions , qui jettoient un jour dans la Salle presque aussi parfait que celui du Soleil. Il s'est trouvé à ce Bal plus de huit cent personnes , & dans ce nombre , plus de deux cents Masques caractérisés d'un gout exquis ; comme on n'y entroit que par billets que M. l'Intendant avoit fait distribuer trois ou quatre jours auparavant dans la Ville , plus de cinquante Cavaliers gardant d'ailleurs l'Entrée & les principaux Endroits de la Salle ,
on

2580 MERCURE DE FRANCE.

on peut dire que l'ordre, qui fait l'ame de ces sortes d'assemblées, n'a jamais été plus grand ; on dançoit dans six endroits differents, comme au Bal de l'Opera, ce qui a duré depuis minuit jusqu'à 7. heures du matin, avec une égale vivacité, par le moyen des rafraîchissemens de toute espece, qui ont été distribués avec une abondance qui est allée jusqu'à la profusion.

J'oublois de vous dire qu'avant le souper nous fûmes témoins du plus beau spectacle du monde. A la faveur de l'Illumination qui avoit été faite sur la principale Entrée de l'Hôtel de l'Intendance, composée de plus de 6000. lampions, disposés avec beaucoup de gout, on fit au Peuple la distribution de 1200. livres de Viande rôtie, sur des Tables qui avoient été placées dans la Rue, & de 2000. pains d'une livre chacun ; on ouvrit en même tems le Robinet de plusieurs Pieces de vin ; ce qui fit dire, avec raison, que dans cette seule nuit M. l'Intendant avoit régélé plus de 3000. personnes. Enfin la satisfaction des uns & des autres est inexprimable, & leur seule peine, aussi bien que la nôtre, a été de voir la fin d'une Fête aussi brillante qu'elle étoit legitime.

Pour moi, je vous assure qu'elle m'a frappé ; j'avois vu des divertissemens & des Fêtes à L. & à V. & j'étois prévenu que rien ne les surpasseroit ; mais je pense aujourd'hui differemment ; elles étoient de plus longue durée, & d'une plus grande dépense ; mais celle-ci l'emporte par le nombre des Dames & des Cavaliers qui yont pris part, par l'ordre & la magnificence qui y ont régné depuis le commencement jusqu'à la fin, & par la politesse

NOVEMBRE. 1729. 2581
politesse & les attentions de M. & de Mad.
de Vastan , à l'égard de tout le monde.

Les Poètes de Caën , qui n'ont point de-
generé des Malherbes , des Segrais &c. ont
déjà célébré la Naissance du DAUPHIN ; mais
aucun ne l'a fait avec plus d'applaudissement
que celui dont je joins ici les vers , lesquels
furent distribués par des Masques dans le Bal
dont je viens de vous parler.

*L'OMBRE de Nostradamus au Bal ;
donné à Caën , par M. de Vastan ,
le 2. Octobre 1729. au sujet de la
Naissance de Monseigneur le Dauphin.*

L' O M B R E.

Sombre Habitant des Plaines fortunées ,
Nostradamus dans ces aimables lieux
Vient annoncer les grandes destinées
Du beau DAUPHIN , digne présent des Cieux.



L'Enfant croîtra pour le bien de l'Empire ;
Déjà son front brille de mille attraits.
Aimable & grand , aussi-tôt qu'il respire ,
D'un vrai Monarque il offre tous les traits.



Tu couleras , ô trop heureuse FRANCE !
Tes plus beaux jours sous ce naissant Héros ;
Les

2582 MERCURE DE FRANCE.

Les doux plaisirs , la Paix & l'Abondance
Seront les fruits de ses premiers travaux.



Cher à son Peuple , aux Ennemis terrible,
Il deviendra Maître de l'Univers ;
Tes Boulevarts & ton Trône paisible
Sont désormais à l'abri des revers.



Je vois partir de nombreuses Galeres ,
Qui vont mouiller aux plus sauvages bords
Et repassant les Campagnes ameres ,
Dans ces Climats rapporter des Trésors.



Je vois les Arts chéris dans la Province ,
Reprendre enfin leur premiere splendeur.
Peuple François , c'est à ce jeune Patrie
Que tu devras ce comble de faveur.



Chaque Pays de sa juste allegresse
Donne à son Roy des preuves tour à tour ,
Mais cette Ville , où le Destin m'adresse ,
Au-dessus d'eux signale son amour.



Que de beautés & de magnificence
S'offrent à moi dans ces lieux ravissans !

Ces

NOVEMBRE. 1729 2583.

Ces Feux, du jour font oublier l'absence ;
Pour un Soleil, j'en vois briller deux cents.



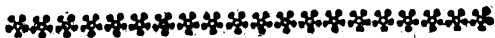
Dans cette Troupe auguste & respectable,
Que j'apperçois de grace & d'enjouement !
Mais DE VASTAN & sa Compagne aimable,
En font tous deux le plus bel ornement.



Goûtez en paix d'éternelles délices ;
Tout ici bas conspire à vos plaisirs.
Puissent les Cieux au nouveau-né propices,
Le conserver au gré de vos desirs,

L'OMBRE en partant.

Pour voir l'éclat d'une Fête si belle,
DIEUX, que ne puis-je ici fixer mes pas !
Mais au Tenare un ordre me rappelle ;
J'entre à regret dans la nuit du trépas.



REJOUISSANCES faites à Toulouse.

LA Ville de Toulouse, toujours empressée
à donner des marques de son zele & de
sa fidélité dans tous les événemens qui inté-
ressent la gloire du Roi & le bonheur de
l'Etat, a vu combler ses vœux par l'heureuse
Naissance de Monseigneur le Dauphin. Elle
en

2584 MERCURE DE FRANCE:

en apprit la nouvelle le 9. Septembre à sept heures du soir. Les Capitouls la firent d'abord annoncer par de fréquentes décharges de Mousqueterie , qui furent aussi-tôt accompagnées du son des Cloches de la Ville. Le lendemain le Corps de Ville s'assembla. Il délibéra de donner en cette occasion des marques de joye encore plus grandes , s'il étoit possible , que celles dont les Registres de l'Hôtel de Ville pouvoient fournir des exemples.

A l'issuë du Conseil , les Capitouls firent éclairer d'une infinité de lumieres le Donjon de l'Hôtel de Ville & toutes les Fenêtres de cet Hôtel , le plus grand & le plus magnifique qui soit dans la Province. Par leurs ordres , les Citoyens à l'envi firent des Illuminations aux Fenêtres , & se hâterent d'allumer des Feux de joye devant leurs portes. Les Corps des Arts & Métiers furent mandés , & on leur ordonna de faire des Compagnies , pour composer un Corps d'Infanterie , sous le commandement de M. Pemeja , ancien Capitoul.

Les Capitouls & les Commissaires Adjoints , chargerent le S. Rivals , celebre Peintre , & le S. Arcis , Sculpteur fameux , du soin de dresser un Feu d'artifice , pour être tiré sur la Garonne.

Le 16. les Capitouls reçurent la Lettre du Roi , pour la Procession générale , le *Te Deum* &c.

Le Mardi 20. les Corps de Métiers , au nombre de cinquante Compagnies , formerent deux Bataillons de trois mille hommes chacun. Les Officiers en habits uniformes , & les Soldats lestement vêtus , avec des chapeaux bordés

NOVEMBRE. 1729. 2585

dés , & des Cocardes des couleurs de leurs Drapeaux. Ces deux Bataillons allerent de la Place S. George à celle de S. Etienne , & formerent une haye depuis la Rue des Nobles jusqu'à l'Hôtel de Ville.

A onze heures du matin , le Parlement en Robes rouges assista au *Te Deum* , avec les autres Compagnies qui ont coutume de s'y trouver.

A cinq heures du soir , les deux Bataillons , précédant les Capitouls , furent rangés en bataille dans la Place de S. Etienne , où au bruit des Trompettes , des Tambours & des cris de *Vive le Roi , la Reine & Monseigneur le Dauphin* , le Feu de joye fut allumé par M. Lacaze-Rochebrun , Capitoul de la Partie. La Mousqueterie de la Bourgeoisie , jointe à celle de l'Hôtel de Ville , fit là plusieurs décharges , auxquelles l'Artillerie placée sur les Remparts , répondit. Les Capitouls , accompagnés de huit Commissaires , s'en retournerent à l'Hôtel de Ville , dont les Portiques étoient décorés d'Arcs de Triomphes &c. Toute la Ville étoit comme enflammée par les Feux de joye & les Illuminations.

Le Jeudi suivant , les Bataillons défilèrent de la Place de S. George , vers celle de S. Sernin , bordant la haye jusqu'à l'Eglise de S. Etienne , où le Parlement en Robes rouges , & toutes les autres Compagnies , allerent faire leurs prieres. Ensuite la Procession qui étoit partie de l'Eglise de S. Sernin , avec les Châsses des Corps saints , continua sa marche , & fit les mêmes Stations qu'a coutume de faire celle du 17. de Mai , jour auquel on accomplit tous les ans à Toulouse le Voeu fait à l'occasion de la délivrance de la Ville.

2586 MERCURE DE FRANCE.

La nuit du 29. on tira le Feu d'artifice au milieu d'un grand & vaste Bassin que forme la Garonne borné au midi par une Campagne agréable, au Levant par une Île bien peuplée, au Septentrion par un des plus beaux Ponts qui soit en Europe, & au Couchant, par un Cours d'une très grande étendue. On voyoit s'élever un Rocher de quarante-huit pieds de base, & d'environ trente de hauteur, autour duquel plusieurs Dauphins se promenoient sur l'eau, se jouant avec des Tritons, qui sembloient avec leurs Conques appeler les autres Divinités Marines. Au sommet du Rocher, il y avoit une Plate-forme quarrée, & à chacun de ses angles un grand vase antique bronzé, soutenu sur un Socle de même matiere. La grande clarté qui sortoit de chacun de ces vases, donnoit au Peuple la satisfaction de revoir la beauté des Peintures de la décoration, qu'il n'avoit quittée qu'à regret au coucher du Soleil. Entre les vases sur la même ligne, on voyoit les Armes du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & celles de la Ville de Toulouse, chacune des faces soutenues par les Genies qui leur sont propres, représentées par de grandes figures. Le second Corps quarré d'Architecture, étoit d'un très beau marbre, soutenu sur un Socle de même matiere, avec une Corniche, présentant à chacune de ses faces un grand bas relief d'un bronze verd, rehaussé d'or, où étoient représentés la Cérémonie du Congrès, la Religion soutenue par S. M. les Députés de la République de Tripoli humiliés devant le Roi, S. M. accordant sa protection aux beaux Arts. Au-dessus de ce corps d'Architecture, s'élevoient quatre grandes figures, auxquelles

auxquelles répondoient en forme de console renversée, les têtes de quatre grands Dauphins de bronze verd, qui, allant joindre l'angle de ce troisième corps d'Architecture, qui étoit de marbre blanc, en soutenoient de leurs queues la corniche qui le terminoit, & laissoit voir au milieu de chaque face les Inscriptions suivantes,

A celle où étoit le Congrès : *Ludovico XV. Pacis Arbitro.*

A celle où étoit le Roi, défenseur de la Religion : *Religionis Vindici.*

A celle où S. M. soumettoit & pardonnoit à la République de Tripoli : *Subiectis parcenti.*

A celle qui démontroit le Roi Protecteur des Arts : *Artium Patrono.*

Toutes ces Inscriptions en Lettres d'or, pouvoient aisément se lire, par la grandeur du caractère, au bas du Socle des quatre figures colossales de ronde bosse en bronze, qui étoient à chaque angle, représentant les Vertus, dont le Peuple souhaite voir orné Monseigneur le Dauphin, sçavoir la Religion, la Valeur, la Justice & la Liberalité, toutes distinguées & caractérisées par leurs Attributs,

Enfin sur tout le corps de la décoration, il y avoit un quatrième quarré, qui n'étoit proprement que le Plinte d'un grand & magnifique Groupe, qui représentoit le véritable sujet de la Fête, où se lisoient les Inscriptions suivantes.

A la première des faces : *Serenissimo Galliarum Delphino ad Populorum felicitatem nato,*

A la deuxième : *Piissima Galliarum Regina vota publica cumulanti.*

A la troisième : *Galliarum Fortuna.*

A

A la quatrième : *Gestienti Tolosatum fidei.*

Ce Groupe étoit sur des Nuës très-adroitement feintes ; on y voyoit Monseigneur le Dauphin , dans un grand Manteau Royal , que plusieurs Génies conduisoient pour le remettre entre les bras de la France , représentée sous la figure d'une belle femme , richement vêtue , qui par son attitude montrait le désir qu'elle avoit de recevoir ce présent du Ciel. Tout l'Edifice , depuis la superficie de l'eau jusqu'au plus haut du principal Groupe , avoit quatre-vingt pieds de hauteur.

Les Capitouls se rendirent à ce spectacle à l'entrée de la nuit , revêtus de leurs manteaux de Cerémonie , accompagnés de la Bourgeoisie , & devancés des Bataillons. Leur marche se fit entendre par plusieurs salves de la Mousqueterie de leur Main-forte. Les deux Fontaines de vin qui avoient coulé devant l'Hôtel de Ville , le jour qu'on chanta le *Te Deum* , furent ouvertes de nouveau , & en même-tems , au bout du Pont , deux autres Fontaines de vin coulerent du bas des Tours , où se placèrent les Capitouls avec le Corps de Ville. Il n'est pas possible de décrire quelle fut alors la beauté de cette pompeuse Fête. Toute la Ville , par la multitude des Illuminations , parut comme dans l'éclat du plus beau jour. Les Tours du Pont répondoient à tout le reste : un nombre infini de lumieres artistement rangées , n'offroient ces deux Tours que comme deux Pyramides de Flammes ; les Arcs de Triomphe d'espace en espace , chargés d'Inscriptions , de Devises , d'Emblèmes , ne laissoient rien à désirer.

Le gravier élevé par les inondations four-

nit

NOVEMBRE. 1729. 2589

nit aux Milices postées sur ce terrain spacieux de quoi dissiper les ombres de la campagne, par autant de flambeaux qu'il y avoit de Soldats, & par ce moyen, la clarté ne cessoit en rien à celle qu'offroient les illuminations de la Ville, le long des bords de la Riviere, ni à celle dont les allées du Cours étoient de tous côtés environnées.

Les Coulevrines en batterie, à l'extrémité du gravier, donnerent le signal; l'Infanterie y répondit par plusieurs décharges, tandis que sur l'aîle du Pont, qui dominoit le Feu d'artifice, la Mousqueterie de l'Hôtel de Ville faisoit un effet surprenant.

Le Feu d'artifice fut allumé à neuf heures; il réussit très-bien, & se soutint d'une égale force pendant plus de trois quarts d'heure; après quoi les Capitouls & le Corps de Ville s'en retournèrent au bruit redoublé des acclamations.

Le 2. Octobre, jour fixé pour la clôture des Réjouissances, la Noblesse de Toulouse & les Seigneurs Etrangers qui s'y trouverent, furent, de la part des Capitouls, ainsi que les anciens Capitouls, invités au souper que la Ville donna dans la Galerie des Hommes Illustres de Toulouse. Cinq Tables, chacune de 30. Couverts, furent somptueusement servies; cent cinquante personnes de distinction y furent en même-tems traitées splendidement. On but les santés du Roi, de la Reine & de Monseigneur le Dauphin, au son des Trompettes & des Hautbois, pendant que la Mousqueterie redoubloit les salves dans la Cour de l'Hôtel de Ville, au dedans & au dehors, illuminé de même qu'il l'avoit été les jours précédens.

Le Souper n'étoit pas encore fini, que les

C Masques

2590 MERCURE DE FRANCE.

Masques, venant en foule, firent avancer le Bal. Il fut en même tems commencé dans la Galerie des Peintures & dans celle des Portraits. On avoit placé les Violons à chaque bout; ainsi on dansoit en 4. endroits, & le Bal dura 8. heures, Les rafraîchissemens de toute sorte y furent abondamment distribués, tandis qu'un superbe Ambigu, réservé dans une quatrième pièce de plein pied, fournit au goût & au désir de tout le monde.

R E' J O U I S S A N C E S *faites à Metz.*

LE jour marqué pour célébrer la Naissance de Monseigneur le Dauphin, fut annoncé dès le lever du Soleil par une salve de toute l'Artillerie de la Ville & de la Citadelle; à quatre heures après midi on chanta, avec pompe, dans l'Eglise Cathédrale, un *Te Deum*; M. l'Evêque & le Chapitre, M^{rs} de Verceil, de Perrillant, avec les Officiers de la Garnison, le Parlement, les Echevins, & les Officiers de divers Tribunaux de cette Ville y assisterent en Corps; le Marquis de Lisle, General des Troupes campées, s'y rendit, accompagné d'un nombre considérable d'Officiers des Régimens Royal de Lyonnais, d'Anjou, de la Sere & de Bourbon, qui composent le Camp; cette pieuse Cérémonie fut suivie du bruit de trois cens pieces de Canon, & de la Mousqueterie de la Ville & du Camp, dont on fit trois salves réglées, ce qui dura jusqu'à l'entrée de la nuit, que l'on mit le feu à un Artifice préparé sur l'Esplanade; tous les Habitans allumerent au-devant de leurs Maisons quantité de flambeaux & de lampes, les

les Echevins firent couler dans les rues des Fontaines de vin. La Maison du Marquis de Liffé, peu distante de la gauche du Camp, se fit voir en la forme d'un long Amphithéâtre de feu, du milieu duquel s'élevoit une Tour dont la face étoit parfaitement symétrisée, & du haut de laquelle on vit partir une grande quantité de Fusées qui tracerent dans l'air les Chiffres du Roi, de la Reine, & de Monseigneur le Dauphin, ce qui se fit beaucoup admirer; mais tous les yeux se tournerent du côté du spectacle que presenta l'Illumination du Camp. Ce Camp est partagé en deux lignes, dont la première s'étend à deux cent pas de distance, le long de la Riviere qui coule entre la Ville & le Camp; la seconde ligne regardant la première, les Officiers, ainsi que les Soldats, sont logez dans des Baraques de planches d'une grandeur convenable, en même nombre que l'on a vû des Tentes, placées & alignées de même, ce qui forme de très-belles rues; on avoit rangé uniformément sur les toits élevez de ces Baraques, une infinité de Lampions, dont la symétrie, formée par la jonction de cette quantité de toits, ne peut être conçue aisément: d'ailleurs, elle changeoit avec la situation des yeux; la face, le profil, l'étendue, la distance, tout faisoit remarquer des figures de feu différentes, & charmoit les regards au point, que l'on a comparé ce Spectacle à ce que l'on nous raconte des enchantemens des Fées. La Riviere, d'un bout à l'autre du Camp, étoit bordée de Pots à feu, qui jettant une vive flamme, & se multipliant dans le cristal des eaux, sembloient créer un nouveau jour. Le front de chacune des deux lignes, outre les Lampions, étoit gar-

ni de Pots à feu & de Lanternes, de distance en distance, sur lesquelles étoient peintes les Armoiries de la Famille Royale. Tous les Spectateurs frappez de ce coup d'œil, donnoient des marques de leur étonnement, & leur récit a bien contribué à consoler M^{rs} les Officiers, de ce que par le manque d'habiles Artificiers, par le peu de temps qu'ils ont eu pour se préparer à cette Fête, ils n'ont pu avoir de Feu d'artifice entre les deux lignes, comme ils l'avoient désiré. Le General, qui souhaitoit que le zele des Troupes répondît au sien, en vit les effets avec une satisfaction entiere; il considéra long-temps ce Spectacle, en avouant qu'il tenoit du merveilleux; le soin de recevoir des Dames qu'il avoit invitées, l'appellant à sa maison, il s'y rendit, suivi de tous les principaux Officiers, & d'un grand nombre d'autres, qui tous souperent chez lui; il y fut servi sur plusieurs tables quantité de mets des plus fins & des plus rares, & le Bal succeda au souper. Dans tout le Camp, ce ne furent que plaisirs, plusieurs Officiers y régalerent des Dames, & chacun y donna des marques éclatantes de sa joye.

L'Illumination dura depuis sept heures jusques après minuit, & pendant ce temps le Soldat s'occupa à épuiser plusieurs Fontaines de vin qui couloient dans le Camp par la liberalité du General. Les Portes de la Ville resterent ouvertes, pour donner aux Habitans la liberté de venir observer de près ce qu'ils avoient admiré du haut de leurs Tours; le concours en fut grand; ils vinrent mêler leur joye à l'allegresse extrême dont les Troupes étoient remplies depuis le jour heureux de l'accouchement de la Reine, conformes en cela

N O V E M B R E. 1729. 2593
à tous les François, puisqu'on apprend de tous
les endroits du Royaume qu'on s'y livre par
tout à la joye.

Réjouissances à Fécamp en Normandie.

LE Samedi matin 24. Septembre, la Fête fut
annoncée par le son de toutes nos Cloches
& par un Drapeau qu'on arbora au haut de
la grande Tour. Le lendemain Dimanche à
5. heures du matin, on sonna de nouveau
toutes les cloches jusqu'à six heures, & en-
suite on fit une décharge de l'Artillerie, qui
consistoit en huit petites pieces de campagne
& en 30. Boëtes. A trois heures & demie après
midi, les 10. Curez de la Ville avec leur Cler-
gé, les PP. Capucins, le Sénéchal avec les
Officiers de la Justice, les Maire & Echevins &
tous les autres Officiers de M. l'Abbé & de la
Maison, se rendirent dans le Chœur de l'E-
glise Abbatiale, où le *Te Deum* fut chanté par
la Musique de l'Abbaye.

On fit auparavant une décharge, dont le
bruit fut mêlé avec celui des Cloches. Ensuite
le Sénéchal, à la priere du R. P. Prieur, * alla
allumer le Feu, en l'absence du Lieutenant de
Roi qui est malade. Il y avoit sur la Place une
Compagnie de cent hommes des mieux faits,
proprement habillez & bien armez. Ils firent
cinq décharges autour du Feu, & on en fit trois
des Boëtes & des Canons. On vit pour lors
couler deux Fontaines de vin, qui ne cesse-
rent que bien avant dans la nuit. Pendant que
la Populace s'y empressoit, les Principaux de
la Ville de tous les Etats, se rendirent dans la
Salle d'entrée, où l'on avoit servi un Ambigu.

* D. Pierre Thibault, cy devant General de
la Congregation de S. Maur.

C iij La

294 MERCURE DE FRANCE.

La table étoit de 30. Couverts ; ceux qui ne purent pas y trouver place, voltigeoient autour. Les sântés du Roi, de la Reine & de Monseigneur le Dauphin y furent bûës, pendant qu'une quantité d'autres personnes qui étoient dans le Réfectoire, répondoient à ces sântez. On ne sortit de table qu'au commencement de la nuit, pour aller sur la Place voir les Illuminations Il y avoit sur les 4 coins de la Tour, de l'Abbaye 4 gros Pots-à-feu qui jettoient une fort grande lumiere, mais on s'étoit surtout attaché à illuminer le Portail de l'Eglise. Il y avoit à chacune des 3. grandes Portes, trois cercles de lumieres qui prenoient depuis le bas jusqu'au haut des ceintres. Dans l'enfoncement de la Porte du milieu, on avoit placé une Etoile, haute de 8. pieds, garnie de Lampions, & aux deux autres deux fleurs de Lys de la même grandeur. Les deux Galeries de ce Portail étoient garnies de Pots-à-feu aux bours, & le milieu étoit éclairé par 4 douzaines de gros flambeaux de cire. On avoit mis au haut du pignon 3. gros Pots-à-feu, & dans la Rose, un Soleil de 9. pieds de diametre. Dans l'enfoncement de la grande Porte du Monastere, on avoit ménagé un Appartement orné de fort belles Tapisseries, de Glaces, des Portraits de Louis XIV. du Roi & de la Reine. Dans le fond étoit représenté le Dauphin, sous un riche Dais, dans un Berceau doré, d'un très-bel ouvrage de Mosaique, tout couvert de Pierreries, qui jettoient un grand éclat, à la faveur d'un nombre infini de bougies. Deux Anges suspendus en l'air, soutenoient une Couronne sur la tête du Dauphin, qui étoit gardé par huit petits Gentils-hommes très-proprement habillez, l'épée nue à

NOVEMBRE. 1729. 255

à la main, qui ne le quiterent que pour aller assister au *Te Deum* & accompagner le Célébrant à l'Autel.

Le jour suivant, cette grande Porte fut encore environnée de trois cercles de lumières, & ornée d'une belle Inscription, autour de laquelle étoient des Dauphins, des Emblèmes &c. & au-dessus les Armes du Roi & du Dauphin. Outre toutes ces Illuminations, on avoit mis des lumières par tout où l'on avoit pu en placer sans confusion.

Lorsque tout fut illuminé, on commença à tirer un très beau Feu d'artifice qui étoit placé au-dessus de la Porte du Monastere. Le Parapet de la Terrasse du Logis Abbatial étoit bordé de 200 Lances à feu qui accompagnoient cet Artifice. Il n'y manquoit que des Fusées volantes, que l'on n'osa y mettre crainte d'accident; mais on les tira ensuite dans les Jardins. Pendant tout ce tems-là on fit plusieurs décharges de Boîtes. La Fête dura toute la nuit. On ne sçauroit croire la grande quantité de monde qui s'y trouva, toute la Noblesse des environs s'y étoit rendue; en sorte que l'Assemblée étoit aussi brillante que nombreuse.

La Cereemonie du Lundi fut plus sérieuse. La Procession sortit de l'Eglise sur les 8. heures, & alla à S. Etienne, où la Musique chanta un Motet. Tous ceux qui s'étoient trouvez au *Te Deum*, assisterent à cette Procession. Les Gardes de l'Abbaye & ceux de M. l'Abbé, gardoient les portes des deux Eglises. Au retour le P. Prieur dit la grande Messe, qui fut célébrée avec les grandes Cérémonies, & chantée par la Musique. On fit ce jour-là trois décharges de l'Artillerie.

C iij INS-

INSCRIPTION PRINCIPALE.

DEO PROVIDENTISSIMO.

Qui in nato Delphino
 Sibi, Religiosum cultorem,
 Ecclesia, defensorem acerrimum,
 Regi, Paternarum virtutum & solii heredem,
 Regina, peroptatum amoris fructum,
 Francis, futura felicitatis spem,
 Europa, Pacis modo componenda pignus
 Munificè concessit.

Solemnes agentes gratias

Posuere

Benedictini Fiscannenses

Plaudentibus omnium Ordinum Civibus.

Réjouissances à Ponteau, en Brie.

M^r Beauvillier, Gentilhomme Servant,
 Ingénieur ordinaire du Roi, Chevalier
 de S. Louis, de l'Académie Royale des Sciences,
 après avoir pris part aux Fêtes de Paris
 sur la Naissance de Monseigneur le Dauphin,
 se rendit le 8. de Septembre à sa belle Maison
 de Campagne, située au Village de Ponteau,
 sur la Rivière de Morbras en Brie, à 4.
 lieues de Paris, avec une grande & honorable
 Compagnie, & trois de ses fils qu'il élève
 dans le génie.

On avoit déjà disposé par ses ordres, dans
 le Jardin près d'un Canal formé des eaux, de
 cette Rivière, un Feu d'artifice, dont le plan
 étoit

NOVEMBRE. 1729. 2597

étoit un Octogone de 18. pieds de diametre, terminé par 8. Colomnes de 12. pieds de hauteur, avec leurs Pieds-destaux, leurs Corniches, &c. de l'Ordre Toscan, le tout bâti & plaphonné d'un ouvrage d'ozier & de perches couvertes de papiers à la Serpente, huillé, pour que les Illuminations interieures fissent appercevoir le travail de cette Architecture, sur l'Architrave de laquelle étoit un Plaphond de trillage Octogone, de 12. pieds de diametre, qui servoit de base à une Piramide tronquée, de 12. pieds de hauteur, pareillement formée d'ozier & ornée sur les pans de noms en Chiffres de la Famille Royale; sur son sommet étoit un Piedestal de Filigramme, qui portoit une Renommée lumineuse, comme toute l'Architecture, tenant un Drapeau où étoient les Armes du Dauphin, avec ces mots: **V I V A T DELPHINUS.** Du centre du premier Plan general sortoit un Cilindre de fer blanc, posé verticalement, & qui alloit se terminer au centre concave du Pied-destal de la Renommée, ce qui servoit à diriger une Fusée d'un gros volume, laquelle fit sauter la Renommée à plus de 300. toises de haut, après qu'on eut tiré plus de 50. Boëtes posées le long des allées qui répondoient au Plan géometral du Feu, & après qu'on eut fait jouer un Soleil de trois pieds de diametre, successivement 8. grosses Fusées, exterieurement posées à côté de chaque Colonne, où il y avoit autant de Dauphins qui servoient de termes à la Piramide, & qui lançoient, en forme de Fleuves, des Gerbes de Feu. Après quoi, en presence de toute la Noblesse des environs qui avoit été invitée à cette Fête, une Dame de distinction, jeune & belle, porta avec toutes les graces possibles,

C V un

2598 MERCURE DE FRANCE:

un flambeau allumé aux fascines qui étoient dressées au centre du Plan géométral ; au milieu d'un Cartouche étoit écrit en gros caractere, VIVE LE ROY, LA REINE, MONSIEUR LE DAUPHIN ET LA FAMILLE ROYALE, posé sur la face de l'édifice parallèle à la maison, aux plus hautes fenêtres de laquelle étoient des Trompettes Marines, des Tambours, des Hauts bois, des Violons, des Guittares, des Vielles & d'autres Instrumens qui servirent à un Bal rustique des Paissans des Paroisses voisines, où le vin & les rafraîchissemens ne manquoient pas ; ensuite il fut aussi donné un grand souper à toute la Noblesse, pendant que ces plaisirs champêtres regnoient autour du Feu. Ces divertissemens continuèrent jusqu'au lendemain & le tout se termina par un grand Feu d'Artillerie, de deux pieces de Canon, de deux Mortiers & d'un 3^e Mortier & 12. Grenades ou Perdreaux, posés le long du Canal, & d'autres pieces d'Artillerie.

Réjoissances faites à Cette.

LES S^{rs} de Bernage, Lieutenant de Galeres, & Commandant de deux Pinques armées pour la garde des Côtes, ayant appris à leur arrivée à Cette, la Naissance de Monseigneur le Dauphin, & voulant particulièrement marquer leur joye, résolurent de donner une Fête publique. Ils se rendirent le 29. Septembre à cinq heures du soir, avec M^{rs} l'Evêque d'Alais, de Bernage de S. Maurice, Intendant de Languedoc, & les Commisaires nommez par la Province pour la Sonde de ce Port, dans l'Eglise des Pénitens, où ils firent chanter le Te Deum, pendant lequel les deux Pinques du

NOVEMBRE. 1729. 2599

du Roi, qu'ils commandoient, firent trois décharges de Mousqueterie & de toute leur Artillerie, auxquelles les autres Bâtimens particuliers répondirent.

A l'entrée de la nuit, les deux Pinques, mouillées au milieu du Canal, furent illuminées avec autant d'art & de gout, qu'on distinguoit aisément les Manœuvres & les Corps de ces deux Bâtimens; tous les autres Vaisseaux éclairés de la même manière, étoient rangés sur deux lignes & offroient un coup d'œil des plus agréables.

La Maison des S^{rs} de Bernage, étoit également illuminée. On avoit dressé devant la porte un grand Bucher, auxquels M^{rs} l'Evêque d'Alais, de Bernage de S. Maurice & les autres principaux Officiers de la Province & des Galères, mirent le feu, les Tambours battirent au champ, les Pinques firent encore trois décharges de leur Artillerie, & lancerent une grande quantité de Fusées.

M^{rs} de Bernage donnerent ensuite un souper magnifique; six tables y furent servies avec autant d'abondance que de délicatesse, & deux Fontaines de vin coulerent pendant la nuit pour le Peuple qui faisoit retentir l'air de ses cris de Vive le Roi, vive la Reine & Monseigneur le Dauphin.

REJOUISSANCES à Clermont en Auvergne.

Les ordres ayant été donnez pour chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Cathedrale de Clermont, pour l'heureuse Naissance du Dauphin, la Bourgeoisie se mit sous les armes depuis le Jeudi 15, sous les Etendards des trois Capitaines de quartier, &c.

Cvj Le

2600 MERCURE DE FRANCE:

Le Dimanche 18. Septembre, le Clergé Seculier & Régulier de la Ville & Faubourgs de Clermont , s'étant rendu en l'Eglise Cathédrale sur les dix heures du matin; après que toutes les Cloches de la Ville & des Faubourgs eurent sonné pendant une heure, on fit une Procession generale, les quatre Chapitres étant en Chappes, & M. l'Evêque officiant en Habits Pontificaux, la Bourgeoisie étoit sous les armes, en haye, dans les ruës où passa la Procession.

Les Compagnies de Justice y assisterent dans cet ordre: la Cour des Aydes en Robbes rouges, précédée de ses Huissiers, M. le Vicomte de Beaune, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de la Basse Auvergne, en habit de Cérémonie, étoit placé entre le Premier Président & le Doyen. le Présidial marchoit ensuite, & après le Présidial, la Maison de Ville, à la tête de laquelle étoit M. de la Grandville, Intendant de la Province, ensuite l'Election, & enfin les Juges & Consuls des Marchands.

Le même jour sur les quatre heures du soir, on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise Cathédrale. Les mêmes Compagnies y assisterent dans l'ordre accoustumé. Le soir, il y eut des Illuminations & des Feux dans toutes les ruës. Le Premier Président donna un grand Repas à toute la Cour des Aydes, & aux autres personnes de considération de la Ville. Il y eut chez lui des Illuminations, des Feux de joye, des Fusées volantes, & des Fontaines de vin aux côtez de la porte de sa Maison.

Il y eut aussi une grande & belle Illumination à l'Hôtel de M. l'Intendant, qui donna un grand Festin aux Dames & aux personnes dis-

tin-

NOVEMBRE 1729. 2601

tinguées de la Ville. Il fut donné pareillement un grand Souper, avec Illuminations, Symphonie, &c. par les Echevins, à l'Hôtel de Ville, & leur Fête finit par un Bal.

La Place appelée *de la Poterne*, fut aussi illuminée; il y avoit dans cette Place 8. longues Tables pour le peuple, servies aux dépens des trois Capitaines de quartier. Beaucoup de Maisons particulières, & de Maisons Religieuses, furent illuminées de la manière qui convenoit à la situation & à la disposition de chaque Maison.

Le lendemain, la Cour des Aydes fit chanter dans la Chapelle du Palais, une Messe & un *Te Deum* en Musique, où elle assista en Corps, & en Robbes rouges. Les Officiers de la Milice Bourgeoise y assistèrent aussi avec quantité de personnes de considération.

Le soir, le Palais de la Cour des Aydes fut illuminé; il y eut un grand Feu de joye allumé dans la Cour, & on tira quantité de Fusées volantes. On servit ensuite des Tables pour le peuple dans la Galerie qui régne le long de la Cour du Palais, & on envoya aux Prisonniers du pain, du vin & de la viande.

On servit dans la Salle d'Audience de la Cour des Aydes un grand Souper sur trois Tables de 18. Couverts chacune, également & délicatement servies: la Salle étoit éclairée par un grand nombre de Bougies dans des Lustres & des Bras. Elle étoit entourée de Grands, où étoient placés trois ou quatre cent personnes, qui après avoir été Spectateurs, eurent tous part aux débris des Tables qu'on leur abandonna, ce qui forma une confusion agréable. Il y eut après le Souper & dans la même Salle un grand Bal, où dansèrent toutes

2602 MERCURE DE FRANCE

tes les Dames de la Ville , auxquelles on servit des rafraîchissemens , jusqu'à quatre heures du matin que dura le Bal.

Le Mercredi 21. du même mois , les personnes qui composent le Concert , établi depuis peu à Clermont , chanterent un *Te Deum* en Musique dans l'Eglise des Carmes , & le lendemain il y eut un grand Souper dans la Salle de l'Hôtel de Ville , destinée pour le Concert : on chanta le 29. Septembre une Pastorale sur la Naissance de Monseigneur le Dauphin.

RE'JOUISSANCES faites à Joinville.

LE jour de ces Réjouïssances ayant été fixé au Dimanche 25. Septembre , toutes les Cloches sonnerent dès la veille à trois tems differens pour l'annoncer , & les Canons du Château firent plusieurs décharges. Le lendemain après le *Te Deum* solennellement chanté , les quatre Compagnies de Dragons qui sont en quartier , la Compagnie de l'Arquebuse en habits uniformes , plusieurs Compagnies de Bourgeois , & les Officiers à leur tête , firent plusieurs fois le tour de la Ville , marcherent avec beaucoup d'ordre & de discipline , & firent plusieurs décharges pendant qu'on alluma le Feu , qui étoit aussi beau que le lieu , & la crainte d'un Incendie pouvoit le permettre ; on tira cependant quelques Boîtes & quelques Fusées , & toute la nuit , & les jours suivans se passerent en Réjouïssances publiques , & pendant ce tems on entendit toujours , ou le son des Cloches , ou celui des Tambours , ainsi que celui des Violons & de divers Instrumens.

Vers

NOVEMBRE. 1729. 2603

Vers les huit heures du soir chaque Particulier alluma des Feux devant sa porte, & toutes les fenêtres des Maisons furent illuminées. Ce qui a paru de plus beau en ce genre est l'Illumination du Château. Toute la face qui regarde la Ville & qui est très étendue, fut illuminée par plus de quinze cens Lampions qui faisoient un très-beau coup d'oeil; le Clergé, les Communautéz, & plusieurs Particuliers qui ont leur charité réglée, doublerent ce jour-là l'aumône aux pauvres; il y eut plusieurs Fontaines de vin & plusieurs Tables couvertes de viande, de pain & de vin en plusieurs endroits de la Ville; les Convens, tant de Religieux que de Religieuses, se distinguèrent aussi par un très-grand nombre de cierges qui étoient distribuez d'espace en espace dans l'enceinte interieure de leur Eglise, & par un grand nombre de Lampions dans les espaces vuides & dans le Chœur, qui posez derriere des Devises convenables au sujet, faisoient lire à tout le monde, en cris d'allegresses, *Vive le Roy, vive la Reine, vive le Dauphin.* La cérémonie finit par le son des Timballes & de sept Trompettes du Régiment de Villeroy, Cavalerie, qui avoit ce jour-là séjour à Joinville, & qui sonnerent pendant que l'on tiroit un très-grand nombre de Fusées, ce qui dura une partie de la nuit.

Ces Réjouïssances ont été accompagnées de deux Discours de M. Clement, Docteur de Sorbonne, Doyen & Curé de Joinville, connu par plusieurs Pièces d'Eloquence qu'il a faites en différentes occasions, & qui ont été annoncées dans plusieurs Journaux. L'un de ces Discours fut prononcé le Dimanche 25.

Sep-

264 MERCURE DE FRANCE.

Septembre, après les Vêpres de la Paroisse, & immédiatement avant le *Te Deum* & les Feux de joye, & l'autre le lendemain 26. au milieu de la Messe Solemnelle, chantée en Actions de Graces de la Naissance d'un Dauphin. Ils convenoient l'un & l'autre parfaitement à ce sujet, & tous les Corps de la Ville Seculiers & Reguliers s'y trouverent.

*LETTRE écrite du Port Beau-Voisin ,
le 9. Octobre par M. Faure , sur la
Naissance du Dauphin.*

Vous me demandez, Monsieur, une Relation de ce qui s'est passé dans notre petite Ville, à l'occasion de la Naissance du DAUPHIN; vous ne vous attendez pas, sans doute, à un détail de magnificences, elles passent notre portée; mais aussi il est difficile qu'on ait pû nous surpasser ailleurs en zele, en empressemens, & en bonne volonté; nous avons pour témoins les Savoyards, nos plus proches Voisins, qui ne sont pas coûtumiers de venter nos œuvres, & qui n'ont pû refuser, dans cette circonstance, de justes éloges à nos ardeurs & à notre amour pour notre Souverain, & pour sa Posterité.

Le 7. Septembre à deux heures après minuit, M. de Villeneuve, Commandant dans cette Ville, apprit cette grande nouvelle par le Courrier qui la portoit au Roi de Sardaigne; il ne voulut pas attendre le jour pour en faire part aux habitans; il alla lui-même dans le moment, de maison en maison, annoncer ce Desiré des Nations; il eût la satisfaction de voir seconder sa joye par les grands & les
petits,

NOVEMBRE. 1729. 2603

petits , qui dans moins d'une demie-heure de tems remplirent les ruës de la Ville , firent retentir leurs cris de joye , & leurs acclamations redoublées ; enforte qu'on entendoit par tout *Vive le Roi , la Reine , & Monseigneur le Dauphin*. Je vous assure que l'on n'attendit pas des ordres & des jours marquez pour les Réjouïssances , chacun donna libre carrière à les empressemens ; les Feux , les Festins , & les Danses ont fait la principale occupation des peuples pendant un mois entier.

Le Dimanche 25. Septembre , ensuite du Mandement de l'Evêque de Belley , les Officiers de la Ville , firent chanter une Grande-Messe en Musique , & le *Te Deum* ; le soir on fit une Procession generale , & on donna la Benediction du S. Sacrement. Le même jour M. le Commandant donna un grand Repas & un Bal , où l'on distribua quantité de rafraîchissemens , avec illumination , ce qui dura jusqu'au lendemain.

Le Dimanche suivant 2. Octobre , fut le jour le plus marqué pour la joye publique ; les Troupes & la Bourgeoisie , se mirent sous les armes dès les six heures du matin ; cinquante jeunes gens formerent une Compagnie de Cavalerie très-brillante , commandée par un ancien Capitaine qui s'est retiré du Service , & precedez par une bande de violons & autres instrumens ; ils s'occuperent pendant toute la journée à faire des salves aux Portes de tous les Principaux habitans de la Ville.

Le Commandant avoit fait dresser trois buchers sur une hauteur , où une partie de la Savoye pouvoit les découvrir ; on n'y avoit épargné
ni

1606 MERCURE DE FRANCE.

ni les ornemens, ni les devises, & à l'entrée de la nuit, qui fut des plus belles & des plus favorables, le Commandant précédé par les Troupes & la Bourgeoisie, & accompagné de toute la Noblesse du Pays, alla en cérémonie mettre le feu aux trois Buchers; on fit trois décharges de Boëtes & de Mousqueterie, & on ne cessa pendant toute la nuit d'en faire d'autres, mêlées de Fusées & d'artifices.

Après le Feu, le Commandant revint avec le même ordre dans la Ville qui étoit éclairée superbement par des Lampions & des Lanternes sans nombre; chacun avoit fait devant sa maison une décoration particulière, avec quantité d'Inscriptions & de Devises; on peut même dire que les Maisons de M. le Commandant, de M. de la Cornière, de M. du Frêne, Contrôleur des Fermes, de M. Durozier, Maire, & de M. l'Abbé Dilliard, étoient illuminées, & ornées avec gout, avec noblesse, & même avec magnificence: ce dernier avoit fait placer devant la façade de sa Maison le Portrait du Roi, celui de la Reine, & un autre de Monseigneur le Dauphin.

Au-dessus du Portrait du Roi on lisoit ce Texte de l'Ecriture: *Videte quem vobis elegit Dominus quod non sit similis ei.*

Et au dessous du même Portrait: *Potens in terra erit semen ejus.*

Au-dessus du Portrait de la Reine: *Respexit Deus ancillam suam.*

Et au dessous du même: *Beatam illam dicent omnes generationes.*

Au-dessus de celui de Monseigneur le Dauphin: *Generatio rectorum benedicetur.*

Et au dessous: *Iste puer magnus coram Domino nam & manus ejus cum ipso est.*

Jou-

NOVEMBRE. 1729. 2667

J'oubliois de vous dire que le vin fut plus commun que l'eau dans la Ville pendant toute la journée ; il y en eut plusieurs Fontaines qui ne cessèrent de couler jusqu'au lendemain ; on eut le plaisir de voir à celle qui étoit à la Porte du Commandant , que deux Manants , pour en entonner à discretion , avoient percé le Tonneau en-dessous , & à deux genoux , ils s'en donnerent à la regalade jusqu'au dernier point d'yvresse.

Il y eut ce soir même un souper de soixante personnes des plus qualifiées , parmi lesquelles étoient plusieurs Officiers de distinction des Troupes du Roi de Sardaigne , & un Bal ensuite , que le Commandant & le Contrôleur des Fermes donnerent au Public , où les Dames & les Demoiselles du pays & du voisinage étoient d'une parure très recherchée ; les rafraîchissemens y furent distribuez en abondance , & le Bal fut terminé par une femme âgée de quatre-vingt-quinze années , qui dans deux Gavotes à six heures du matin , avec un jeune Gentilhomme de la Ville. Je vous cite ce trait pour vous exprimer que chacun dans tous les âges & dans tous les Etats , a voulu signaler son zele , son empressement & sa joye.

RE'JOUISSANCES faites par M. l'Abbé , Prince de Murbac & de Lure en Alsace.

DE toutes les Provinces du Royaume , il en est peu qui se soient si distinguées par les marques éclatantes de joye qu'elles ont données à la Naissance de Monseigneur le Dau-

2608 MERCURE DE FRANCE.

Dauphin, que l'Alsace. Les soins & les attentions de M. le Maréchal du Bourg, & de M. l'Intendant, n'y ont pas peu contribué, en secondant les intentions des peuples.

L'Abbé, Prince de Murbac & de Lure, n'avoit pas attendu la Naissance d'un Dauphin pour marquer son zele pour la Couronne. Ce pieux Abbé avoit ordonné, une année auparavant, aux Capitulaires de ses deux Chapitres de Murbac & de Lure, de reciter chaque jour, après les Complies, un Rosaire, pour implorer le secours de la Sainte Vierge, afin d'obtenir un Dauphin; tous les soirs on exposoit le S. Sacrement, & on donnoit la Benediction, &c.

Dès qu'il eut appris que le Ciel avoit rempli les vœux de toute la France, il n'épargna ni dépense, ni attention pour témoigner sa reconnoissance envers Dieu, & sa joye de la Naissance d'un Dauphin.

Le Dimanche 18. Septembre il ordonna à tous les Bourgeois de la Ville de Guebiller, en haute Alsace, au nombre de 20. d'être sous les armes; il leur fit distribuer de la poudre pour douze décharges; ils resterent dès le matin dans la cour du Château, où l'on avoit dressé un Autel attenant la Chapelle, le Prince s'y rendit, revêtu de ses habits Pontificaux, & accompagné de tous les Officiers de sa Maison, de ceux de sa Principauté, & de plusieurs Gentilshommes voisins. Après avoir récité à genoux le Rosaire avec tout le peuple, il entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique, il donna ensuite la Benediction du S. Sacrement, pendant laquelle les deux cent Fuseliers firent la premiere décharge; plusieurs Cors de Chasse étoient distribués sur les Montagnes voisines, qui son-

noient

NOVEMBRE. 1729. 2609

nerent des Fanfares , & le Canon & les Boëtes qu'il avoit fait transporter sur une Montagne voisine très-élevée , annoncerent à une partie de l'Alsace , à tout le Brisgau , au-delà du Rhin , & aux Suisses voisins , la joye de tous les Sujets du Roi. Les Fuseliers partirent ensuite pour aller sur la Montagne , accompagnés du premier Officier du Prince , qui mit le feu à un grand Bûcher qui brûla toute la nuit ; le Canon & les fuseliers firent encore plusieurs décharges ; sur les neuf heures on tira plusieurs Fusées au dessus de la Montagne & un Feu d'artifice. Toute la cour du Château & l'exterieur furent ornez de 300. Lanternes , avec des Bougies : on lisoit par tout *Vive le Roi.*

Dans la grande Salle du Château il y avoit une Table de quatre-vingt Couverts , qui fut abondamment & splendidement servie , pour les Capitulaires , la Noblesse voisine qui y avoit été invitée , & pour tous les Officiers du Prince. Dans la chambre à côté , on avoit dressé trois autres Tables de 12. Couverts pour les Ecclesiastiques & les Principaux Bourgeois de la Principauté. Le Lundy & le Mardi suivant , les mêmes Tables furent servies , & les mêmes personnes invitées. Dans la cour il y avoit une Table de deux cent Couverts pour les Bourgeois pendant les trois jours , & à la porte du Château on distribuoit du pain & du vin au peuple ; il y eut un Bal au Château, M^{rs} ses Neveux , de l'illustre Famille de Beroldinguen , en firent les honneurs , & firent distribuer des rafraîchissemens avec beaucoup de profusion. Le Prince fit aussi distribuer plusieurs Vases de Vermeil & quelques
Cou-

Couverts d'argent aux Tireurs & à la Jeunesse Bourgeoise.

Le Dimanche 25. il alla sur les trois heures à la Paroisse, où il officia à Vêpres, assista au *Te Deum* & à la Procession, accompagné de ses Officiers; il fit ensuite porter un grand Souper à l'Hôtel de Ville, où il assista avec ses Officiers. Le Grand-Prieur du Chapitre de Lure, de l'illustre Maison de Reynac, suivit quelques jours après l'exemple du Prince. Les Fêtes qu'il donna à la Ville de Lure, dans le Comté de Bourgogne, furent des plus belles & des mieux ordonnées.

*FESTE donnée par M. l'Abbé le Maître,
Doyen de l'Eglise Cathédrale, Official,
Vicaire General, & Syndic du Clergé
du Diocèse de Chaalons.*

MR. l'Abbé le Maître, qui en 1721. fit éclater son zèle & son profond respect pour la Personne du Roy, lors de la Convalescence de Sa Majesté, par une Fête brillante & magnifique qu'il donna à Chaalons, dont la Relation fut inserée dans le Mercure d'Août de la même année, vient de donner des marques éclatantes de la part qu'il a pris à la joye universelle qu'à cause l'heureuse Naissance de Monseigneur le Dauphin.

En sa qualité d'Abbé de Toussaints, il est Seigneur d'une partie de la Ville, appelée le Bande-l'Isle; M. l'Evêque, étant alors auprès de la Reine, comme premier Aumônier de S. Majesté, l'Abbé le Maître se trouva le Chef & le Président du Conseil de la Ville, ainsi

NOVEMBRE. 1729. 2611

ainsi qu'en qualité de Doyen, il est le Chef & le Président du Chapitre.

Le 27. Septembre, sur les cinq heures du soir, le Corps de Ville se mit en marche pour se rendre en l'Eglise Abbatiale, précédé de la Compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse sous les armes, en un uniforme très-propre, des Archers de la Ville revêtus de leurs Casques, la Hallebarde sur l'épaule, de tous les Tambours & Violons de la Ville, les Bourgeois du Ban-de-l'Isle étoient sous les armes, & bordoient les rues jusqu'à l'Eglise.

Le Corps de Ville étant placé dans l'Eglise, ainsi que les Officiers de la Justice de l'Abbé, les Chevaliers de l'Arquebuse ayant pris les places, M. l'Abbé en Rochet, & en Chape, accompagné des Religieux de l'Abbaye, entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique de la Cathédrale, pendant lequel les Bourgeois firent une décharge générale de leur Mousqueterie, suivi d'une salve de plusieurs Boîtes & petits Canons, Les prières finies, l'Abbé vint se mettre à la tête du Corps de Ville, qui se mit en marche & alla au Jard, pour y voir tirer, avant le souper, un Feu d'artifice, préparé au milieu de cette fameuse Promenade; mais une pluie étant survenue, M. l'Abbé remit à le faire tirer au premier beau jour, ce qui a été exécuté depuis avec succès; du Jard on revint chez l'Abbé dans le même ordre; on trouva la grande Porte de sa Maison ornée d'un Arc de Triomphe, avec des Figures de relief, qui avoient rapport à la Naissance de Monseigneur le Dauphin, aux deux côtés de l'Arc de Triomphe, paroissoient deux grands Dauphins, d'où couloient deux Fontaines de Vin; on voyoit dans différents
Cartouches

Cartouches les Armes du Roy, celles de la Reine, des Dauphins, & des Fleurs de Lys sans nombre; sur le mur de clôture, à côté du grand Portique, on avoit placé deux Pyramides de 15. pieds de haut, garnies d'ornemens de plomb doré, auxquels étoient attachés un nombre infini de Lampions. Le Portique étoit terminé par un grand Soleil; toute la Maison étoit illuminée, les toits, les murs de clôtures, la Cour & les Jardins étoient garnis d'un nombre prodigieux de Pots à feu, de Terrines & de Lampions, placez avec beaucoup d'art. Les deux Flèches des Tours de la Cathédrale qui sont de pierre, & à jour, étoient illuminées, ce qui fut un spectacle nouveau & très-agréable.

M. l'Escalopier, Intendant de la Province, honora la Fête de sa présence. En attendant le Souper, on donna un Concert, où il fut chanté une belle Cantate sur la Naissance du Dauphin.

Il y eut trois Tables, deux de vingt-six Couverts chacune, & la troisième de dix-huit; elles furent servies en même-tems avec une profusion, une délicatesse, & une propreté égale.

Pendant le Souper, qui fut toujours accompagné d'une très-belle Symphonie, M. l'Abbé porta à M. l'Intendant & à toute l'Assemblée la Santé du Roi; elle fut célébrée par les Tambours & les Violons; on fit en même-tems une salve de tout le Canon; on bû successivement dans le même ordre & le même respect, la Santé de la Reine, celle de Monseigneur le Dauphin, & celle de toute la Famille Royale.

M. l'Abbé envoya le même jour des provisions

NOVEMBRE 1729. 2613

sons de pain , de vin & de viandes , pour tous les Malades , Sœurs & Servantes de l'Hôtel-Dieu , à tous les Pauvres de l'Hôpital General , aux Mandians renfermez , & aux Prisonniers , auxquels il fit distribuer de l'argent.

Il envoya du Gibier à la plupart des Convents d'Hommes & de Filles , du Vin & du Poisson aux Communautés qui sont maigre ; en sorte qu'on peut dire que cette Fête , à laquelle toute la Ville prit part , fut universellement applaudie.

RE'JOUISSANCES faites à Toulon.

Rien ne peut égaler la joye qu'a causé à Toulon la nouvelle de la Naissance de Monseigneur le Dauphin ; elle y fut annoncée par le bruit de tous les Canons de la Ville , Tours & Forts , & par le son des Cloches. Chacun a cherché dans cette occasion à se distinguer , grands & petits , tous y ont pris part ; mais dans le nombre des Fêtes qui se sont données , rien n'égale celle que fit M. Mithon , Intendant , qui se retira pour cet effet au Jardin du Roi , éloigné de la Ville d'une portée de Mousquet , lieu très-commode pour l'exécution de ce qu'il s'étoit proposé le 22. Septembre.

La Porte du Jardin étoit ornée de Peintures qui formoient une magnifique Architecture , avec des Devises & Emblèmes convenables au Sujet. Il y avoit sur le Fronton un Dauphin de chaque côté , avec les Armes du Roy & du Dauphin , surmontées d'une Couronne. Tout cela fut illuminé par une infinité de lampions , & les murs de clôture du Jardin l'étoient aussi , les Arbres de l'Allée qui conduic

D à

2614 MERCURE DE FRANCE.

à la Maison , & qui est fort longue , étoient garnis de trois rangs de Lampions ; cette Allée aboutissoit à une grande Salle artificielle , qu'on avoit élevée devant la Maison qui y étoit jointe , capable de contenir plus de 300. personnes ; elle étoit ornée de Lustres & d'une infinité de lumières dans un très-bel ordre , & tout le Balcon l'étoit aussi avec beaucoup d'art ; on y avoit placé 24. gros Flambeaux de Cire blanche , qui accompagnoient deux Dauphins. Cette Allée ainsi éclairée , qui monte en Amphitheatre , terminée par l'illumination de la Salle , du Balcon , & de toute la façade de la Maison , faisoit un effet admirable : on y voyoit plus clair qu'en plein jour , & il sembloit qu'on entroît dans le Temple de la Lumière. La nuit étoit tranquille , il n'y avoit pas un souffle de vent , & s'il y avoit quelques Zephirs , ce n'étoit que pour marquer leur admiration , & rendre la Fête plus brillante. On avoit invité à cette Fête quantité de Dames ; & les Principaux Officiers.

Le Souper fut servi sur trois Tables de 12. 14. & 12. Couverts , avec une plus petite. Le Repas fut somptueux & d'une magnificence au-delà de ce qu'on peut dire. Les Vins de toutes sortes n'y furent point épargnez , non plus que les Liqueurs ; la Santé du Roy , de la Reine & du Dauphin , furent portées & buës solennellement à pleins verres , à quelques distances l'une de l'autre , au bruit des Trompettes , & de 50. Boëtes à chaque santé.

Avant le souper , on tira devant le Jardin un Feu d'artifice , peu considerable , à la verité , n'ayant pas eu de tems pour se préparer , mais
dont

NOVEMBRE. 1729. 2615

dont l'exécution fut à merveille. Il y avoit 400. Fusées volantes très-belles, & quelques Bombes artificielles, dont l'effet fut admirable. Il y avoit des Sentinelles à la porte du Jardin, mais seulement pour empêcher le désordre; car M. l'Intendant avoit donné ordre de laisser entrer le peuple, qui fut charmé de ce spectacle, & qui admiroit la Métamorphose du Jardin, qui en si peu de tems parut un lieu enchanté. Deux Fontaines de très-bon vin coulerent à la porte toute la nuit, & il n'y en eut pas une goutte de perdue.

Après le Souper qui dura depuis 8. heures du soir jusqu'à une heure après minuit, on commença le Bal, où l'on dansa jusqu'à 6. heures du matin, que chacun se retira très-satisfait de la politesse, de la profusion & de l'ordre dans lequel tout se passa.

Si cette Fête, aussi galante que magnifique, a fait honneur à M. Mithon, il n'en a pas moins eu de l'action genereuse & pleine de charité, qu'il fit le jour que cette heureuse nouvelle arriva. L'on étoit assemblé en Conseil de Guerre pour juger deux Matelots délinquans, l'un du Royaume, & l'autre des Classes; le Jugement dressé, & la plume à la main pour le signer, on entendit tout à coup, le bruit du Canon, des Cloches, & les cris éternels de *Vive le Roi, & Monseigneur le Dauphin*, ce qui saisit tellement de joye toute l'Assemblée, qu'on fut quelque-tems sans parler (& à la verité, on ne s'entendoit plus) M. l'Intendant se leva, demanda la suspension du Conseil, & se chargea d'interceder pour les Criminels, ne pouvant, dit-il, résoudre dans un tems de joye & d'alle-

Dij gresse;

2616 MERCURE DE FRANCE:

greffe, & à la nouvelle d'un événement qui annonce le bonheur de la France, de donner sa voix pour faire des malheureux. Il en écrivit en Cour, & sa Lettre eut tout le succès qu'il pouvoit desirer; le Roi ayant accordé la grace de ces deux Deserteurs, sur la demande de l'Intendant, dont le zele pour le service de S. M. sa justice & sa charité, font l'admiration generale.

Réjouissances à Bayonne.

LE Dimanche 25. de ce mois, ayant été indiqué pour chanter le *Te Deum*, l'Etat Major, les Officiers de la Marine, les Chefs de la Justice, le Corps de Ville, toute la Bourgeoisie & un très-grand nombre de Gentilshommes venus de la Campagne, se rendirent à la Cathédrale; on y chanta Vêpres avec grande solennité, M. l'Evêque y officia; dès qu'elles furent finies, le Clergé, toutes les Communautés Religieuses, suivies de tous ceux qui y avoient assisté, firent le tour de la Ville en Procession; les Troupes bordoient les rues qui étoient tapissées, & toutes les fenêtres illuminées. On fit plusieurs salves de Canon des Châteaux & des Vaisseaux qui sont à la Rade. La Procession de retour à la Cathédrale, M. l'Evêque entonna le *Te Deum*, pendant lequel un nombre infini de peuple qui étoient dans l'Eglise marquoit par un profond silence leur zele à rendre grâces au Seigneur de la Naissance de Monseigneur le Dauphin. Après le *Te Deum*, M. Daïoncour, accompagné du Corps de Ville, se rendit à la Place publique, où il fut allumé un grand feu, aux acclamations du Peuple

NOVEMBRE. 1729. 2617

Peuple; toute l'Arrillerie se fit entendre par trois differentes fois. Les Remparts de la Ville, Châteaux & Citadelle, étoient entourez de Troupes qui firent trois décharges. La Réjouissance fut continuée jusqu'à deux heures après minuit, par une des plus grandes Fêtes qu'il y ait eu dans cette Province, elle fut donnée par M. l'Evêque. Le Chapitre, les principaux Officiers de la Reine, premiere Douairiere d'Espagne, l'Etat-Major, les Officiers de la Marine, les Corps du Génie & de l'Artillerie, tous les Officiers de la Marche & de S. Simon, les Chefs de la Justice, le Corps de Ville, plusieurs Gentilshommes des environs de la Ville & les principaux Bourgeois y étoient invitez; toute la façade de l'Evêché qui est d'une grande étendue, étoit illuminée dans un très-grand nombre de Lampions; il y en avoit dans le Parterre qui donnoient un point de vûe des plus agréables, à cause des differens desseins & des formes ingénieuses. Le Portail étoit tout garni de Lampions, qui formoient une Couronne, soutenue par deux Dauphins, & on lisoit au-dessus *Vive le Roi, la Reine & Monseigneur le Dauphin*. Tous les Habitans couroient, à l'envi, pour voir cette magnifique illumination. Jusqu'à 2. heures après minuit, on ne cessa un instant d'entendre des cris de *Vive le Roi, la Reine & Monseigneur le Dauphin*. Le dedans de l'Evêché étoit illuminé d'un nombre infini de bougies. Le souper fut servi à neuf heures; il y avoit sept Tables occupées par cent trente personnes. Elles furent toutes servies avec beaucoup de somptuosité & de magnificence; il y regnoit un ordre merveilleux; il y eut pendant le souper un Concert de toute la Musique de la Reine

D iij Douai;

2618 MERCURE DE FRANCE.

Doüairiere d'Espagne ; on tira par trois différentes fois 36. Boëtes & une très-grande quantité de Pufées. On distribua à la Populace qui s'étoit emparée de la cour, quantité de vin & de quoi manger. Il y avoit dans toutes les ruës un nombre infini de Feux de joye toutes les maisons de la Ville étoient illuminées, &c.

Le 4. Octobre il y eut à l'Hôtel de Ville un magnifique Repas & Bal, précédé d'une *Pamparruque* * des plus brillantes, composée d'environ 160. personnes de distinction, en hommes & en femmes, chacun avec ses plus beaux ajustemens, nipes & bijoux ; & ce qu'il y a de particulier, c'est que malgré la pluye continuelle & au mépris des plus belles Etoffes & des plus belles Hardes, la *Pamparruque* fut dansée dans les ruës, au Palais Episcopal, au Gouvernement, &c.

On n'a jamais vû le Peuple si transporté de joye, & on n'entendoit que Symphonie & Danses nuit & jour. C'est ainsi que les Bayonnois, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, ont signalé leur zele & leur fidélité, ne

* On appelle *Pamparruque*, une certaine Danse ou Marche, dans laquelle les hommes & les femmes se tenant les uns les autres par des Serviettes, forment une longue file, & vont ordinairement au son d'un Tambour à deux baguettes, qui bat d'une maniere affectée à la *Pamparruque* ; on fait divers sauts & divers tems, & cette Chaîne prend différentes formes. On danse en rond quand on passe devant quelque personne de considération ou devant quelque maison qu'on veut honorer, & le Tambour bat différemment. Les ~~petits~~ gens qui dansent la *Pamparruque*, se prennent par la main.

perdant

NOVEMBRE. 1729. 2619
perdant jamais de vûe cette Devise de leur
Ville : *Numquam polluta*. Il y a eu aussi à
Bayonne un très-beau Feu d'artifice sur la Ri-
viere & d'autres marques éclatantes de la
plus grande démonstration de joye.

Réjoüissances faites à S. Jean de Luz.

LE Dimanche 2. Octobre, ayant été indiqué
pour commencer la Fête, on chanta après
les Vêpres le *Te Deum* & l'*Exaudiat* en Mu-
sique, après une Procession generale. Le soir
on alluma un grand Feu de joye au milieu de
la Place principale, en face de l'Hôtel de
Ville.

Pendant la Procession on fit une salve du
Canons de la Ville, une seconde pendant le
Feu de joye, & une troisième à huit heures
du soir. M. de Lasserre, Commandant du Fort
du Soura, fit aussi trois salves de tout le Ca-
non du Fort; tous les Vaisseaux du Port &
de la Riviere, en firent autant.

On peut dire que cette Ville s'est surpassée
dans cette occasion; l'on ose assurer qu'il n'y
a point de petite Ville dans le Royaume qui
ait fait de si grands efforts pour signaler son
zele & son affection pour le Roi & la Famille
Royale. On en jugera par ce détail.

Le Dimanche 9. la Fête fut annoncée dès
le matin par le bruit du Canon de la Ville &
du Fort; les Magistrats ayant invité M. le Com-
mandant, toute la Noblesse & tous les Bour-
geois notables de la Ville, aussi bien que les
plus distinguez d'entre les Etrangers qui se
trouverent pour lors à S. Jean de Luz, on
se rendit à midy à l'Hôtel de Ville, où l'on
avoit dressé trois tables, chacune de trente

D iij Cou

2620 MERCURE DE FRANCE.

Couverts , dans la principale Salle qui est très-spacieuse On y servit un Repas des plus splendides. Les mets les plus exquis & les vins les plus délicieux y furent étalez avec profusion ; la joye animoit tous les visages , & sur tout ceux des Vieillards , qui ne pouvoient à leur gré faire assez éclater les transports que leur caufoit la Naissance d'un Prince, dont le Trisayeul avoit célébré son Mariage à leurs yeux en 1660. Ils se rappelloient sans cesse le jour de ce grand Mariage , & comparoient leur joye presente à leur ancienne allegresse.

M. le Bayle (c'est le nom qu'on donne au premier Magistrat) porta successivement les santez du Roi, de la Reine & de Monseigneur le Dauphin ; on y but avec de grands cris d'allegresse , & au bruit de trois décharges de tout le Canon de la Ville & du Fort. Après ces santez on porta celles de toute la Famille Royale , à l'occasion de laquelle on fit une quatrième décharge generale. Les Navires du Port du Soura & de la Riviere , qui étoient au nombre de 45. ou 50. sans compter les Barques , firent aussi un feu continuel. Pendant tout le Repas , une belle & nombreuse Symphonie ne cessa pas de jouer.

Après le Repas , qui dura quatre heures , tous les Convives sortirent de l'Hôtel de Ville en Pamparruque , & danserent par toutes les rues durant deux heures, le soir à la clarté de cent flambeaux de cire blanche. La Danse étoit menée par M. le Bayle , & se fit au son de 12. Tambourins & d'autant de Tambours , à la mode du Pays.

On tira ensuite un très-beau Feu d'artifice, travaillé par des Espagnols qui sont fort versez dans ces sortes d'Ouvrages , & qu'on avoit fait
venir

venir exprès. On fit des Feux de joye à toutes les portes , & toutes les Maisons furent illuminées ; mais les Illuminations de l'Hôtel de Ville & du Clocher de l'Eglise principale, qui est fort beau & orné d'une Galerie d'un grand circuit, mériteroient une attention particulière. Elles étoient faites avec beaucoup d'art & de gout : on n'en donne pas la description , pour ne pas trop s'étendre.

Tous les Vaisseaux du Port & de la Riviere, qui étoient ornez de leurs Parois , Flames & Pavillons , furent aussi illuminez de Lampions le long des Vergues avec des Fallots au bout, ce qui faisoit un spectacle très-agréable. On tira aussi un nombre infini de Fusées durant toute la nuit , pendant laquelle le peuple qu'on avoit eu soin de régaler , en servant des tables & faisant couler des Fontaines de vin dans les onze Quartiers qui composent la Ville , ne cessa pas de danser en autant de bandes qu'il y a de Quartiers.

Une heure avant que de tirer le Feu d'artifice, on mena à la Danse toutes les Dames distinguées de la Ville , qu'on ramena ensuite à l'Hôtel de Ville, où on leur servit un ambigu des plus magnifiques, après lequel on ouvrit un Bal qui dura jusqu'à quatre heures du matin.

Le lendemain toutes les Boutiques furent fermées , aussi bien que le jour suivant, & on continua les Réjouissances ; on vit plus de 30. Danses à la mode du Pays, depuis midy jusqu'à neuf heures du soir ; ces Danses ou Branle en file , se rencontroient quelquefois dans une rue au nombre de cinq ou six , faisant différentes routes , ce qui formoit une confusion des plus plaisantes ; mais quand la

D v Danse

2611 MERCURE DE FRANCE.

Danse principale , qui étoit sortie de l'Hôtel de Ville paroissoit , les autres qui se rencontroient sur son chemin , s'arrêtoient pour la laisser passer. Une singularité qu'on ne doit pointomettre , c'est que le deuxième jour de la Fête , 50. hommes au-dessus de soixante ans , s'aboucherent avec autant de femmes de leur âge , & firent en Pamparruque le tour de la Ville , après quoi ils danserent un saut basque dans la grande Place avec toute l'agilité naturelle à la Nation. On a remarqué qu'il n'y a point de Contrée dans le Royaume où l'on voye tant de Vieillards , ni si dispos que dans ce Pays.

Le Saut-Basque , est une Danse extrêmement haute & legere , & d'une telle vivacité , que les yeux ont de la peine à suivre les mouvemens du corps , des bras & des pieds des Danseurs , qui s'élevent très-haut avec une agilité & une justesse admirable. On la danse sur un air particulier d'un mouvement très-rapide , affecté à cette Danse , & joué par une Flute à Trois & un Tambourin , composé d'une espece de Boëte sonore , ornée de 4. cordes à boyau tenduës , sur lesquelles celui qui joue de la Flute bat de la main droite avec une baguette , pour marquer la mesure de l'air , & c'en est , pour ainsi-dire , la Basse-continue.

Il y eut aussi les deux nuits suivantes Bal à l'Hôtel de Ville , où les liqueurs chaudes & froides ne furent pas épargnées. Les Danses n'ont pas discontinué durant les trois jours , & l'on peut dire qu'il falloit avoir des jambes de Basques pour ne pas être accablé de fatigue après un exercice si violent & si continuél.

La situation de la Ville ne servit pas peu à relever

NOVEMBRE. 1719. 2613

relever l'éclat & la beauté des Illuminations. Comme S. Jean de Luz est entouré presque de tous côtés par la Mer & la Riviere, on auroit dit à le voir d'un certain éloignement, que c'étoit une Isle enchantée, couverte d'Étoiles & de feu; on n'avoit pas oublié d'illuminer le Pont dans toute sa longueur qui est considerable. Si l'on joint à cela l'effet que devoient faire les Illuminations des Maisons qui sont des deux côtés sur les bords de la Riviere, & qui forment deux lignes qui s'avancent jusqu'à la Mer, & celles des Vaisseaux de la Riviere & du Port, on comprendra aisément que le spectacle devoit être des plus charmans.

Le Mercredi 12. Octobre, les Jeunes Gens les plus distingués de la Ville commencerent une Fête composée d'un grand Festin, d'un Bal, & de Danses en Pamparruque. Le 2. jour ils menerent en Danses par toutes les Ruës les jeunes filles des meilleures Familles, & danferent ensuite avec elles les danses Basques, dans la Place principale. Les Capitaines Baleniers & les autres marins ont aussi fait des Réjouïssances en particulier, aussi bien que les Corps de métiers; de sorte que les Réjouïssances ont duré huit jours.

Un grand nombre d'Espagnols de la Frontiere s'étoient rendus d'avance à S. Jean de Luz, pour voir la Fête, & le bruit du Canon en attira plusieurs autres; on en comptoit plus de deux mille.



D vj FESTE

*FESTE donnée à Marseille, extraite
d'une Lettre.*

LA Fête que le Chevalier de Piles, Capitaine de Galere, exerçant les fonctions de Capitaine Gouverneur Viguiier de la Ville de Marseille pour son Neveu, donna à l'occasion de la Naissance du Dauphin, fut des plus belles & des plus magnifiques. Il fit élever au bout de la rue S. Fereol, en face de la nouvelle Eglise, un Arc de Triomphe qui avoit trente-six pieds de largeur, sur une hauteur proportionnée; il étoit d'Ordre composite; le faite des colonnes, & la frise de la corniche étoient feints de lapis. La Corniche & les Arriere-corps étoient de grisaille, & les Piedestaux des colonnes étoient feints de jaspe. Il regnoit sur la corniche une magnifique Balustrade en marbre campan, entrelassée de quatre Piédestaux de jaspe. Sur ces Piédestaux, il y avoit des trophées d'armes dorés en plein. Les Armes du Roi étoient placées au milieu des Piédestaux dans un Cartonche doré, & celles du Dauphin, dorées de même, étoient sur la Corniche.

A chaque face de l'Edifice, il y avoit un Enfant, peint au naturel, assis sur un Dauphin, dans une Conque, d'où une Fontaine de vin couloit. Il y avoit une Emblème à droite, représentant un Dauphin couronné, qui s'élançoit hors de l'eau, & divers autres petits poissons qui faisoient des efforts pour le suivre, avec ces paroles : *Quis enim aqua- bitur illi.*

A gauche, il y avoit une autre Devise dont le

NOVEMBRE. 1729. 2625

le corps étoit de différentes Nations qui regardoient un Soleil levant, avec ces paroles pour ame : *Non uni, sed pluribus.*

Au milieu du Frontispice, on voyoit une autre Emblème qui représentoit aussi un Soleil levant & une Galere, sur l'Eperon de laquelle on voyoit le Capitaine qui excitoit son Equipage au travail ; l'ame de cette Devise étoit ce vers :

Suscitat ille novos oriendo triremibus ausus.

Ce Frontispice étoit soutenu par des Dauphins en guise de consoles, & terminé par une Renommée colorée.

Le 30. Septembre, un Détachement de la Compagnie de l'Arquebuse alla à la Major, Cathédrale de Marseille, faire benir un Drapeau de taffetas blanc, aux Armes du Roi & de la Ville, avec des Dauphins en broderie aux quatre coins. Cette Compagnie, qui est sous les ordres du Gouverneur Viguiier, a été établie il y a plusieurs siècles, pour élever la jeunesse à tirer juste un coup de fusil à balle.

Le 1. d'Octobre, sur les trois heures après midi, la Compagnie de l'Arquebuse se rendit près de l'Arc de Triomphe, chacun avec ses armes, & avec des habillemens neufs, uniformes & très-propres, les Officiers avoient des plumets, & les Soldats des Cocardes de ruban rouge & noir, marchant au son des Tambours & des Trompettes. Quand ils furent près de l'Arc de Triomphe, les Fontaines de vin commencèrent à couler, & les Tambours avec les Fifres, à la maniere du Pays, inviterent le Peuple à la Danse, ce qui dura jusqu'à la nuit ; alors l'Arc de Triomphe

2626 MERCURE DE FRANCE.

phé fut illuminé , & cette journée finit par un salut de cent Boëtes.

Cette Fête fut répétée de la même manière les jours suivans jusqu'au quatre , que le Chevalier de Piles donna un magnifique repas à un grand nombre de personnes de condition de l'un & de l'autre sexe , pendant lequel on tiroit les Boëtes , lorsqu'on buvoit à la santé du Roi , de la Reine & du Dauphin. Après le Repas , la Compagnie de l'Arquebuse parut comme les jours précédens ; les Fontaines de vin commencèrent à couler , & le Peuple à danser en différens cercles , au son des Tambours & des Fifres. La nuit étant venuë , on entendit un grand nombre de Timbales & de Trompettes , la décharge de cent Boëtes fut répétée , & on tira un très-beau Feu d'artifice qui dura pendant une heure , & qui fut merveilleusement bien executé.

Vous connoissez , Monsieur , la Maison des Fortias de Piles , leur zele pour nos Rois , & leur amour pour notre Patrie , & vous sçavez que cette Maison nous donne depuis long-tems des Gouverneurs qui se sont toujours attiré l'estime & l'amour des Peuples.



SUR

NOVEMBRE. 1729. 2627



SUR LA NAISSANCE
DE MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN,
ARRIVÉE AVEC L'AURORE,
RONDEAU.

L' Aimable Aurore enfin montre à nos yeux
Ce riche Don, ce Trésor précieux ,
Cher & doux Fruit de notre impatience ;
Le Ciel propice aux soupirs de la France ,
Vient de remplir notre espoir & nos vœux.

Oui , cet Enfant est un présent des Cieux,
Né pour regner , né pour nous rendre heu-
reux ;
Comme au Soleil préside à sa naissance.
L'aimable Aurore.

France , qu'après tes sentimens pieux ,
Les Jeux , les Ris , les Plaisirs & les Feux
Soient les témoins de ta reconnoissance ;
Que la nuit soit de ta réjouissance ;
Et que tes cris préviennent en tous lieux
L'aimable Aurore.

Allusion

Allusion.

Auguste Reine , en célébrant l'Aurore
 Qui fait lever cet Astre glorieux ,
 C'est vous qu'ici l'on chante & l'on honore ;
 Puisque c'est vous qui nous faites éclore
 Ce Lys charmant , ce Lys chéri des Cieux ;
 Vous commencez & finissez nos jeux ,
 Sous ce beau nom que je répète encore ,
 L'aimable Aurore.

*L'Abbé Pétis de la Croix.**Autres Réjouissances.*

LA joye que la Naissance de Monseigneur le Dauphin a donnée à toute la France , parut avec éclat dans la Ville de Valognes. Le 16. du mois , cette heureuse Naissance fut annoncée la veille par le son des Cloches de l'Eglise principale , par les Tambours de la Ville , & par quantité de Boetes qu'on tira. Le lendemain , M. de Courci , Gouverneur , ordonna à la Milice Bourgeoise de se mettre sous les armes , & à la Compagnie de Cavalerie , qui y est en quartier , de monter à Cheval. Immédiatement après les Vepres , le Clergé fit une Procession pour rendre graces à Dieu du don précieux qu'il avoit fait à la France , & au retoyr on chanta le *Te Deum* en Musique , & ensuite le Pseaume *Exaudiat*. Pendant toute cette Cerémonie , le Chœur de l'Eglise étoit illuminé d'un grand nombre de Cierges & de lam-

NOVEMBRE. 1729 2629

lampions. L'Eglise ne pouvoit contenir le nombre des personnes qui assisterent à cette Cérémonie. Après cette pieuse Cérémonie, M. de Courci, accompagné des Maire & Echevins, alla sur la Place du Château mettre le feu au Bucher qui y étoit préparé. Lorsqu'il fut allumé, les Bourgeois firent trois décharges, aux acclamations du Peuple, qui cria *Vive le Roi, vive la Reine, vive Monseigneur le Dauphin.*

A sept heures on tira un Feu d'artifice, sur la même place, après lequel toutes les Fenêtres des Maisons de la Ville furent illuminées, & chacun fit un Feu devant sa porte. M. de Courci se distingua par une Fête des plus brillantes & des plus magnifiques. Son zèle & son amour pour le Roi a toujours paru dans les occasions où il s'est agi des intérêts de l'Etat, ou de la personne du Roi, comme à la Paix générale, au mariage de S. M. & à sa convalescence. Il fit donc allumer un grand feu devant sa porte, & sur le Balcon de sa Maison il avoit fait placer les Armes du Dauphin, à côté desquelles il y avoit à la droite un Soleil levant, & à la gauche, un Enfant au maillot sous un Pavillon, avec un Cordon bleu; tout le Balcon étoit illuminé de Lampions & de Pots à feu, ainsi que le Fronton. Deux Fontaines de vin coulerent jusqu'au jour. Sa Cour étoit éclairée d'une infinité de Lampions, avec des Pots à feu de distance en distance, qui faisoient un spectacle très-agréable, par la manière dont cette Cour est construite, étant environnée de Balustrades & de Terrasses. Sur le Fronton de sa Maison étoit un Soleil en or, pour servir d'allusion au Roi, à qui cet

Astre

2630 MERCURE DE FRANCE.

Astre sert d'Emblème , & au-dessous on avoit écrit en Lettres d'or , en gros caractère , ces deux Vers :

*Il rend la nature féconde ,
Pour le bonheur de tout le monde.*

M. le Gouverneur qui avoit invité la Noblesse de la Ville & de la Campagne , de l'un & de l'autre sexe , au grand souper qu'il avoit préparé , fit servir deux Tables , chacune de 24 Couverts , où l'abondance & la délicatesse des mets étoient jointes ensemble. Le Portrait de S. M. étoit placé sous un Dais dans une des Sales du Festin. Pendant le Repas on but à la santé du Roi , de la Reine & de Monseigneur le Dauphin , au bruit des Mousquets & des Boëtes. Enfin cette Fête finit par un Bal qui dura jusqu'à sept heures du matin. M. de Courci attentif à satisfaire tous ceux & celles qui lui firent l'honneur de venir à son Bal , fit servir une Collation magnifique ; on y trouva toutes sortes de rafraîchissemens. Il n'y eut pendant toute la Scene ni trouble , ni confusion ; & par le bon ordre qu'on y avoit apporté, tout le monde sortit content & charmé de la magnificence & de la politesse de M. & de Mad. de Courci.

Entrevaux est une petite Ville de Provence , & une Place de guerre , située sur la Frontiere de Piémont. On y chanta le Dimanche 16. d'Octobre le *Te Deum* dans l'Eglise principale , au bruit de trois décharges de tous les Canons de la Place , des Forts & du Château , suivies de toute la Mousqueterie de la garnison. M. de Voyre , Commandant pour le
Roi

Roi, donna des marques bien sensibles de sa joye & de son zele. Des Fontaines de vin coulerent toute la journée devant sa porte ; on y distribua abondamment du pain & de la viande à tous ceux qui se présenterent. Le soir sa Maison fut très-bien illuminée, & il y eut dans la Sale d'une Tour bastionnée qui communique à cette Maison, quatre Tables de 44. Couverts chacune, qui furent servies magnifiquement. Tous les Officiers de la garnison, M. M. du Chapitre, les Consuls & les Notables de cette petite Ville, furent de ce souper. On fit une salve de coups de Canons toutes les fois que l'on crioit en buvant *Vive le Roi ; la Reine & Monseigneur le Dauphin*. De la Sale où on soupoit, on découvroit l'Illumination du Château, situé sur le haut d'un Rocher, presque inaccessible, & on peut dire que cette illumination que le Commandant avoit ordonnée, étoit une des plus belles qu'on ait vues pour la situation du lieu.

Le souper fini, il y eut Bal, & les mêmes réjouissances continuerent chez le Commandant, le Lundi & le Mardi ; on peut assurer à sa louange, que depuis un tems immemorial, les Habitans d'Entrevaux & ceux du voisinage n'avoient rien vu d'égal. M. de Palavicini, Capitaine d'une Compagnie Suisse, qui se trouve en garnison en cette Place, s'y signala le Dimanche suivant. Rien n'étoit si ingénieux que l'illumination de sa Maison. Le souper y fut magnifique, & la Compagnie nombreuse ; il y eut un Bal après le souper, & on y servit une très-belle Collation. Une Fontaine de vin coula deux jours de suite, à la porte de sa Maison.

Les

2632 MERCURE DE FRANCE.

Les Majeur & Echevins d'Abbeville voulant signaler leur zele pour la Naissance de Monseigneur le Dauphin, ordonnerent des Réjouissances publiques, & firent cependant préparer un Feu d'artifice. Le Dimanche 25. Septembre, on fit une Procession générale, qui fut annoncée la veille par le son des Cloches, & le jour même par une décharge de tous les Canons des Remparts qui recommença plusieurs fois. Les jours suivans, on chanta des *Te Deum* particuliers dans toutes les Eglises de la Ville. Le Corps de Ville qui avoit différé le sien, pour faire préparer les Illuminations & le Feu d'artifice, le fit chanter le 4. Octobre dans l'Eglise Royale & Collegiale de S. Vulfran; cela fut annoncé la veille & le matin par une décharge de 52. pieces de Canon, & le son de toutes les Cloches. Les Musiciens du Chapitre avec beaucoup d'autres executerent parfaitement bien le *Te Deum*. L'Eglise étoit bien ornée, & entr'autres illuminations, il y avoit derriere le Grand Autel du Chœur une haute Piramide chargée de 800. Cierges. La Place où étoit le Feu d'artifice étoit illuminée de tous côtés, & la Face de l'ancien Hôtel de Ville qui donne sur cette Place avoit une illumination des plus brillantes; il y avoit plus de 8000. lampions qui suivoient l'Architecture de l'Autel; 4. Arbrisseaux artificiels, tout brillants de lumieres, bordoient les côtés; le tout étoit surmonté d'un grand Globe azuré, portant les Armes de France, & chargé d'une Couronne. Le Feu d'artifice avoit 30. pieds de haut sur 20. de large, revêtu de Décorations convenables. Il consistoit en Gerbes, Pots-à-feu, Girandoles, Soleils, Dauphins, & un grand nombre de Fusées.

NOVEMBRE, 1729. 263

Les Régimens de Clermont, Prince, & de
Nugent, Cavalerie, étoient à pied sur la Place,
rangés en haye; il y avoit aussi plusieurs Com-
pagnies de Milice Bourgeoise, & la Maré-
chaussée, qui firent des décharges générales,
auxquelles répondit l'Artillerie des Remparts.
Deux Fontaines de vin, placées aux deux cô-
tés de l'ancien Hôtel de Ville, ne cessèrent
de couler pendant toute la Cerémonie.

Après le Feu d'Artifice, le Corps de Ville
alla à son nouvel Hôtel, dont la façade &
la Cour étoit illuminées de 6000. lampions,
représentant des Soleils, des Dauphins; &
il y avoit un grand souper préparé dans la
grande Sale, où la principale Noblesse étoit
priée; chacun se plaça aux 3. Tables, dont
2. étoient de 28. Couverts, & l'autre de 20.
Au fond de la Sale étoient les Portraits du
Roi & de la Reine, sous un Dais magnifique;
deux Cavaliers étoient en faction aux deux
côtés.

Plusieurs Compagnies, comme le Chapitre
de S. Vulfran, les Juge & Consuls des Mar-
chands, ont fait des réjouissances particu-
lières. Mrs de Vanrobais, qui ont le privilège
de la Manufacture des Draps, ont donné une
Fête superbe dans le grand Jardin de la Ma-
nufacture, dont l'Illumination étoit des plus
riantes.

Le S. Lucas de Genville, Echevin, dont la
Maison est située sur un Quai, a fait une belle
Illumination, & sa Galliotte étoit chargée
d'un Artifice qui fut un peu dérangé par un
accident qui n'a pas eu de mauvaise suite.
Après que l'Artificier eut fait partir quel-
ques Fusées, le feu prit à un Panier rempli
de Petards, sur lequel le S. de Genville étoit
assis,

2634 MERCURE DE FRANCE.

assis, ce qui le fit sauter d'un bout de la Galliotte à l'autre; & le feu s'étant communiqué aux Fusées, elles ne purent prendre leur essor en l'air, à cause de la couverture de la Galliotte, ce qui les fit tourner jusqu'à ce qu'elles trouverent leur issuë par les Fenêtres. Trois Matelots qui étoient dans la Galliotte se jetterent dans la Riviere; le S. Genville vouloit prendre ce parti; mais rassuré par l'Artificier, il tint bon, & en fut quitte pour la peur, qui ne fut pas médiocre.

Le Chapitre de Grasse, qui a toujours fait gloire d'être fidele à l'Eglise & à l'Etat, a tâché de se signaler dans cette occasion. Après avoir satisfait au Mandement de M. l'Evêque, qui avoit fixé la Procession generale & le *Te Deum* au 2. d'Octobre, & participé aux Réjouissances que fit la Ville ce même jour, commença le Samedi suivant sa Fête particulière par le son de toutes les Cloches. Le lendemain Dimanche, il fit construire l'Edifice d'un grand Feu au milieu de la Place, devant la principale Porte de l'Eglise, décoré des Armoiries du Roi, de la Reine, & de Monseigneur le Dauphin d'un côté, & de l'autre, de celles du Chapitre. Le soir, on fit sonner encore toutes les Cloches jusqu'à bien avant dans la nuit; & pendant que le Maître de Chapelle faisoit chanter à grand cœur de Musique, sur le Perron de l'Eglise, le Motet *Domine, salvum fac Regem*, on alluma le Feu, qui fut accompagné de quantité de Fusées, & d'autres Artifices. Ce spectacle qui divertissoit un nombre infini de toutes sortes de gens, fut interrompu par trois décharges de Boëtes. La
façade

façade de l'Eglise, qui est bâtie sur une éminence, étoit illuminée avec symétrie par grand nombre de Falots, peints des Armoiries du Roi, de la Reine, & de Monseigneur le Dauphin : au haut du Clocher, qui étoit illuminé de même, étoient encore des *Torches à vent*, qui faisoient un effet merveilleux. Cette Fête fut terminée par un Repas magnifique donné dans la Salle de M. le Sacristain, Dignité du Chapitre, où se trouva tout le Clergé ; la Salle étoit ornée de belles Tapisseries, éclairée de quantité de flambeaux, & toute la Maison illuminée en dehors : on bû la santé du Roi, de la Reine, & de Monseigneur le Dauphin, & le Repas finit par le Pseaume *Laudate Dominum*, &c. qui fut chanté par un Fauxbourdon. On n'oublia pas les Payvres dans cette occasion ; on fit des libéralitez aux Hôpitaux, & on envoya des mets convenables & proportionnez aux Convalescens, & à ceux de l'Hôpital de la Charité, qui furent servis ce jour-là par les Chanoines & Beneficiers de la Cathédrale.

Les Habitans de Charleville ont donné de très-grandes marques de leur zele, par des Actions de grâces d'abord, & ensuite par des Fontaines de vin, des Feux d'artifice & des Illuminations magnifiques. On n'a jamais vu éclater tant de joye sans trouble & sans accident. Ce qu'il y a eu de remarquable, c'est que le deuxième jour des Réjouissances, que les P. P. Capucins firent leur Feu sur la Place, il y parut, sans qu'on s'y attendit, une cinquantaine, des plus aimables femmes en Amazones, très-bien mises & de bon air, l'épée nue à la main. Elles entrèrent dans le

Cou.

2636 MERCURE DE FRANCE.

Convent, & jusques dans le Réfectoire, où les Capucins traitoient les Magistrats de la Ville. On leur offrit des rafraîchissemens; elles burent avec acclamation à la santé du Roi, de la Reine, & de Monseigneur le Dauphin, casserent leurs verres, & s'en retournerent en dansant au son d'une bande de Violons, qu'elles menaient avec elles. Cette galante Troupe passa une partie de la nuit dans les rues, & s'attira tant de louanges, que le lendemain le nombre des Amazones grossit jusqu'au nombre de plus de 200. Elles marchoient, Tambour battant, & Enseignes déployées, & escortées par une Compagnie très-lette de Jeunes gens, le Mousquet sur l'épaule. Elles furent reçues & très-bien traitées dans toutes les bonnes Maisons de la Ville, & furent dans le même équipage à Mezieres, pour y inviter les filles & les femmes à les imiter. Enfin, les Magistrats de Charleville, pour récompenser leur zele, leur ont donné un Prix à tirer. Il fut tiré effectivement par elles quelques jours après dans la Plaine du petit Bois, où tout ce qu'il y a de gens de distinction à Charleville & à Mezieres se trouverent. On assure qu'elles tirerent à balle seule, avec beaucoup de graces & d'adresse. Celle qui gagna le Prix donna dans le milieu du noir. Comme ce Prix étoit en argent comptant, elle n'en voulut point profiter; il servit aux frais d'un très-beau Bal, dont elle fut la Reine.

Réjoissances faites à Clairac, en Agenois.

HENRY le Grand, de glorieuse mémoire, unit l'Abbaye de Clairac au Chapitre de S. Jean de Latran de Rome, Chapitre de No-

NOVEMBRE. 1729. 2637

Le S. Pere le Pape , le premier Chapitre de l'Eglise Catholique. Il y a un Italien qui représente ce Chapitre dans cette Abbaye en qualité d'Abbé ; c'est un homme de qualité , d'un merite singulier , qui a beaucoup d'esprit , sçavant , &c.

Il fit travailler à Bordeaux à un beau Feu d'artifice , & le fit porter à Clairac , avec 3. pièces des plus gros Canons. Il partit lui-même promptement de cette Capitale, pour répondre à l'impatience que les habitans de Clairac marquoient avoir pour célébrer un Evenement qui assure le bonheur de la France ; on peut dire , en effet , que jamais peuple n'a été si sensible au bonheur de son Roi.

Ils ne sçurent pas plutôt le départ de leur Abbé & de leur Seigneur , qu'ils se mirent sous les armes , & allerent audevant de lui. M. l'Abbé fit à son arrivée la nomination des nouveaux Consuls , qui avoit été retardée , & il mit à la tête de la Jurade de Clairac , le sieur Lacouregé , Ancien Capitaine , & homme de merite , & de concert avec la Jurade , il nomma les Officiers de quatre Compagnies Bourgeoises , qui devoient assister au Feu de joye. Ces quatre Compagnies , composées d'environ 600. hommes , tous bien habillez , avec Chapeaux bordez , & Cocardes uniformes , se rendirent à l'Abbaye , & défilèrent par quatre devant l'Abbé , qui étoit accompagné de beaucoup de gens de distinction , & firent une décharge.

La nuit , ils se mirent sur la Riviere du Lot , qui passe devant la Ville de Clairac , dans des Bateaux . & arrêterent vis - à - vis l'Abbaye. Ils se firent servir un grand souper , pendant lequel , & long-tems après , ils firent retentir

E l'air

2638. MERCURE DE FRANCE.

l'air de cris de joye ; M. l'Abbé leur envoya du vin de Frontignan, &c. Cette Fête fut comme le Prélude de celle qui devoit se faire le Dimanche suivant, 9. d'Octobre, jour indiqué pour chanter le *Te Deum*.

La veille, les Officiers firent faire l'Exercice à leurs Troupes, sur la Terrasse de l'Abbaye, qui réussit si bien, que les Officiers consummez dans le Service, en furent surpris. Le lendemain, M. l'Abbé fit chanter une Messe Solennelle, & traita le Corps de Justice, la Noblesse, la Jurade, & plusieurs personnes de considération. Il y eut trois grandes Tables très-bien servies.

● Outre les Compagnies d'hommes, il y en eut une de filles, au nombre de 80, toutes en Bergeres, avec des habits blancs uniformes, &c. Elles avoient une houlette à la main, garnie de rubans, & chacune une Cocarde & un Ruban bleu en écharpe. A la tête de cette Compagnie étoit M^{lle} de Malignan Dupouy, Maison illustre du Bearn, établie depuis longtemps à Clairac. Ces Demoiselles se rendirent à l'Abbaye, & danserent autour des Tables, au son des Violons qui marchaient avec elles. M. l'Abbé leur fit distribuer le Dessert qui avoit été préparé pour ses Tables.

L'après-midi à 4. heures, M. l'Abbé se rendit à l'Eglise Abbatiale, avec un grand nombre de Prêtres ; l'Eglise étoit magnifiquement ornée ; il y avoit sous un Dais, du côté de l'Evangile, le Portrait du Roi & celui de la Reine.

Après les Vêpres qui furent chantées très-solennellement, il y eut une Procession générale, à laquelle assisterent les Officiers de Justice, en Robes, & beaucoup de gens de distinc-

distinction. La Compagnie des Demoiselles, y assista, marchant deux à deux, avec une modestie édifiante; les Compagnies de la milice étoient en haye dans les rues où la Procession passa.

Au retour on chanta le *Te Deum*, à la fin duquel M. l'Abbé qui officioit dit l'Oraison *Pro Rege*; & se tournant ensuite vers le Peuple, il cria *Vive le Roy*. D'abord l'Eglise retentit des cris du Peuple qui répéta plusieurs fois *Vive le Roi, vive la Reine, vive Monseigneur le Dauphin*. On entendit en même tems une salve des Canons & de toute la Mousqueterie.

M. l'Abbé partit ensuite de l'Eglise & à la tête de la Jurade &c. il alla allumer le feu que le Corps de Ville avoit fait préparer sur la Place d'Armes. Les Compagnies rangées autour du Feu firent 3. décharges; on en fit autant des 8. Canons, & l'air retentit de cris de joye.

M. l'Abbé fut reconduit chez lui, où il trouva plusieurs Danfes dans toutes les Pièces de son Appartement. Il donna un souper magnifique aux plus distingués de la Ville & des Etrangers, dont le nombre étoit fort grand.

Après le souper on tira le Feu d'artifice; il représentoit la Sphere du monde. Dans le Cercle du Zodiaque il y avoit en grand caractere de feu *Vive le Roi*, & au milieu, un Soleil qui d'un côté montrait les Armes du Roi en feu, avec ce mot en Lettres de feu, *Splendor*, & de l'autre les Armoiries de la Reine, avec ce mot également en Lettres de feu, *Excunditas*.

Le Feu qui montrait ce mot & ces Armoi-
E ij ries

ries étant éteint, le Soleil commença à tourner avec rapidité, & de son feu & de sa splendeur il couvrit toute la Sphere du monde; il sortoit de tous côtés des Fusées, des Batteries, des Fontaines de feu & des Serpentaux, qui firent un spectacle magnifique. Il y eut jusques bien avant dans la nuit un grand nombre de salves des Canons & de la Mousqueterie.

Les fenêtres & les galeries de l'Abbaye étoient garnies de Lanternes peintes, avec plusieurs Inscriptions qu'on avoit prises de l'Histoire de Louis XIV. par les Medailles. Il y avoit également des Lanternes à toutes les Fenêtres des Particuliers, & au milieu de la Place il y en avoit quatre magnifiques de diverses couleurs, & d'une grandeur surprenante.

M. l'Abbé distribua plusieurs confitures aux Demoiselles qui étoient habillées en Bergeres, & il fit servir des Rafraîchissemens aux Compagnies de la Milice.

Cette Fête fut terminée par une Cantate magnifique, chantée par la Demoiselle Fauquier, fille d'un habile Avocat de Bordeaux, natif de Clairac, & tout se passa avec beaucoup d'ordre, & M. l'Abbé fit des aumônes très-considerables à tous les Pauvres de la Ville.

Le Bureau des Finances de Montpellier, ayant voulu donner des marques publiques de sa joye, fit chanter solennellement le *Te Deum* le 9. Octobre, dans sa nouvelle Chapelle, dont la construction, qui vient d'être achevée, sembloit être destinée pour rendre à Dieu des graces solennelles du don précieux qu'il vient de faire à la France. L'Evê-

NOVEMBRE. 1729. 2641

L'Evêque de Montpellier prié par M^{rs} du Bureau des Finances de vouloir bien officier, se rendit à la Maison où le Bureau tient ses seances; il y fut reçu par les deux Officiers qui l'en avoient prié, & fut conduit dans l'Appartement qui lui avoit été préparé.

Toute la Compagnie en Robes de cérémonie s'étoit déjà rendue à la Chapelle, & placée des deux côtés sur des Banquetes couvertes de tapis fleurdelisés. M. l'Evêque s'y rendit en même-tems, suivi de son Clergé, & alla se placer sur une Estrade couverte d'un riche Dais, placée à un des côtés de l'Autel, où après avoir été revêtu de ses habits Pontificaux, il entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par un excellent-Chœur de Musique, & au bruit d'une décharge d'un grand nombre de Boëtes.

M. de Bernage de S. Maurice, Intendant de la Province, qui avoit déjà donné des marques de sa joye avec beaucoup de magnificence, voulut bien prendre part à celle du Bureau des Finances, en assistant au *Te Deum*.

Toute la Maison du Bureau fut illuminée le soir en dedans & en dehors d'un grand nombre de flambeaux de cire blanche; l'Illumination qu'on distinguoit le plus, étoit celle de la Terrasse & du magnifique Escalier qui fait un des principaux ornemens de cette Maison. Cet Escalier est couvert d'un grand Dôme, dont la haute élévation surpasse de beaucoup celle des Maisons de la Ville, & est apperçue de toutes parts. Les quatre angles du Dôme étoient illuminés par des Lampions; au bas desquels étoient des Pots à feu. Le tour du Dôme étoit orné de plusieurs couronnes de lumieres, qui montant d'étages en

E iij

éta-

2642 MERCURE DE FRANCE.

étages, aboutissoient à une Fleur-de-Lys de cuivre doré illuminée, qui terminoit ce bel Edifice.

Sur une des faces de cette Maison, regne une longue Terrasse, dont la Balustrade étoit éclairée d'un grand nombre de flambeaux de cire blanche, & le fond de la même Terrasse étoit rempli d'une grande quantité de Plaques dorées, garnies de mêmes flambeaux.

Le Bâtiment qui joint la Terrasse, & qui forme un corps de logis avec deux aîles, étoit éclairé par un cordon de lumieres, formé par des lampions mêlés de Pots à feu; cette Illumination faisoit un effet surprenant.

Ces Réjouissances ont été suivies d'un grand Repas où il a été servi tout ce qu'on a pû trouver de plus exquis, & toutes sortes de vins en abondance. Le Repas fut servi dans la grande Salle du Bureau, tendue de riches Tapisseries, & éclairée par des Girandoles garnies de Bougies & de Lustres dorés. Les Portraits du Roi & de la Reine faisoient l'ornement des deux côtés de la Salle, autour de laquelle étoient ceux des autres Rois depuis le commencement de la Monarchie. M. l'Evêque, M. l'Intendant, & grand nombre d'autres personnes de considération d'Epée, & de Robe, se trouverent à ce Repas; on y but la santé du Roi, de la Reine & de Monseigneur le Dauphin, au bruit d'une grande quantité de Boëtes.

Il y a lieu de croire que le Lecteur sera étonné des Fêtes exécutées à Agde. On sçait assez avec quelle rapidité la Naissance d'un Dauphin a porté la joye dans toute la France, sur les Frontieres les plus reculées & dans
tous

NOVEMBRE 1729. 2643

tous les Pays Etrangers. La Ville d'Agde, vivement touchée de cet heureux événement, a fait ses derniers efforts pour se signaler dans cette occasion.

Le Dimanche 25. Septembre dès la pointe du jour, le bruit du Canon & des Cloches de toute la Ville, anima d'abord le zele des Habitans, & on vit toutes les Troupes sous les armes; elles étoient composées de plusieurs Compagnies de Bourgeois & d'une nombreuse troupe de Marchands à Cheval, avec des habits uniformes très-propres. Toute cette Milice fut assemblée, au son des Hautbois, Timbales, Trompettes, Fifres & Tambours devant l'Hôtel de Ville, où les Consuls firent distribuer des Cocardes à toute la Milice, qui à neuf heures marcha pour aller border la haye depuis l'Eglise Cathédrale jusqu'à la premiere porte du Palais Episcopal. Les Chanoines se rendirent avec les Consuls à l'Evêché, pour conduire M. l'Evêque à l'Eglise, au bruit des Fanfares. Il y celebra pontificalement une grande Messe en action de graces. On tira quantité de Boëtes, & l'on fit une salve generale de tous les Canons du Port. M. l'Evêque fut reconduit dans son Palais avec le même ordre.

A trois heures après midi, les Troupes reprirent leurs postes, M. l'Evêque fut encore conduit à la même Eglise avec les mêmes ceremonies, & on fit une Procession generale par toute la Ville; tous les Corps des Communantez Religieuses y assisterent; il y officia avec pompe. On chanta solennellement le *Te Deum*, pour lequel on avoit rassemblé les meilleurs Musiciens de la Province. les Boëtes & les Canons ne cessèrent de tirer; les Troupes

E iiij s'y

2644 MERCURE DE FRANCE.

s'y joignirent & firent toutes leurs décharges.

A sept heures du soir, les Troupes bordèrent la haye depuis le Pont de Bateaux jusqu'à l'endroit où l'on avoit dressé un grand & magnifique Bucher très-élevé. Il étoit placé dans un Arc de Triomphe, soutenu par quatre grandes Colomnes avec un Couronnement. Tout cet appareil étoit garni de la plus riante verdure, orné de Dauphins de différentes couleurs, & illuminé de toutes parts.

La Cavalerie partit delà pour aller prendre M. l'Evêque dans son Palais; il monta en Carosse, accompagné de M. le Vicaire General & de ses Aumôniers; la Cavalerie, l'épée haute, marcha devant & derriere. A la sortie du Pont de Bateaux, orné de plusieurs Arcs de Triomphe & artistement illuminé, M. l'Evêque mit pied à terre; les Consuls allerent au-devant de lui en Robes de ceremonie. Il marcha à leur tête & mit le feu au Bucher avec les Consuls. On fit alors trois décharges de tous les Canons & de toutes les Boëtes.

Les Illuminations dans la Ville & dehors, furent generales, chaque Habitant fit son Feu en particulier, l'Hôtel de Ville fut illuminé magnifiquement en-dedans & en-dehors; sa Tour, son Pavillon & l'Arc de Triomphe qu'on avoit dressé, & qu'on avoit orné des Armes de Monseigneur le Dauphin & d'Emblèmes sur son sujet; mais rien n'approchoit des Illuminations du Pont de Bateaux. Il faisoit l'admiration de tout le monde. Les deux Portes du Pont-Levis étoient ornées d'un bel Arc de triomphe; toutes les Palissades étoient ajustées en petits Berceaux de verdure, de l'un à l'autre bout, toutes garnies de trois ou qua-

tre

NOVEMBRE. 1729. 2649

tre mille Dauphins illuminés ; les flèches des Ponts-Levis , & les Bateaux étoient également garnis de Dauphins de différentes couleurs, de sorte que la lumière désignoit un Port des plus parfaits.

La façade de l'Evêché ne contribuoit pas peu à la beauté de ce spectacle. Depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux Tours , tout étoit parsemé de Dauphins illuminez , placez si à propos que tout le Palais paroissoit être en feu.

Les Consuls se rendirent à l'Hôtel de Ville , où ils donnerent un Repas des plus superbes à tous les Principaux Habitans , & à toute la Troupe des Marchands ; le petit peuple ne fut pas oublié , on lui avoit dressé aux trois Places principales , des Fontaines de vin , garnies de verdure , qui coulerent nuit & jour. A la fin du Repas il y eut Symphonie & un Bal , pendant lequel on distribua en abondance toutes sortes de rafraîchissemens.

Le lendemain , à une heure après midi , on commença les Joutes vis-à-vis l'Evêché. On ne sçauroit exprimer le beau coup-d'œil de ce spectacle. Outre que la situation de la Riviere est en cet endroit très-convenable , bordée d'un Quai des deux côtez , & traversée d'un beau Pont de Bateaux , sans compter le bel arrangement de differens petits Bâtimens , remplis de six à sept mille ames , qui faisoient l'enceinte d'un magnifique Bassin. Quatre Bateaux préparez pour les Joutes étoient peints de différentes couleurs , chacun avoit son Pavillon , orné des armes de Monseigneur le Dauphin , avec ses Instrumens , pour animer les Combattans & les Spectateurs. Les Officiers de la Marine en occupoient

E. V. deux.

2646 MERCURE DE FRANCE.

deux, & les Consuls les deux autres, pour juger des Jouteurs.

La Ville avoit fait graver une belle Médaille, où il y avoit d'un côté les Armes du Dauphin, & de l'autre celles de l'Evêque d'Agde & de la Ville, avec des Legendes convenables au sujet; elle y joignit encore un très-beau Chapeau bordé, ce Prix les anima tous. Ce magnifique spectacle dura jusqu'à la nuit, & le Vainqueur alla recevoir le Prix des mains de Monseigneur d'Agde, avec toutes les Fanfares, &c.

Après les Joutes, M. l'Evêque pria les Consuls d'assister à son Feu. On y observa les mêmes ceremonies que la veille; toutes les Troupes reprirent les armes. Après le Feu, M. l'Evêque donna à souper à tous les Officiers de Robbe, aux Consuls, aux principaux habitans, & à plusieurs Etrangers de consideration qui étoient venus pour voir les Joutes & les Réjouïssances. On servit un Repas des plus somptueux, où l'ordre, la propreté & la magnificence régnoient partout. La Symphonie ne cessa point pendant tout le Souper. M. d'Agde commença à boire la santé du Roi, de la Reine, & de Monseigneur le Dauphin; le Canon & les Boîtes ne cessèrent de tirer jusqu'à la pointe du jour; les Illuminations du dehors & du dedans de son Palais furent plus brillantes que le jour précédent, la Porte d'entrée dont les trois faces étoient garnies de verdure & de fleurs, couronnée des Armes de Monseigneur le Dauphin, fut encore plus ornée de Bougies & de Flambeaux, enfin tout y marquoit la grandeur & la joye.

—Cc

NOVEMBRE. 1729. 2647

Ce même soir, le Capitaine des Marchands donna un Repas des plus superbes à toute sa Troupe, à l'issuë duquel ils sortirent tous en ordre, chacun un flambeau à la main, pour aller chez M. d'Agde, qu'ils trouverent encore à Table; & après en avoir fait trois fois le tour, en criant vive le Roi, ils allerent commencer le Bal dans la Sale de l'Hôtel de Ville, qui dura jusqu'au jour.

Le troisiéme, la Cavalerie alla à une lieuë de la Ville, au Bois de M. d'Agde pour faire chacun une Fascine pour leur Feu.

Après midi le mauvais tems déranga le beau spectacle des Joutes, où les plus forts Jouteurs devoient luter contre ceux de la Ville, à qui remporteroit le Prix que M. l'Evêque avoit destiné au Vainqueur; c'étoit une magnifique Echarpe à frange d'argent, & un très-beau Chapeau bordé.

A sept heures du soir, M. d'Agde & les Consuls mirent le feu au Bucher des Marchands avec la même cérémonie & le même ordre que le jour précédent. Après quoi M. d'Agde alla à l'Hôtel de Ville, où les Consuls firent servir une Collation magnifique; ils le servirent à Table; il but à la santé du Roi, de la Reine, & de Monseigneur le Dauphin, avec les principaux habitans. Le Canon ne cessa de tirer, &c.

Les deux Officiers de la Cavalerie Bourgeoise donnerent le soir un Repas aussi superbe que le premier, & un Bal à l'Hôtel de Ville, qui dura jusqu'au jour.

Le quatriéme jour, les Réjouïssances continuèrent. A trois heures après midi, M. l'Evêque fit tirer deux Chapeaux bordez, que l'on avoit mis au bout d'une Vergue, enduite de

E vj, beau

2648 MERCURE DE FRANCE :

beaucoup de suif , & placée à la prouë d'un gros Bâtiment , vis-à-vis les fenêtres de l'Evêché. Ce spectacle ne fut pas moins divertissant que celui des Joutes , chacun y faisant voir son adresse pour gagner le Prix. Ce Jeu dura jusqu'à l'entrée de la nuit , & on vit tomber plus de 200. hommes dans l'eau , avant qu'on remportât ce Prix.

Les Réjouïssances continuerent jusqu'au Dimanche , jour destiné pour les Joutes. L'assaut se donna au même endroit , & ce spectacle en fut encore plus brillant & plus rempli. Jamais on n'a vû jouter avec plus de force & plus de grace. Les Jouteurs de la Ville remportèrent le Prix , & le Vainqueur le reçût avec un grand fanfare des mains de M. l'Evêque.



E N I G M E.

JE suis dur ; cependant je plie quelquefois ;
Je puis servir les Sujets & les Rois ;
Pour m'obtenir on risque tout en France ;
De la valeur j'y suis la récompense ;
Je fais souvent un si mortel affront ,
Qu'on n'oseroit après lever le front.
Dieu ne sçauroit par sa Toute-puissance ,
Changer en moi ce qui fait mon essence.
Je suis l'apui des plus foibles humains ;
Je leur mets l'or & l'argent dans les mains ;
Par mon canal se fait servir un Maître.
A tous ces traits on peut me reconnoître.

LOGO

LOGOGYPHE.

MA moitié sur la Terre & l'Onde
 A fait trembler les Nations,
 Et fut jadis l'objet des adorations
 Des premiers Monarques du monde.
 Mon tout fut utile à la gloire
 De plus d'un Conquerant celebre dans l'Histoire;
 Et le Gaulois sans moi, ferme sur ses Remparts,
 Eut bravé la valeur du premier des Césars.
 De moi vous vous servez encore
 En diverses façons, Oedipes curieux;
 Mais par un fort capricieux,
 Le dernier Villageois me traite de pecore;
 Tandis que le Sçavant m'élève jusqu'aux Cieux:
 Quelle bizarrerie ! Ils ont raison tous deux.
 Voici pourtant bien autre chose ;
 Plus vite que Protée on me métamorphose :
 Mes deux bouts renversés dans le même moment
 Se trouvent en Espagne, en Thrace ;
 Enfin sous différente face
 Je paroïs successivement
 Deité respectée, Animal méprisable,
 Lumière bienfaisante & Guerrier redoutable.
 Fier

2650 MERCURE DE FRANCE.

Fier Espagnol , & Thrace fugitif ;
Mes extrêmes coupez , je deviens un saint Juif.

J. F. L. Du Château du Loir , dans le
Maine.

On a du expliquer le Logogryphe du
Mois d'Octobre par *Paris* , & les deux
Enigmes , par *Fuscau & Cremaillere*.



NOUVELLES LITTERAIRES
DES BEAUX ARTS, &c.

TRAITE' DE LA COUPE DES BOIS,
pour le Revêtement des Voutes,
Arriere-voussures, Trompes, Rampes &
Tours rondes , utiles aux Arts de Char-
pente, Menuiserie & Marbrerie. *Par Edme
Blanchard*, Maître Menuisier. *A Paris* ,
ruë S. Jacques, chez *Josse*, & *Jombert*,
1729. in-4. avec figures.

LA VIE de la venerable Mere Mar-
guerite-Marie, Religieuse de la Visitation,
du Monastere de *Paray-le-Monfal*, en
Charolois ; morte en odeur de sainteté
en 1690. *Par M. Jean-Joseph Languet*,
Evêque de Soissons, de l'Académie Fran-
çoise

NOVEMBRE. 1729. 265^{re}
coise. Rue S. Jacques, chez la veuve
Mazieres & J. B. Garnier, in-4. de
470. pages.

LETTRES HISTORIQUES de M. Pe-
lisson. A Paris, Quay des Augustins,
chez Didot, & chez Nion & Barrois. 1729.
3. vol. in-12. d'environ 1300. pages.

DE L'UNIVERS & de la disposition
de ses Parties. Par G. L. Lesage. A Ge-
neve, chez Fr. Bardin, 1729. in-12. de
36. pages.

DISSERTATION sur l'Arc de Triomphe
de la Ville d'Orange. Par Jean-Frederic
Guib, Docteur ès Droits. Troisième Edi-
tion. A Lyon, chez Pierre Malfray,
in-12. de 48. pages.

Cette dernière Edition est adressée à
M. Thomassin de Mazaugues, President
aux Enquêtes du Parlement de Provence.
L'Auteur ne pouvoit adresser son Ouvra-
ge à une personne plus intelligente sur
ces matieres.

PANÉGYRIQUE DE S. LOUIS, Roi
de France, prononcé dans la Chapelle du
Louvre, en présence de l'Académie Fran-
çoise le 25. Août 1729. par M. l'Abbé
Seguy. De l'Imprimerie de Jean-Baptiste
Coignard

265.2 MERCURE DE FRANCE.

Coignard fils, Imprimeur du Roi & de l'Académie Française.

Ce Discours qui a fait tant de bruit dans le monde, soutient dans l'impression la grande idée qu'en ont donnée les suffrages unanimes de l'Académie Française, & la démarche sans exemple faite auprès de la Cour en faveur de l'Auteur.

Voici le Texte & l'Exorde entier avec le Compliment à l'Académie Française.

Dextera tua suscepit me.. & praeinxisti me virtute ad bellum. Vous m'avez pris, ô mon Dieu ! comme par la main, pour me conduire durant le cours de mon Règne : & vous m'avez revêtu de force pour faire la guerre. *Psal. 17.*

Quand les Rois ont Dieu lui-même pour Maître dans l'Art de regner, que leur puissance est assurée ! qu'il est doux d'être soumis à leur Empire ! La justice & la vérité sont la règle de leur conduite, & le ferme appui de leur Trône. Avec eux regnent toutes les vertus, & tous les biens en sont la suite. Ils veillent aux intérêts du Ciel & au repos de la Terre. Ils rendent heureux leurs Peuples ; ils sont plus, ils les rendent dignes de l'être. Ils sont enfin à tous égards, les Images vivantes du Très-Haut, & leur Règne est une Image du sien.

Quand les Rois ont Dieu lui-même pour Maître dans la Science de la guerre, que leur bras est redoutable, & que leur Heroïsme est accompli ! D'autant plus terribles qu'ils sont plus

plus légitimement armez, ils volent avec confiance à des Combats que leurs droits justifient, ou que consacre la Religion. La terreur marche devant eux, & elle porte les premiers coups; & si par une de ces profondeurs qu'il n'est pas permis à l'homme de sonder, le Dieu qu'ils servent n'affranchit pas leur valeur de la vicissitude des armes, il prend soin de leur constance; la force toute-puissante, au défaut des victoires qu'elle ne leur fait pas remporter, leur fait soutenir des disgraces plus glorieuses que les victoires. Après les avoir mis au dessus de leur fortune, elle les met au dessus de leurs malheurs, & pendant que l'ennemi vainqueur croit triompher de leur défaite, ils en triomphent eux, plus véritablement que lui-même.

Je n'ai pas encore nommé S. Louis, Messieurs; mais n'aurois-je pas déjà commencé son Eloge sans m'en appercevoir? Est-ce l'explication de mon Texte que je viens de donner, ou sont-ce quelques traits du Portrait de ce grand Roi, qui me sont échappés par avance?

Né pour commander, il suivit ses Ayeux sur le Trône, il les y surpassa tous, il regna, il honora la Royauté, il fit le bonheur & en partie la vertu de nos Ancêtres: & afin qu'aucune sorte de gloire ne lui manquât, revêtu de la force du Dieu des Armées, il livra des Batailles, il remporta des victoires, il remplit tout l'Univers du bruit de son courage dans l'une & l'autre fortune: modele des Rois pacifiques & des Rois guerriers, & cela par la Religion de qui il tenoit ce qui fait le Heros, comme ce qui fait le Monarque. Car à Dieu ne plaise, Messieurs, que louant un saint Roi d'une

2654 MERCURE DE FRANCE.

d'une manière profane, je parusse trouver en lui d'autre grandeur que celle qui vient de Dieu. Quand je vous décrirai & les merveilles de son Regne, & les exploits de son bras, & les triomphes de sa constance, n'en perdez pas un moment de vue le principe : Vous sentez trop à qui l'honneur en est dû ; à la sainteté, & c'est proprement votre gloire que je viens célébrer, Religion sainte, plutôt que la sienne puisque la sienne venoit toute de vous.

Vous concevez déjà assez, Chrétiens Auditeurs, la manière dont m'a frappé mon sujet, & vous pressentez celle dont je veux vous le faire envisager. Vous allez voir dans S. Louïs un Roi qu'a formé la Religion, un Heros qu'elle a animé. Le plan est simple, mais l'objet est grand. *Dextera tua suscepit me . . . & praeinxisti me virtute ad bellum.*

Si j'avois appris de vous, Messieurs, l'art de louer, j'oserois en augurer favorablement pour cet Eloge, & je cederois au penchant d'y joindre le vôtre. Mais je n'ai que des sentimens muets, tout vifs qu'ils sont, sur votre gloire. Je n'ai que le foible avantage d'avoir sçu vous regarder dès mes plus tendres années comme une Compagnie formée pour l'honneur du mérite & pour celui de la Nation. Eh ! qui n'y voit réunis tous les talens, tous les titres ? Qui n'y reconnoît une Assemblée d'hommes superieurs, destinez les uns à consacrer leurs soins à l'Etat, les autres à le défendre ; ceux-cy à conduire les ames, ceux-là à éclairer les esprits, à maîtriser les cœurs, & tous habiles à manier la raison dans leurs fonctions différentes avec autant de force que de grace ? Quel charme de les entendre ! Quelle entreprise de leur parler

NOVEMBRE. 1729. 265

parler ! Mais votre parole , ô mon Dieu , est respectée de ces Maîtres de la parole des hommes. Dans le Discours que j'entreprends , je n'ai pas moins à leur présenter que le Portrait d'un grand Roi , d'un Héros accompli de votre Religion divine ; sujet vraiment digne de l'attention de tels hommes : heureux si pour le traiter , j'obtiens les lumieres de l'Esprit Saint par l'intercession de Marie. *Ave.*

L'Orateur établit pour principe dans sa premiere Partie , que les Rois ne sont les images de Dieu , que pour représenter ses attributs aux yeux des hommes ; que la Royauté est dans les vûes de la sagesse éternelle , un Ministère d'autorité , de bonté & de sainteté ; d'autorité pour tenir les Sujets dans la dépendance , de bonté , pour les rendre heureux , de sainteté , pour les rendre meilleurs.

Aussi , Messieurs , tels furent toujours les principes de notre Saint Roi , & sa maniere de regner sur nos Ancêtres. Il en scut être par la Religion le Maître , le Père & l'exemple. Saisissez de grace ces trois idées que je vais vous justifier.

M. l'Abbé Seguy , fait voir dans le premier membre de sa subdivision , avec quelle vigueur S. Louis ramena à son obéissance ceux qui refusoient de s'y soumettre , & il ajoute :

Et ne nous figurons point un Prince jaloux
de

de sa puissance , par la soif orgueilleuse de commander ; car qui l'auroit empêché , s'il eût été tel , d'accepter l'Empire que Rome irritée contre Frederic , lui proposoit de faire passer dans sa Maison ? Qui l'auroit forcé de rendre à ses voisins des Provinces qu'ils ne lui demandoient même pas , & qu'il eût pû garder comme un bien qu'avoient acquis ses Ancêtres par le droit de la guerre , s'il en eût reconnu d'autre que celui de la justice ? . . .

Dans cette Ville , autrefois la Maîtresse de l'Univers, idolâtre , aujourd'hui la Capitale du Monde Chrétien , est une Cour Religieuse , mais politique ; pacifique , mais puissante ; tranquille , mais occupée , & où sur le front vénérable du Maître qui y commande , est imprimé le double caractère de Chef de l'Eglise & de Souverain. Mais si les Decrets de celui là sont , avec raison , infiniment respectés des Rois & des Peuples , les intérêts de celui-cy leur paroissent quelquefois suspects , & la vérité qui est elle-même garant des décisions reçues de l'un , ne l'est pas des prétentions de l'autre. Grégoire IX. remplissoit alors la Chaire Apostolique. Il favorisoit la cause de Prélats entreprenans & passionnés , qui avoient passé les bornes de l'autorité Episcopale , au mépris de celle du Prince ; il vouloit faire valoir des prétentions imaginaires , qui mettoient en partage la puissance inaliénable de nos Rois , & ces droits prétendus , auxquels il donnoit le nom de droits de l'Eglise , il avoit soin de les appuyer de raisons specieuses d'obéissance & de respect pour le Vicaire de Jesus-Christ. Avec un Prince d'une piété de temperament & de foiblesse , la Cour Romaine eût tout gagné sans doute ; mais Louis , plein d'une
piété

piété mâle , judicieuse autant que sincère , doué de ce grand sens qui sépare des choses en effet très-differentes , quoique très-étroitement unies ; Louïs s'oppose avec force à ses entreprises. Dans ce qui est de Religion , il lui obéit en fils : dans ce qui est d'État , il lui résiste en Roy ; & le Souverain Pontife , après bien des efforts & des menaces , comprend enfin qu'il peut tout auprès de lui sur le Chrétien , & rien sur le Monarque.

L'Orateur , après avoir manié en maître & épuisé tout ce que l'Histoire de S. Louïs lui fournit à ce sujet , passe avec art à la tendresse du S. Roi pour ses Peuples ; second chef de sa subdivision.

Saint Louïs , à la fermeté du commandement , joignit une bonté plus grande encore , s'il se peut ; mais une bonté éclairée , une bonté qu'il sçut rendre utile à ses Peuples. Souvent les Princes les plus compatissans & les plus sensibles n'en font pas plus le bonheur de leurs Sujets , parce que négligeant de s'instruire , ils ne sçavent ni le bien qu'ils peuvent faire , ni le mal auquel ils doivent remédier. S. Louis persuadé par Religion , de l'obligation indispensable où sont les Rois de tout examiner & de tout connoître , chercha avec ardeur la vérité. La vérité , hélas ! a-t-elle souvent le privilege d'approcher du Trône des Rois ? L'aimer sur le Trône , est une vertu ; la démêler , est presque une merveille.

Notre saint Monarque n'oublia rien pour acquérir cet esprit de sagesse & d'intelligence qui fait qu'on la discerne. Il avoit toujours les yeux levez , à l'exemple du Roi Prophete ,

vers

vers les saintes Montagnes, d'où lui devoit venir une grace si précieuse. *Levavi oculos meos in montes unde venit auxilium.* Ses vœux furent exaucez, ses précautions eurent leur effet. Le Courtisan étudie le caractère du Prince, c'est-là sa Science, son unique application. On vit une chose nouvelle, on vit le Prince étudier le caractère du Courtisan, le saisir; on vit la vérité tournée en moyen de faire sa cour au Prince; on vit le plus adroit Courtisan être toujours le plus sincere...

Ici se présente à mes yeux le saint Monarque sur un Trône de gazon, tel que ce Roi des premiers âges du Monde, aux pieds de ces Chênes antiques que le temps a respectez, terminant avec bonté les différends de son Peuple, comme un pere tendre qui rétablit la Paix parmi ses enfans, jugeant la cause du Pupille & de la Veuve, vergeant la foible innocence de ses cruels oppresseurs. *Liberabit pauperem à potente, & pauperem cui non erat adiutor.* Là je le vois allant lui-même exercer la Magistrature dans différens Tribunaux de sa Capitale, pour soutenir les Juges contre le dégoût de leurs pénibles fonctions, en y donnant par son exemple un nouveau lustre. C'est peu de rendre justice au pauvre comme au riche: il la lui rend aussi-tôt qu'au riche, pour apprendre aux Magistrats à ne faire aucune exception de personne; il entre dans les moindres détails pour leur montrer qu'il n'en est point au dessous d'eux. Je le vois tantôt occupé à détruire le duel, Monstre affreux qu'avoient produit le faux honneur & la vengeance, & qui au mépris des Loix, s'abreuvoit depuis long temps du plus pur sang de l'État; tantôt à bannir du Royaume cette Nation

Nation réprouvée , marquée visiblement au sceau de la colere celeste qui la poursuit , Nation fameuse par son commerce usuraire & dont la cupidité s'irritant même à la vûe des familles indigentes , trouvoit jusques dans les secours qu'elle leur offroit , le cruel moyen de s'engraïsser du reste de leur substance : *Ex usuris redimet animas eorum.* Je le vois attentif à faire tenir la balance droite aux dépositaires de son autorité ; à remplacer les Magistrats iniques qu'il déposoit , par des sujets irréprochables , que lui désigne la voix publique ; à arrêter les vexations des Seigneurs qui s'érigeoient en Tirans de leurs Vassaux ; à parcourir les Provinces de son Royaume , pour voir tout par ses propres yeux ; à écouter sans prévention les plaintes qu'on lui portoit ; à discuter severement la conduite des Gouverneurs & de leurs Officiers ; à punir les malversations des barbares exacteurs des Impôts , &c.

Les Souverains , malgré la soumission qui leur est dûë , quels qu'ils puissent être , n'exercent veritablement une entiere puissance sur nous , qu'autant qu'ils se font aimer. Sans cela , ce qu'il y a de meilleur en nous , se soustrait à leur domination , nos cœurs. Ils peuvent tout sur nos biens , sur nos vies : que peuvent-ils sur cette portion , la plus précieuse de nous mêmes ? C'est-là , que sans suite & sans Cour , les seuls bons Rois , placez comme sur un Trône , exercent un empire d'autant plus parfait & plus légitime , qu'il est libre. Louis regna dans les cœurs de tous ses Sujets , parce qu'il portoit tous ses Sujets dans son cœur.

Rien n'est plus délicat que la transi-
tion

tion par laquelle M. l'Abbé Seguy passe à la piété de Saint Louis ; troisieme chef de cette premiere Partie. Voici comment il entre en matiere sur cet article.

La sainteté, quoiqu'elle soit de tous les états, auroit peut-être paru incompatible avec la Royauté, si la grace n'avoit ménagé de temps en temps des exemples du contraire. Dieux de la terre, vous regnez. Ah ! dans la foule des Peuples tremblans à vos pieds, combien d'objets séduisans qui semblent s'être chargés du criminel emploi de vous assujettir à leur tour ? Sur ce Trône, sur cette espèce d'Aurel où vous recevez nos hommages, assiegez, assaillis sans cesse de folles passions, vous n'en êtes souvent, malgré toute votre grandeur, que les plus grands esclaves.

Que fût donc devenu Louis, Chrétiens Auditeurs ? Il étoit jeune, il étoit Roi, que fût-il devenu sans la Religion ? Mais par elle il devoit donner de nouveaux Spectacles d'admiration à l'Univers, & voici le premier. Un Prince, dans l'âge des passions, qui résiste aux charmes du plaisir, toujours renaissant au pied du Trône, qui n'est point infecté de l'air contagieux qu'il respire, qui marche dans l'innocence de son cœur ; qui a fait un pacte avec ses yeux, comme le saint homme Job, pour ne voir que celle qui est unie à sa destinée : pieuse Princesse qu'il a reçue des mains de la vertu, digne de sa tendresse, semblable à lui, Icy, Messieurs, se réveillent sans doute dans vos esprits des idées étrangères à mon sujet, Graces en soient rendues au Dieu des Misericordes. Je parle de deux augustes Epoux qui regnerent sur nos Peres, & il semble que je
parle

NOVEMBRE. 1729. 266r
parle de ceux que nous voyons regner à leur place.

Le détail des actions de piété de saint Louis est grand & varié, la morale qui suit est convenable & pathétique; on y propose S. Louis pour modele, on y fait voir que les mêmes vertus qu'il pratiqua sur le Trône, chacun peut les pratiquer à sa maniere dans une condition privée; & après avoir représenté par tout le monde le S. Monarque, comme un Roy qu'avoit formé la Religion, on ajoute qu'il fut encore un Heros qu'elle anima, & c'est le sujet de la seconde Partie.

Seconde Partie.

L'article de l'élevation des sentimens du S. Roi est traité avec la même force; on le passe ici tout entier sous silence. Le troisiéme article qui regarde la constance de S. Louis, fournit assez de traits, & plus qu'il n'en faut pour la longueur ordinaire d'un Extrait.

Le Ciel qui en avoit fait un Héros, & qui vouloit le consommer, ce Heros, lui ménageoit une nouvelle vertu qui met le comble à la gloire des Saints & à celle des grands hommes, la constance. Aux Serviteurs de Dieu, aux Heros mêmes que le Siecle adore, manque toujours un dernier lustre, s'il leur manque l'épreuve de l'adversité. Louis devoit

F être

2662 MERCURE DE FRANCE.

être trop grand, pour n'être pas malheureux. Il falloit que sa grande ame parût dans tout son jour, qu'il servît d'exemple à l'Univers, de ce que peut dans les disgraces un cœur véritablement Chrétien..... Pendant qu'il combat comme un Lion, un Monde d'ennemis l'enveloppe. Il est pris, il gémit dans la captivité. Je rétracte cette expression, Messieurs, il est Captif; mais il ne gémit point de l'être. Même courage en lui, même intrépidité, même force. Superbes Sarrafins, vous ne l'avez pas vaincu, vous n'avez vaincu que son armée, &c.

L'habile Orateur trouve une nouvelle preuve de la constance de son Héros dans sa seconde Croisade, qu'il n'auroit pas entreprise, dit-il, si la mauvaise fortune l'avoit abbatu; & comme cette Croisade ne fut pas plus heureuse que la première; il ajoûte, que si S. Louis étoit digne, en qualité de Roi Chrétien, de porter le glaive du Seigneur, il ne l'étoit pas moins en qualité d'Elû, d'être affligé, qu'il devoit finir sa course dans ces lieux barbares, & l'y finir par un trait de conformité avec J. C. par la tribulation, plutôt que par un trait de ressemblance avec les conquérans & les heureux de la Terre.

L'Infidèle, continuë cet Orateur, ne l'attendoit pas peut-être, mais un ennemi bien plus redoutable, & qui n'est point en prise à sa valeur, le fleau de son Dieu l'attendoit.

L'Ange

L'Ange du Seigneur qui tient en sa main le Vase funeste, en verse une goutte contagieuse dans les airs, le Camp du saint Monarque en est empesté, il voit tomber autour de lui sous le fleau terrible, ses plus braves Soldats. Souverain Seigneur des hommes, il n'y a que vous qui soyez un assez grand Maître pour n'en pas moins mériter d'être servi de ceux dont vous ne secondez pas les entreprises. Vous êtes celui qui l'afflige, & vous êtes celui qui le console; une si grande épreuve n'est pas trop pour un si grand cœur: la Victime la plus digne de vous s'appête. Frappez, donnez à l'Univers l'exemple édifiant d'un Roi assez pénétré de votre infinie grandeur, pour adorer votre main qui l'immole, lorsque la sienne est armée pour vous.

L'Image de S. Louis expirant à la vue de son armée est des plus touchantes; la morale qui accompagne cette Image ne l'est pas moins. On y remarque l'Art infini avec lequel l'Orateur sçait joindre les louanges les plus fines avec les vérités les plus fortes.

On veut être grand, dit-il, à quelque prix que ce soit, on veut occuper de soi les autres hommes, & au deffaut de la grandeur de la Royauté & de l'Héroïsme, on met la sienne dans la supériorité des lumières, dans les talens, dans une façon de penser humainement louable. Mais est-ce là la grandeur du Chrétien, la seule nécessaire, après tout, comme elle est la seule solide? Remplira-t-on avec le simple mérite d'un esprit orné & d'une ame

F ij bien

2664 MERCURE DE FRANCE.

bien née, la haute vocation à la gloire &c. Non, non, il est un titre plus intéressant, qu'il faut qu'on y apporte celui de Disciple de J. C. . . . Si S. Louis n'eût eu que des qualitez morales, des vertus purement éclatantes & héroïques, il n'en eût eu qu'une gloire mortelle pour récompense, & j'aurois laissé aujourd'hui, Messieurs, au monde qui les admire, le soin de les louer. Il fut un Roi, le modele des autres Rois, & dont le nom sera l'éternel ornement de nos fastes. Il fut un Héros jusques dans ses chaînes, l'admiration de ceux dont il avoit été la terreur, mais il le fut d'une manière vraiment chrétienne. Il le fut pour se rendre Saint, pour entrer en partage du bonheur éternel des Saints, &c.

Les Satires & autres Oeuvres de Regnier, avec des Remarques. A Londres, chez Lyon & Woodman. 1729. volume in 4. grand papier fin, avec figures.

Il y a long-temps qu'il n'est sorti des mains des Imprimeurs un Livre aussi bien conditionné, ou plutôt, aussi magnifique que celui-cy. Le papier, les caracteres, les gravûres, tout est également beau. On a encore enrichi ce Livre par des Notes curieuses, qui étoient nécessaires pour l'intelligence des Poësies de Regnier. Enfin nous pouvons assurer que cette belle Edition va donner une nouvelle vie à notre ancien Poëte Satyrique François.

NOVEMBRE. 1729. 265

CATALOGUE de Livres sur toutes sortes de matieres, Théologie, Histoire Ecclesiastique, Peres de l'Eglise, Auteurs Sacrez & Profanes. Belles-Lettres, Philologie, Histoires, Négociations politiques, Journaux Littéraires, Auteurs Classiques, Mathématiques, Astronomie, &c. Jurisprudence Ecclesiastique & Civile, Ordonnances, Coûtumes, Commentateurs, Arrêtistes, &c. Medecine, Chirurgie, Anatomie, Observations, Histoire Naturelle, Physique, &c. Livres en Langues Etrangères, &c. Imprimez tant en France, que ramassez de differens endroits de l'Europe, qui se trouvent, à juste prix. *A Paris, chez G. Cavelier, rue S. Jacques, 1729.*

Le même Cavelier, vient de recevoir des Pays Etrangers les Livres suivans.

Lettres Philosophiques sur la Formation des Sels & des Cristaux, & sur la Generation & le Mécanisme Organique des Plantes & des Animaux, à l'occasion de la Pierre Belemnite & de la Pierre Lenticulaire, avec un Memoire sur la Théorie de la Terre, par Bourguet, *in 12. fig. Amst. 1729.*

Bibliothèque Italique, ou Histoire Lit-
F iij teraire

1666 MERCURE DE FRANCE.

taire de l'Italie, année 1728. *complète*,
3. vol. in 8. Geneve, 1728.

De la Digestion & des Maladies de l'Estomac, suivant le *Système* de la Trituration & du Broyement, &c. *Tome I.* qui contient le Discours Préliminaire de la Trituration, une Réponse à M. Silva, & cinq Lettres sur la *Révolusion*, la *Saignée*, le *Kermès Mineral* & les *Maladies des yeux*, in-12. de 616. pages, Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, 1729.

N. B. avec un Avis au Lecteur qui promet que le Tome second suivra de près ce Tome premier. Il contiendra le *Traité* entier de la Digestion, augmenté par l'Auteur, d'un Chapitre entier, d'une Table des Matieres pour les deux Volumes, &c. Ce Tome II. sera entièrement achevé pour le mois prochain.

Conferences des Ordonnances de Louis XIV. avec les anciennes Ordonnances du Royaume, le Droit Ecrit & les Arrêts, par Bornier. Nouvelle Edition augmentée, 2. vol. in-4. Paris, 1729. chez Cavelier & Compagnie.

La Ville de Sens a prévenu & surpassé dans ce grand jour, plusieurs fameuses Villes

NOVEMBRE 1729. 2667

Villes du Royaume ; car les trois États, c'est-à-dire, le Clergé, la Noblesse & la Bourgeoisie, se sont distinguez à l'envi, pendant huit jours entiers. Et pour conserver la mémoire d'un Evenement si considerable, le sieur le Queux de Sens, l'a décrit en Prose rimée, & d'une manière si singulière, qu'on est en doute si les Rimes transmettront à nos Neveux ces grandes Réjouissances, ou si les Réjouissances mêmes ne feront pas faire attention à la Description qui en a été faite. Quoiqu'il en soit, on a crû en devoir faire mention pour la singularité de cette Piece. Elle a été imprimée à Sens avec la permission du Lieutenant General de Police de la même Ville ; sous le titre de *Feu d'artifice, tiré à Sens par Georges Artificier de Paris, le 25. Septembre 1729. & Festin de Ville, en réjouissance de la Naissance de Monseigneur le Dauphin.*

On trouve à la fin quelques Poësies détachées sur le même sujet ; celle qui regarde Madame la Nourrice mérite une attention particuliere.

On vend chez de Lormel, Imprimeur, rue du Foin, une *Chanson sur les Réjouissances qui ont été faites à l'occasion du DAUPHIN*, Brochure de 12. pages

F iiij in-12

2668 MERCURE DE FRANCE.

in-12. Il y a 46. Couplets, qui peuvent servir comme de Relation de ce qui s'est passé à Paris, quand le Roi est venu à Notre-Dame, & des principales Réjouissances qui y ont été faites. On jugera des autres Couplets par ceux-cy.

NOtre Prévôt des Marchands,
N'a pas épargné l'argent,
Pour varier les lumières,
Pendant quatre nuits entières.
Lampons, &c.

En parlant de M. le Procureur du Roy
De l'Hôtel de Ville.

Le brave Monsieur Moriau,
Donnoit le vin comme l'iau;
Chez lui ce n'étoit que danse,
Que Festin & que bonbance.
Lampons, &c.



Les Jacobins, les Feüillans, &c.



Les Messieurs de S. Victor,
Firent, dit-on, mieux encor, &c.



Mais un fatal accident,
Surprit fort ces bonnes gens,

Car

NOVEMBRE. 1729 2669

Car les feux étant trop proches,
Penserent fondre les cloches.

Lampons, &c.

Il paroît un petit Livre intitulé, *l'Esprit du Commerce*, volume in-24. dans lequel on trouve les Fêtes des mois, le rapport des Livres & celui des Septiers, ce que vaut chaque partie du Marc d'or & d'argent ; les parties de l'Aulne, & celles de la Toise ; les noms des Especes servant aux Ecritures dans l'Europe ; les Paritez concernant les Changes étrangers ; les Titres de fin, des Especes étrangères, l'argent de France réduit en celui d'Hollande & de Londres, & celui d'Hollande & Londres, réduit en celui de France, avec les differens prix des Changes comme ils arrivent dans le Commerce. Plusieurs Regles conjointes avec la maniere de les faire, un abregé pour calculer les Fractions. Par M. *Roslin*, Expert Ecrivain & Arithméticien Juré à Paris, rue S. Martin, près celle de Venise. Il se vend chez *Quillan*, rue Galande, 1729.



F V SEAN

2670 MERCURE DE FRANCE:

SEANCE publique de l'Académie de
Bordeaux.

LE 25. Août l'Académie de Bordeaux s'assembla dans la Chapelle du College de Guyenne, où le R. Pere Chavaille, Feuillant, prononça le Panegyrique de S. Louis, sur un Plan tout different de celui qu'il avoit fait cinq ans auparavant, dans la même occasion. Il prit pour Texte ces paroles du Pseaume 50. *Cor mundum crea in me Deus, & Spiritum rectum innova*; & il y trouva le caractere du Saint Roy & la Division de son Discours. Un cœur pur devant Dieu & devant les hommes; un esprit qui aime la verité & la justice. Ces deux sujets furent traitez avec des images très-vives, des expressions animées, des pensées très-vraies, mais très-respectueuses. Ce Discours d'une Eloquence aussi forte, tint l'Auditeur toujours attentif & curieux. Ensuite le R. P. Fau, Religieux de N. Dame de la Merci, un des Membres de l'Académie, venu depuis peu de Maroc, de Miquenez, & d'Alger, avec 46. Esclaves qu'il a rachetez, célébra la Messe, pendant laquelle la Musique de l'Académie chanta un Moret nouveau, & le Verset pour le Roy, à grand Chœur.

V. 32. v. 1

L'a

N O V E M B R E. 1729 2671

L'après-midi , la Compagnie s'étant
assemblée dans la Salle, M. Daugeard ,
Président à Mortier au Parlement de Bor-
deaux , & Directeur de l'Académie, ou-
vrit la Séance par un Discours sçavant ,
dans lequel il fit le rapport de toutes les
• Dissertations qu'on avoit reçues sur le
sujet du Prix qui avoit été proposé l'an-
née dernière , c'est-à-dire , sur la Natu-
re , l'action & la propagation du feu. Il
réduisit toutes les différentes opinions à
trois Systèmes , qu'il détailla le plus clai-
rement & succinctement qu'il se peut. En-
suite, il adjugea le Prix à l'Ouvrage de
M. Crouzas, Gouverneur du Prince de
Hesse-Cassel. C'est le même qui a rem-
porté un autre Prix à Bordeaux sur la
nature & la cause du Ressort. Sa Dissér-
tation fut lûe dans l'Assemblée. On n'en
sçauroit en rapporter ici toutes les beau-
tez.

Ensuite, M. l'Abbé Bellet, Chanoine
de Cadillac, qui avoit donné dans d'au-
tres Discours, les Loix, les Mœurs, les
Coûumes & les Modes anciennes de
la Ville de Bordeaux, lût un Mémoire
sur l'origine de la Langue Gascone ;
qu'il fit voir être l'ancienne Romaine
qu'on a parlé dans les Gaules après les
Conquêtes des Romains. Cette Langue

F vj sur

2672 MERCURE DE FRANCE.

fut mêlée de la Celtique & de la Latine. Ensuite, les Francs, venus d'au-delà du Rhin, y mêlerent beaucoup de termes de la Langue Teutonique, en changeant peu de choses aux Loix Romaines, & aux Mœurs des Gaulois Romains. L'Auteur tire ses preuves de l'Histoire de Castel, & des Capitulaires de Pepin, Roi d'Italie. La Langue Romaine demeura parmi le peuple; la Latine resta aux Ecclésiastiques & aux Tribunaux de Justice, elle fut la Langue du Parlement de Bordeaux jusqu'en l'année 1549. sous le Roi Henry II. La Chambre Souveraine que le Roi y établit, ordonna que le Parlement ne parleroit plus que François.

Pour la Langue des Princes ou de la Cour, que l'Auteur dit avoir été la Langue Romaine, mêlée avec la Teutonique, on commença à l'étudier & à la polir par des Observations sur la Grammaire & sur les Usages. Mais ces Observations, ajouta M. l'Abbé Bellet, ne feront-elles pas dans la suite, ce qui est déjà arrivé plus d'une fois? La Langue Françoisise a eu déjà besoin d'interpretes & de Versions nouvelles pour nous faire entendre les Livres composez au commencement de la troisième Race de nos Rois. Elle commença à se former vers
l'an

NOVEMBRE. 1729. 267

l'an neuf cens. Elle se perfectionne tous les jours, tandis que la Langue Romaine reste dans ses Loix & ses libertez. Quoiqu'elle change un peu dans la bouche du peuple, elle demeure dans les anciens Titres, & sert de fondement à nos Loix & à nos Coûtumes. Enfin, on en trouve presque tous les termes dans le Dictionnaire de la basse Latinité de M. Ducange.

Delà, M. l'Abbé Bellet passa au génie de la Langue, qui est de terminer en *acus* ou *ac* la plupart des noms, des lieux ou des Nations, au lieu qu'ils sont terminez en *isc* chez les Lombards, les Esclavons, les Dalmates, les Anglo-Saxons, & en *icus* chez les Latins. Les uns disent Romanisc pour Romanus, les autres *Germanicus*; les Gaulois *Aureliacus* pour *Aurelii Urbe*. Ici, on refuse les sentimens d'Oichenard dans sa Notice du Bearn & de Gascogne, du Marin de Sicile, de Garibaic, de Paul-Merula, de Chories, de la Roque dans son origine des noms; & on finit par plusieurs noms de lieu terminés en *ac*, qui deviennent curieux par les origines qu'ils apprennent.

M. le Président Daugeard répondit à ce Discours avec beaucoup de politesse.

2674 MERCURE DE FRANCE.

Il dit entr'autres choses que cette Langue Romaine ou Gasconne étoit devenuë venerable & précieuse à ceux qui avoient besoin des Titres originaux pour découvrir la verité des faits , & établir des droits anciens. Il dit en finissant , nous attendons de vous , Monsieur , un corps de toutes vos recherches , qui nous apprenne tout à la fois , & nos origines & la difference de ce que nous avons été , & de ce que nous sommes aujourd'hui.

M. Sarrau , Secrétaire de l'Académie , lut une Lettre écrite de Nantes le 19. Août , par M. Lafon , Ingénieur du Roi , Académicien - Associé , sur une Tortue singuliere , prise le 4. du même mois à l'embouchure de la Loire , à l'endroit nommé la Pierre percée , près de la Croizic. Elle a sept pieds un pouce de longueur , depuis le muse jusqu'au bout de la queue , qui a 16. pouces. Elle a trois pieds 7. pouces de largeur , au défaut des grandes nageoires ; deux pieds dans la plus grande épaisseur , les pieds de devant sont dépliés comme des ailes. L'écaille a peu de consistance & n'est propre à rien. Le ventre , de couleur de chair , est moucheté d'un brun foncé ; quand cet Animal se sentit pris il fit des cris horribles , & jeta par la gueule des fumées puantes qui incommoderent beaucoup

NOVEMBRE. 1729. 267

sous les Pêcheurs. On n'a pas pû en faire la dissection à cause de la mauvaise odeur. M. Lafon n'a point trouvé cette Tortue dans Rondelet. Il ne croit pas qu'elle habite aussi sur les Côtes de l'Europe, ni de l'Amérique. Il soupçonne qu'elle a suivi depuis les Indes Orientales quelques Vaisseaux qui ne font que d'arriver. Mais M. Daugeard faisant des réflexions sur cette Tortue, dit qu'on en trouve sur les Côtes du Brésil de semblables, & qu'on les appelle Lajura; & que celle-ci pourroit bien venir de ces Mers, aussi bien que des Indes Orientales.

Le sieur Lagache d'Ansiens, a trouvé la maniere d'appliquer une rouë d'aîle de moulin à eau en l'air, d'une nouvelle invention, à l'arbre de la poulie qui fait monter l'eau par le chapelet des sabots, qu'on a annoncée au Mercure de May 1727. page 969. Ces aîles recevront l'eau au-dessus de la poulie, sortant des sabots, & feront tourner continuellement la poulie, au lieu de la manivelle, en y donnant le premier mouvement.

Supposé que chaque sabot contienne un quartreau, c'est 156. livres pesant d'eau, la poulie fera sortir l'eau de cinq
sabots

2676 MERCURE DE FRANCE.

fabots dans son tour , & elle pourra faire
15. à 20. tours chaque minute.

Chaque tour de poulie donnera 1 *muid* &
20. tours en une minute. . . 25. *muids*.

Par heure de 60. minutes , c'est 1500.

Par jour de 24 heures, c'est 36000 *muids*.

Supposez dix tours seulement chaque minute , ils donneront 18000. *muids* d'eau ; cela dépendra de la profondeur de l'endroit où les sabots puiseront l'eau , moins il y aura de profondeur , plus les aîles du Moulin tourneront vite.

On a mis dans plusieurs Journaux que si on pouvoit trouver la Quadrature du Cercle , on trouveroit aisément les Longitudes sur Mer , ce qui a occupé bien des Sçavans. Le sieur Lagache a fait cette Découverte , dit-il , par règle de Géométrie ; elle fut annoncée au Mercure de France le mois de Mars dernier , p. 547. Il ne conçoit pas comment on peut se servir de la Quadrature , à la découverte des Longitudes. Il prie très humblement les Sçavans de le lui faire connoître.

Il a fait depuis un Instrument de Mathématique , marqué des mesures nécessaires , avec lequel il trouve dans l'instant la Quadrature de tous Cercles , & par fractions. Il a reconnu qu'avec cet Instrument , on fait le Jeaugeage de toutes sortes de Tonneaux , & de toutes sortes de

NOVEMBRE. 1725. 2677
de Cubes dans la dernière perfection.

Le sieur *Girardein*, Apotiquaire ordinaire du Roi, établi à Paris, rue S. Louis, au Marais, compose & débite avec un grand succès une liqueur qu'il appelle *Esprit Aromatique, Balzamique & Anti-Scorbutique*. On n'entrera point ici dans la longue énumération de ses vertus, on dira seulement d'après le mémoire de l'Auteur, que ce Remede est bon pour l'apoplexie, les maux d'estomach & indigestions; pour toutes sortes de playes, blessures, coups de feu, & pour la brûlure; pour les hémorroides, & les fistules. Il purifie le sang, provoque les menstrues, & est excellent pour le scorbut, les passions hystériques, les vapeurs, &c.

Dans un Certificat qu'on nous a communiqué, M. de Pas, Medecin du Roi à S. Domingue, donne de grands éloges à cette Liqueur. J'ai reconnu, dit-il, qu'elle fortifie & rétablit à merveille, les fibres de l'estomach, lorsqu'elles se trouvent relâchées. Ce que j'ai reconnu sur plusieurs personnes attaquées de lienterie, à qui j'en ai fait prendre une cuillerée dans deux cuillerées de vin de Tinto. Il reconnoît de plus que cette Liqueur est bonne pour les vomissemens, les pertes de sang, pour les ulcères, après les avoir bien détergez, pour

2678 MERCURE DE FRANCE.

pour les hémoroides , & enfin pour le Scorbut.

- Voici l'Extrait d'une Lettre du même M. de Pas , écrite à un de ses Amis , le 15. Avril 1728.

- Je viens de faire une grande Cure avec l'esprit Aromatique , Balsamique & Anti-scorbutique du sieur Giraudein que vous m'avez envoyé. J'ai guéri une Nègresse qui est accouchée à terme par le fondement , qui a été déchiré à la sortie de l'enfant , & le Vagina tout à la fois ; cela ne faisoit qu'une ouverture. Avec le secours de l'esprit Aromatique & Balsamique , mêlé dans une coction de roseau , en la baignant & y mettant des compresses trois ou quatre fois par jour , je l'ai guérie , elle vit & se porte bien , à cela près , qu'elle rend ses excréments & ses urines par le même conduit ; cette guérison s'est faite en moins de deux mois.

Le sieur de Caudole , Auteur d'un Remède appelé *l'Arcane de vie incorruptible* , qui a de grandes vertus , étant mort au mois d'Août dernier , quelques personnes ont prétendu avoir son secret , & ont fait annoncer la distribution de ce Remède chez eux. Cependant le sieur de Caudole a fait une déclaration de son secret en présence d'un Medecin de la Faculté de Paris , & d'autres personnes dignes de foy , qui l'ont signée avec lui , par laquelle il reconnoît , qu'attendu ses infirmités , il a eu recours au sieur Garnier & à la Dame Guichard pour la manipulation de son *Arcane* , & que c'est à eux seuls qu'il en a donné la composition écrite

NOVEMBRE. 1729. 2579

écrite de sa main, pour s'en servir après sa mort, &c. Cette déclaration a été déposée chez M. Jourdain, Notaire, le 11. Octobre 1729. ainsi qu'il paroît par l'Acte du même jour.

Le veritable suc de Reglise & de Guimauve blanc, si estimé pour toutes les maladies du poulmon, inflammations, enrouemens, toux, rhumes, pituite, asthme, poulmonie, continuë à se débiter depuis plus de 30. ans, de l'aveu & approbation de M. le Premier Medecin du Roi, chez la Demoiselle *des Moulins*, par un nouveau Brevet obtenu des Commissaires assemblez le 22. Octobre 1729. On peut s'en servir en tout tems, le transporter par tout, & le garder si long tems que l'on veut, sans jamais se gâter. ni rien perdre de sa qualité. *La Demoiselle des Moulins demeure rue Guenegaud, Faubourg St. Germain, du côté de la rue Mazarine, chez le Boulanger, au premier Appartement.*

On mande de Montpellier que la veuve de Catalany compose un Opiat très propre pour conserver les dents, & les empêcher de se gâter; elle débite aussi de petites éponges préparées pour le même usage, avec une eau de sa composition, qui fortifie les gencives, dont plusieurs personnes se sont déjà servies avec succès.

Le fleur Cottance, Maître Chirurgien de la Ville de Tournai en Brie, ci-devant employé sur les Etats de la Cour pour le service des Hôpitaux des Armées sur le Rhône, après 40. ans de recherche, a trouvé le secret de
com.

2686 MERCURE DE FRANCE.

composer une Eau, nullement corrosive, laquelle fixe & arrête toute gangrène, bubons, & charbons pestilentiels, sans rien faire prendre intérieurement. Cette Eau guérit aussi en peu de tems les ulcères invétérés & prétendus incurables ; il offre d'arrêter la gangrène aux pauvres, *gratis*.

*On aura de ses nouvelles chez son Epouse ;
Maîtresse Sage-Femme, rue Comtesse d'Artois,
près S. Eustache, au grand Vainqueur, à Paris.*

Le Public est averti qu'on vendra & qu'on commencera à recevoir les enchères au commencement du mois prochain, d'un Tableau Original de Porbus, de 13. pieds de large sur 11. de haut, sans la bordure, représentant la Scène de Notre Seigneur. Les Curieux pourront l'aller voir dans l'Eglise de S. Leu & S. Gilles, rue S. Denys,



COUPLETS A DANSER.

UN Dauphin, morgué, viant de naître ;
Rions, dansons par tout dans ces Hamiaux ;
Faisons des Feux, chantons des Airs nouveaux,
Défonçons nos Togniaux,
Buvons à notre Maître.
Haut le Pannier, Margot,
Pour danser avec Piarot.

Il est biau, dit-on, comme un Ange ;

C'est

Chanson. 1729. ♯



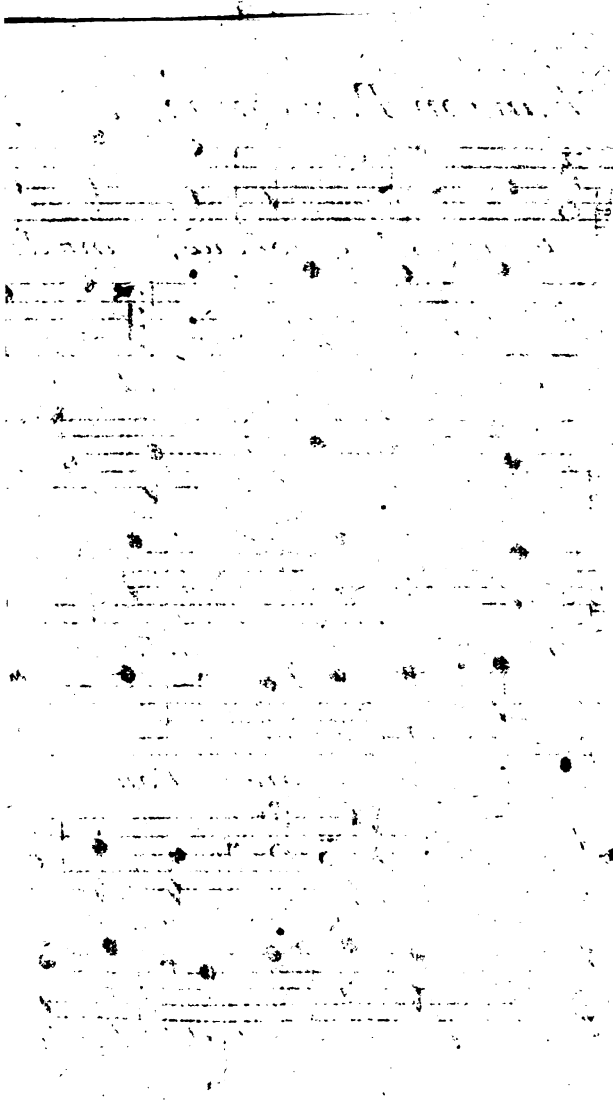
Vn Dans par tout.



dans des airs Nou.



Maître



NOVEMBRE. 1729. 268

C'est tout son Pere , allons tretous le voir ,
Chemin faisant , dansons jusques au soir ,
Laisse ton Devidoir ;
Prends mon bras en échange ;
Hault le Panier , Margot ,
Pour danser avec Piarot.

Nos Côteaux pardent leur verdure :
Mais à danser je boutrons nos plaisirs ,
Pendant st'Hivar , contentons nos desirs .
Accoute mes soupirs :
Morgué , le tems me dure ;
Hault le Panier , Margot ,
Pour danser avec Piarot.

Qu'à nos vœux le Ciel soit propice ,
Qu'il nous conserve un don si précieux ;
Parques , filez pour lui des jours heureux ,
Et Faites jusqu'aux Cieux ,
Que son nom retentisse ;
Dansons tretous sans fin ;
Dansons , allons Margot , allons Catin ;
Et chantons notre Dauphin.

*Ces Paroles , aussi-bien que la Musique ,
sont de M. Merel.*

RON.

RONDEAU *sur un Départ.*

QUoi ! vous partez , cher objet que j'a-
dore !

Ah ! differez encore.

Helas ! que vais-je devenir !

Une cruelle absence

Va , de votre aimable présence

Ne me laisser que le seul souvenir

Quoi ! &c.

L'espoir de revoir vos beaux yeux

Est tout ce qui reste à mon ame ,

Sans cet espoir , ma tendre flamme

Me rendroit en ces lieux

Des Mortels le plus malheureux..

Quoi ! vous partez , cher objet que j'adore !

Ah ! differez encore.

S P E C T A C L E S.

LE 3. de ce mois , les Comédiens François
remirent au Théâtre une petite Comédie de
feu M. Renard , en Prose. intitulée *le Retour*
imprévu , qui n'avoit pas été jouée depuis près
de 30. ans, & que le Public revoit avec plaisir.

Le lendemain , on representa le *Jaloux dé-*
sabusé .

NOVEMBRE. 1729. 263

abusé, Comédie de feu M. de Capistran, où la D^{lle} Baron des Brosses joua le Rôle de *Colie*, avec la décence, les graces & l'intelligence qui l'ont fait applaudir toutes les fois qu'elle a paru. Le Public la vit & l'entendit encore avec plaisir dans la petite Comédie du *Sicilien*, où elle chanta.

Le Mardi 8. les mêmes Comédiens représenterent à la Cour la Tragédie de *Pyrrhus*.

Le 10. ils y représenterent la Comédie de *Tartuffe*, dans laquelle la D^{lle} Baron joua le Rôle d'*Elmire* avec autant de succès qu'elle l'avoit joué à Paris. Elle remplit aussi très-bien dans la petite Pièce du *Galand Jardinier*, le Rôle de la Joueuse de Gobelets, dans lequel elle chanta très-bien; en sorte que sa voix, son jeu & sa figure, ont si généralement plu à la Cour, qu'elle fut reçue le même jour, par ordre de la Reine, pour la premiere demie part vacante.

Le 14. ils y représenterent la Comédie de *l'Important de Cour*, de l'Abbé Brueys, qu'ils ont remise au Théâtre.

Le 17. la Tragédie de *Cinna*, dans laquelle le sieur Sarrazin, qui depuis qu'il est reçu n'avoit pas paru à la Cour, joua le Rôle d'*Auguste*, & le sieur Banniere celui de *Cinna*.

Le 22. le *Médisant*, Comédie en Vers, & en cinq Actes.

Le 24. la Tragédie de *Rhadamiste & Zénobie* de M. Crebillon.

Le Samedi 19. les mêmes Comédiens remirent au Théâtre la Tragédie d'*Andronic*, dans laquelle le sieur Duval, Neveu de la D^{lle} Dangeville, âgé de 18. ans, qui n'avoit jamais paru sur ce Théâtre, joua le principal Rôle avec beaucoup d'intelligence, & fut extrêmement

2684 MERCURE DE FRANCE

ment applaudi. Il est fort bien fait, & il a la voix belle. Dans une seconde Representation du même Rôle, il a encore été plus applaudi par une très-nombreuse Assemblée.

Il representa le 27. le Rôle d'*Oreste*, dans la Tragédie d'*Electre*, & il y fut très-applaudi. Le sieur Sarrazin joua dans la même Pièce le Rôle de Palamede avec beaucoup de succès. Nous ayons déjà observé avec quelle perfection la Dlle Lecouvreur joue le principal Rôle dans cette Pièce.

On doit donner au premier jour une Comédie-nouvelle, en Vers & en cinq Actes, sous le titre des *Philosophes Amoureux*. Elle est de l'Auteur du *Philosophe Marié*, qui a eu un si grand succès. Nous en parlerons plus amplement,

Le 11. de ce mois, Fête de S. Martin, il y eut à l'Opera le Bal public qu'on donne tous les ans à pareil jour, & qu'on continue pendant differens jours jusqu'aux Avents; on les reprend ordinairement à la Fête des Rois.

Le Mardi 15. de ce mois, la Reine vint à Paris, & honora de sa présence l'Opera de *Roland*. S. M. étoit placée dans la premiere Loge; à droite, accompagnée de Mademoiselle de Clermont & de Mademoiselle de la Rochefurion. Toutes les Loges du même côté étoient occupées par les Dames de la Cour de la Reine, & par les principaux Officiers de sa Maison. Cet Opera fut représenté dans la plus grande perfection. La Reine en parut très-satisfaite.

On répète l'Opera de *Thésée*, qui sera donné incessamment,

EX-

NOVEMBRE. 1729. 2689

EXTRAIT de la Parodie d'Hésione, représentée par les Comédiens Italiens le 22. Octobre, & reçûe très-favorablement du Public. Par les Srs Dominique & Romagnesi.

ACTEURS.

Telamon,	le sieur Romagnesi.
Cléon,	Arlequin, ou le sieur Dominique.
Anchise,	le sieur Theneveau.
Laomedon,	le sieur Paghetti.
Venus,	la Dlle Sylvia.
L'Amour,	le Fils du sieur Thomassin.
Hésione,	la Dlle Thomassin.
Neptune,	Arlequin.
L'Oracle,	le sieur Romagnesi.

Danseurs, Danseuses ; les Ombres, les Graces, les Vents, &c.

Le Théâtre représente un Temple.

Telamon, suivi de Cléon, son Confident, lui ordonne de se disposer à partir avec lui, pour n'être pas le témoin de l'Hymen de la Princesse avec Anchise, son Rival. Telamon dans toute la Pièce, soutient le caractère d'un innocent ; Cléon s'étonne fort qu'après les services que Telamon a rendus au Roi de Troie, il en agisse si mal avec lui, & lui conseille de reprendre le chemin de la Gloire. Après cette exposition, la symphonie joue l'*Air de Magdelon Friquet*, qui annonce l'arrivée de Venus. Telamon chante le Couplet suivant sur

G l'Air :

l'Air : Nous servons pour vous satisfaire ;

Telamon.

A quoi bon cette Ritournelle ?

Cléon.

Il ne faut pas la mépriser ;

Elle annonce quelque Immortelle

Qui vient ici s'humaniser.

Venus vient offrir son secours à Telamon ,
pour vaincre l'inhumaine qui le méprise , &
lui promet de s'en faire aimer : *Tu vas voir ,*
continue Venus , & chante sur l'Air : *Quand*
le péril.

Les Dieux me seront nécessaires ,

Zephirs , allez les appeller.

Telamon.

Les Dieux voudront-ils se mêler

De semblables affaires ?

Telamon reste avec Cléon , qui soupçonne
que Venus est amoureuse d'Anchise. *Cet ani-*
mal-là a bien du bonheur , ajoute Telamon ,
tout le monde l'aime ; & voyant arriver He-
sione avec le Roi , il veut se cacher. Cléon
chante ce Couplet sur l'Air : *Tu croyois en*
aimant , Colette.

Quoi ! de peur de troubler la Fête ,

Ceder la place au Favori ;

On

NOVEMBRE. 1729. 2987

*On ne peut rien de plus honnête ,
Vous faites déjà le Mari.*

*Le Roy Hésione , & Anchise entrent dans
le Temple au son de la Symphonie , le Roy
chante sur l'Air : Ton himeur est , Catherine ,*

*Nous pouvons sauter & rire ,
Et chanter comme des fous ,
Le Dieu de l'humide Empire
N'est plus fâché contre nous ;
J'avois manqué de parole
A cet habile Ouvrier ;
Mais avec quelque pistole ,
On lui fait tout oublier.*

*Anchise témoigne à la princesse sa joye sur
l'Hymen qui va les unir. A quoi Hésione ré-
pond : Le peuple s'avance dans ces lieux : C'est
répondre on ne peut pas mieux , répond An-
chise. Aussi-tôt le Peuple & les Sacrificateurs
entrent au son de la Symphonie. Après la Fê-
te , le Théâtre s'obscurcit , le Tonnerre gron-
de , &c. ce qui les oblige tous à chanter le
Couplet suivant, sur l'Air : Si j'avois un Amant
qui m'aimât constamment.*

Ah ! quel bruit , quel fracas !

Quel fracas, ah ! ha ! ah !

Quels tremblemens affreux !

Quel déluge de feux !

*Les Dieux apparemment n'aiment pas la Mu-
sique , ajoute Laomedon ; il ordonne de pré-*

G ij ter

4688 MERGURE DE FRANCE,

ter silence à l'Oracle qui va parler.

L'Oracle.

*Le Seigneur Anchise ,
Ira , s'il lui plaît ,
Seul au Mont Ida sans remise ,
Du Ciel entendre l'Arrest.*

A quoi bon faire ce voyage , dit Anchise ,
l'Oracle n'a qu'à s'expliquer ici , & chante sur
l'Air : Le Marquis de la Lande.

Anchise,

*Irai-je sans escorte ,
Ecouter ces Chansons !*

Le Roy.

*Pour agir de la sorte ,
L'Oracle a ses raisons,*

Anchise.

Quel est donc son intention ?

Le Roy.

*De changer en cette occasion
De décoration.*

Ils se retirent tous , le Théâtre change , &
represente un Désert affreux.

Anchise dit qu'un seul coup de sifflet l'a fait
arriver dans ce Désert : Hé bien ! que me veut-
on , ajoute-t-il. . . Mais que vois je. . . le vi-
lain coup d'œil , il chante sur l'Air : Passant
sur le Pont-Neuf,

Ter-

NOVEMBRE. 1729. 1685

Torrents impetueux ,

Rochers & Précipices ,

Pour un Amant peureux ,

Trop funestes auspices.

Loin de ma Belle ,

Ma crainte ici se renouvelle ;

Ne me préparez point la mort la plus cruelle ,

Le Théâtre change aussi-tôt , & représente
un séjour agréable. Venus y paroît avec sa
suite. Elle chante sur l'Air : *Je suis la simple*
Violette.

D'une passacaille ennuyante ,

Je veux bien t'épargner les sons ,

Car je suis trop impatiente ,

Pour t'amuser par des chansons.

Venus n'aspire dans ce jour ,

Qu'au bonheur de te plaire ;

Je suis la mere de l'Amour ,

Je dois sçavoir le faire.

Anchise lui répond respectueusement sur
l'Air : *Bon , bon , Monsieur , pourquoi non.*

Mon sort seroit trop glorieux ,

Madame , il n'est permis qu'aux Dieux ,

De soupirer pour vos beaux yeux ,

Et le respect m'engage.

Venus.

Un tel discours m'est suspect ,

G iij

Voyez

4690 MERCURE DE FRANCE.

*Voyez, qu'il est circonspect ,
Est-ce à mon aspect ,
Qu'il faut du respect ?
Ah ! le plaisant visage !*

Anchise continue de la refuser poliment.
Venus chante encore ce Couplet.

*Hé quoi ! ton ame à mes appas ,
Peut-elle être insensible ?
Ah ! mon mignon , tu m'aimeras.*

Anchise.

Non , il m'est impossible.

Venus.

*Allons, cher cœur ,
Point de rigueur ;
Il faut bien qu'on se vende.*

Anchise.

*Ey donc , Venus ;
N'y pensez plus :
Est-ce que ça se demande.*

Enfin Anchise la quitte ; Venus reste seule ;
& ordonne à l'Amour d'aller trouver le Destin de sa part , pour sçavoir quel espoir lui est promis : *Il me fuit* , continue-t-elle , *mes charmes ne peuvent l'arrêter* , & chante sur l'Air : On n'entend plus le bruit des Armes.

J'ai sçu soumettre à ma puissance ,

Le

NOVEMBRE. 1719. 269

*Le Ciel , la Terre , & cætera ,
Les Dieux ont été sans deffense ,
Et ce Mortel m'échappera !
Mais il me traite , quand j'y pense ,
En Déesse de l'Opera.*

*Non , dit-elle , que ce soit sur ma Rivale
que tombe toute ma fureur ; rendons son cœur
jaloux , & faisons-lui croire qu'Anchise est
amoureux de moi , & qu'il la méprise.*

Hesione , qui a déjà ressenti le poison de la
jalousie , témoigne le desespoir que lui cause
l'infidélité d'Anchise qui la quitte pour Venus.
Telamon survient , il apprend à Hesione que
Venus a rendu son Amant sensible , & lui fait
quelques reproches ; mais Hesione ne l'écoute
pas , & parodie sur l'Air : *Il est certains petits
momens. L'Air de l'Opera : Ah ! que mon cœur
va payer chèrement.*

*Que je vais payer chèrement ,
Les douceurs , les tendres hommages !*

*Que je vais payer chèrement ,
Les transports d'un infidele Amant !*

*Dans ces Bocages ,
Sous ces ombrages ,
Sous ces feuillages ,
Sur ce gazon ,
Le petit fripon ,
Me juroit une passion ,*

Dont ils rendront de bons témoignages.

Que je vais , &c.

G iiij Telamon

Telamon répond à Hésione, sur l'Air : *En
fesi Jeu d'Amour.*

*Malgré tous vos mépris,
Venez dans mon Pays,
Daignez y recevoir un azile ;
J'y connois vos feux,
Pour un Rival trop heureux,
Mais je ne suis pas difficile.
Malgré, &c.*

Hésione ne fait point d'attention à tout ce que dit Telamon, & elle le quitte brusquement ; Telamon reste, & dit que malgré les Zéphirs & les Dieux, il n'en est pas plus avancé dans ses affaires. Venus qui survient, dit enfin à Telamon qu'elle lui est toujours favorable, & que par le secours de Proserpine, elle va le rendre aimable & charmant ; elle appelle les Ombres heureuses, qui forment une danse ; ensuite Venus implore le secours de Proserpine. Une Toilette sort de dessous le Théâtre, Venus & sa suite, au son de la Symphonie, mettent du rouge, de la poudre & des mouches à Telamon pour l'embellir ; après qu'on a dansé l'Air, *Aimable Vainqueur*, Venus adresse les paroles suivantes à l'Amour, sur le même Air :

*Aimable Enchanteur,
Ennemi flatteur,
Amour, dont les flammes,
Brulent nos ames,
D'un feu séducteur ;
A mes malices,*

Joins

NOVEMBRE. 1729. 2693

Joins tes artifices,
Hâte mon bonheur.
Tu peux par tes coups,
Rendre un cœur volage,
Faire un fou d'un sage,
Un sot d'un Epoux.

Le Maltotier,
Le Clerc, le Greffier,
Ou dans l'opulence,
Ou dans l'indigence,
Gens de tout métier,
De toute humeur,
Tout suit ta puissance,
Jusqu'au Procureur.

Va, lui dit Venus, tu ne peux manquer de plaire à ta Maîtresse; mais si tu veux que le charme produise un heureux effet, fuis promptement, évite la rencontre de ton Rival; car s'il se montre, l'enchantement sera inutile. Telamon se retire. Le Théâtre change & représente un Port de Mer. Anchise arrive & dit qu'il vient de voir son Rival aux genoux d'Hésione; il témoigne sa jalousie & son ressentiment; il traite sa Maîtresse d'infidelle, &c. Hésione paroît; Anchise lui demande ce qu'elle cherche; à quoi Hésione répond sur l'Air: du Roi de Cocagne.

J'y venois chercher un cœur fidèle,
Mais, hélas! où le trouver!

Anchise.

*Ce ne sera pas chez vous , la belle ,
 Vous venez de le prouver ;
 Mais , entre nous , la perte n'est pas grande ,
 Et lon lan la ,
 De vos appas ,
 Dois-je faire cas ,
 Lorsque Venus me marchande ?*

*Ah ! tu fais l'homme à bonnes fortunes , ré-
 pond Hésione , porte tes vœux à Venus , j'y
 consens. . . . Ah ! que dites-vous , ajoute An-
 chise , Venus eût-elle encore plus de charmes ,
 je ne vous quitterois pas pour elle ; mais je suis
 bien fou de me justifier , après que j'ai vu Te-
 lamon si près de vous ; je vous ai vu lui tendre
 la même main que je viens de vous baiser.
 Hésione répond sur l'Air : Qui veut oïr Chan-
 sonnette.*

*Helas ! si j'ay fait la chose ,
 Je ne sçai comment ,
 Mais Venus en est la cause ,
 Par enchantement ;
 Si ma main a fait l'offense ,
 Ce fut sans nul desir ,
 Car mon cœur en récompense ,
 N'y prit point plaisir.*

*Après un tendre Duo , Venus arrive , qui
 outrée de jalousie , fait éclater son ressentim-
 ent ; Hésione & Telamon fuyent : elle reste
 seule. Appellons Neptune , dit-elle , c'est moi
 qui*

NOVEMBRE. 1729. 2695

qui suis cause qu'il s'est appaisé en faveur des Troyens ; qu'il reprenne sa fureur , il n'aura pas de peine , car il est toujours prêt à mal faire.

Neptune sort de la Mer , & pour seconder la fureur de Venus , appelle les Vents , auxquels elle ordonne de renverser les fondemens de la Ville. Il fait sortir un Monstre de la Mer , en disant à Venus que Telamon en fera le vainqueur , & que pour prix de sa victoire il épousera Hésione ; Neptune rentre dans la Mer , & Venus se retire.

Anchise arrive à la 19^e Scene , avec un tronçon d'épée à la main , & dit que le Monstre est des plus coriaces ; qu'il lui a cassé la meilleure lame du monde sur le corps , & qu'il ne lui a pas fait l'honneur de lui donner un coup de griffe ; & s'adressant à Venus qui paroît : *Ah ! cruelle , lui dit-il , vous deviez bien le prier de me tuer ; au contraire , lui répondit Venus , je l'ai empêché de te faire aucun mal ; ton Rival servira mieux ma colere , que le Monstre , puisqu'il doit le vaincre & ensuite épouser la Princesse.*

Le Roi arrive & apprend à Anchise que Telamon est enfin l'Epoux d'Hésione. *Il falloit bien , dit Venus , que quelque chose me réussit.* Anchise entre en fureur & chante les paroles suivantes , sur l'Air : *Laissons-là les façons.*

*Que vois-je , quel pouvoir dans les Enfers ,
M'entraîne , & quelle main vient me charger
de fers ,*

Laomedon.

Ah ! qu'il est bon !

G vj Anchise.

Anchise.

Quel Monstre !

Laomedon.

Où donc ?

Anchise.

*Le jour s'enfuit ,
Et dans la nuit ,*

Je vais entrevoir ce qui suit.

Tremble cruel, tremble pour tes Remparts ;

Je vois de toutes parts ,

Voltiger tes Etendarts.

Que d'ennemis furieux !

Je vois avec eux des Dieux ,

Qui ne valent guere mieux ;

Quel vilain cheval de bois ,

Va reduire ta Ville aux abois ;

Tous ses Palais brulent d'un feu gregeois ;

Tous tes Bourgeois ,

Sont égorgés ;

Les Dieux & moi , nous sommes tous vengez.

Il se jette sur un lit de gazon ; Laomedon est effrayé de ce qu'il vient d'entendre. Venus lui dit de la laisser seule avec Anchise , pour pouvoir lui donner du secours ; le Roi se retire & Mercure vient annoncer à Venus que l'Amour a flechi le Destin , & qu'Anchise va l'aimer. Venus réveille Anchise & finit la Piece par ce dernier Couplet , sur l'Air : *Margot sur la brune.*

Venus

NOVEMBRE. 1729. 2697,

Venus.

*Enfin , bel Anchise ,
Votre foi m'est promise &
Le sort autorise ,
Ce beau commerce-là*

Anchise.

*Le sort , Madame ,
Veut que mon ame ,
Pour vous s'enflamme :
D'où vient cela ?*

Venus.

C'est un dénouement d'Opera.

Le 12. Novembre , les Comediens Italiens donnerent la premiere Répresentation d'une Comedie Heroïque , en Vers , en trois Actes , intitulée , *les Jeux Olympiques ; ou le Prince Malade*. Elle fut très-favorablement reçue du Public ; on la croit de M. de la Grange , connu par beaucoup d'autres Ouvrages de Theatre.

Peu de gens ignorent l'Histoire qui a fourni le sujet à cette Piece. L'Auteur l'a mise sous d'autres noms , pour y pouvoir introduire les Jeux Olympiques qui font le principal divertissement de la Piece. En voici un Extrait succinct.

Argenie , Princesse d'Argos , ouvre la Scene avec sa Suivante *Dorine* ; elle témoigne que la foule dont elle est environnée , tant de ceux qui viennent disputer le Prix des Jeux Olympiques , que des Courtisans que la prochaine

grandem

2698 MERCURE DE FRANCE.

grandeur attache à sa suite, l'importune également. Dorine croit pénétrer la cause secrète de sa mélancolie, & lui fait entendre qu'elle aimeroit bien mieux être destinée à *Chorebe*, Prince d'Elide, qu'au Roi son Pere. *Philoclée*, Reine de Crete, vient faire une seconde exposition; elle est accordée à *Chorebe*, mais elle est dans une parfaite indifférence sur le choix d'un Epoux; elle ne cherche qu'un vengeur qui la remette sur le Trône de son Pere, dont ses propres Sujets l'ont précipitée. *Almire*, importante, ou plutôt Folle de Cour, acheve de remplir ce premier Acte, par un caractère tout-à-fait singulier, qui lui fait ériger des riens en découvertes de conséquence. Elle croit que la maladie de *Chorebe*, dont toute la Cour est allarmée, n'est autre chose qu'un violent amour que ce Prince a pour elle. *Arlequin* vient annoncer que cette maladie augmente à chaque instant, *Almire* soutient toujours son opinion; elle parle d'une Chanson qu'elle vient d'entendre, & qu'elle attribue au Prince. Une voix derrière le Théâtre, qu'on reconnoît pour être celle du Prince, chante ces paroles :

*Ma langueur s'accroît chaque jour ;
Et pour cacher mon mal je me fais violence ;
Mais, si je ne romps le silence ,
Vous ne sçauriez connoître mon amour ;
Chacun ignore le mystere ,
Des feux dont je me sens brûler ;
L'Amour veut me faire parler ;
Mais le respect plus fort, me contraint à me taire.*

Arlequin

NOVEMBRE. 1729. 269

Arlequin rit du projet d'*Iphite*, c'est le nom du Roi d'Elide, à qui Argenie est promise; il fait entendre que ce Prince, craignant de perdre un fils tendrement aimé, appelle en Elide un fameux Magicien, qui se vante de posséder la Médecine universelle. *Iphite*, pénétré de la maladie de son fils, promet à Arlequin qui est toujours auprès de ce jeune Prince, de lui faire une fortune brillante, s'il peut pénétrer la cause de la maladie de *Chorebe*. Arlequin n'exige de lui que la possession de *Dorine*, Suivante d'Argenie. Le Roi la lui promet avec serment. *Dorine* & lui s'unissent pour découvrir ce mystère, qu'ils attribuent à l'Amour.

Artemidore, Magicien, dont on vient de parler, donne un plat de son métier, qui ne sert que d'Intermede. Le Théâtre change & représente le Cabinet de *Chorebe*.

Chorebe, commence le second Acte par une défense qu'il fait, de laisser entrer personne pendant son sommeil. Arlequin qui s'y est glissé furtivement ou à titre de Domestique privilégié, entend les plaintes du Prince *Chorebe*, qui surpris de l'y voir, se met en colère contre lui; Arlequin se jette à ses pieds & lui proteste qu'il ignoroit ses ordres, & que d'ailleurs une malheureuse passion dont il est tourmenté, ne lui permet pas de sçavoir ce qu'il fait. Le Prince lui demande quelle est cette Passion; c'est un amour sans esperance, lui répond Arlequin; il lui confesse qu'il aime Argenie. *Chorebe* au nom de sa Princesse, s'empporte contre un aveu si téméraire. Arlequin tremblant veut se retirer. Le Prince le rappelle & lui ordonne de lui raconter la naissance & les progrès d'une passion si violente.

Arlequin

1700 MERCURE DE FRANCE.

Arlequin lui dit qu'il a pris ce malheureux amour dans le voyage qu'il fit avec lui, quand il alla demander cette Princesse pour son Pere. Ce récit qui est très-vif, excite de tendres mouvemens dans le cœur de Chorebe ; Arlequin ne manque pas d'en profiter ; il change sa simple présomption en conviction. Almire vient sans être annoncée. Elle fait entendre à Chorebe qu'elle sçait la cause de sa maladie & lui en propose le remede par ces Vers qu'elle chante :

*Des maux qui vous coûtent le jour ,
Je partage la violence ;
Vous n'avez pas besoin de rompre le silence ,
Pour m'informer de votre amour ;
Mais qui peut persister dans un si long mystere ,
D'un feu bien violent ne se sent pas bruler :
Par tout où l'Amour veut parler ,
C'est à la raison de se taire.*

Elle s'explique plus clairement au Prince, & lui propose de fuir avec elle. Chorebe l'écoute en folle ; elle se retire. Arlequin continuant son stratagème, vient dire au Prince, que tout le monde s'empresse à le voir, & qu'il n'y a pas jusqu'à Dorine, à qui on vient de refuser la porte de son appartement, qui ne veuille signaler son zele. Au nom de Dorine, Confidente d'Argenie, Chorebe tout transporté, ordonne qu'on la rappelle. Dorine vient ; le Prince lui témoigne des démonstrations d'amitié si passionnées, qu'Arlequin en conçoit de la jalousie, & craint d'avoir pris le change. La Reine d'Argos survient & lui déclare que c'est par rapport à son Hymen avec elle qu'il

qu'il est réduit dans un si triste état, elle vient le dégager de sa foi, & qu'elle ne lui demande que le secours de son bras pour la faire remonter sur le Trône de ses Peres; Chorebe lui promet de la venger des mutins, dès qu'il sera en état de la secourir. Enfin Argenie vient le Prince à son aspect ne peut plus se contenir. L'aveu de son amour lui échappe; Argénie lui en fait un crime. Cette Scene est très-interessante, l'amour se déclare de part & d'autre, mais subordonné au devoir.

Le Théâtre représente au troisième Acte, le Cirque destiné aux Jeux Olympiques. On ouvre la Scene par une Entrée d'Athletes qui se signalent dans le Jeu de la Lutte. Iphicle continuë à montrer sa douleur mortelle pour la maladie de son fils. Il demande à Arlequin s'il n'a rien découvert. Arlequin lui répond qu'il n'en sçait que trop pour son malheur, & que le mal de son fils est absolument sans remede. Le Roi frappé de douleur lui demande quel est ce mal incurable; c'est l'Amour, lui répond Arlequin. Il ajoute que cet amour est indigne du Prince son fils, & qu'il aime en lieu si bas qu'il n'ose le lui dire. Iphicle lui dit qu'il consentira à tout pourvu que son cher Chorebe vive. Arlequin lui déclare que son fils est amoureux de Dorine: He bien, lui dit le Roi, je consens qu'il l'épouse. Mais je m'y oppose, répond Arlequin; j'aime Dorine; elle est à moi, & j'en ai pour garant le serment que vous m'en avez fait. Je puis dégager ma parole, poursuit le Roi, en te faisant plus de bien que je ne t'en ai promis. Arlequin lui répond que Dorine est pour lui le plus grand des biens, & qu'il la préfere à une Couronne; mettez-vous en ma place, ajoute-t-il;

VOUS

2702 MERCURE DE FRANCE.

vous aimez la Printesse ; si c'étoit d'elle que votre fils fût amoureux , voudriez-vous la lui céder ; je ne balancerois pas , répond le Roi. Arlequin le prend par là , & lui déclare que son fils aime Argénie , & que c'est le desespoir qui le fait mourir. On vient annoncer au Roi d'Elide le vainqueur des Jeux Olympiques. Il ordonne qu'on le fasse entrer ; c'est son fils même qui se présente à ses yeux après avoir remporté le Prix. Iphicle lui cède la Printesse. La Comédie finit par un Divertissement qui a du rapport au sujet. La Musique qui est de M. Mouret , est très-bien caractérisée & très-variée. Voici quelques Couplets du Vaudeville par où la Piece finit.

Arlequin.

*Lorsqu'une fièvre mutine ,
S'allumera dans mon sein ;
Je ne veux pour Medecin ,
Que les yeux de ma Dorine ;
Esculappe & sa Doctrine ,
Ne trouveroient pas si-tôt ,
Le remede qu'il me faut.*

Une Fille.

*Quand un Amant nous échappe ,
Pour suivre d'autres amours ,
Si nous cherchons du secours ,
Contre le coup qui nous frappe ,
N'allons point chez Esculappe ;
Le dépit donne plutôt ,
Le remede qu'il nous faut.*

Au

NOVEMBRE. 1729. 2703.

Au Parterre.

*Notre Malade souhaite
De vous voir ici souvent.
S'il obtient votre agrément ,
Sa santé sera parfaite ,
Il n'est drogue , ni Recette ,
Qui pût lui donner si-tôt ,
Le remede qu'il lui faut.*

Les Décorations de cette Piece, qui ont fait beaucoup de plaisir au Public, meritent une attention particuliere.

La premiere represente un lieu préparé pour la Course des Chars.

Au premier Acte, le Théâtre change & represente un Palais, & ensuite le Vestibule de l'Appartement du Prince.

Au second Acte, on voit le Cabinet du Prince. Cette Décoration est nouvelle & agréablement ornée de Tableaux & Vases de bronze, de Figures, &c. Elle est neuve & du sieur le Maire.

La Décoration du troisiéme Acte, qui est celle qui fait le plus de plaisir, avoit été faite en Février 1727. à l'occasion de la Comédie du *Berger d'Amphrise*, par le sieur Clarici, Peintre Italien, employé à l'Académie de Musique à Londres. Cette Décoration représentoit alors le Temple d'Apollon, d'ordre Corinthien, dans le brillant & le lumineux que les Poètes lui attribuent, par le moyen des transparents qui faisoient alors tout l'effet qu'on pouvoit desirer. On a presentement supprimé tous les transparents, & on ne s'est
servi

2704 MERCURE DE FRANCE.

servi que du propre fond de la Décoration, dans lequel on découvre bien mieux la vérité & le relief qu'on trouve dans la simple couleur de la Peinture, qui par le secours de la Perspective & du clair obscur, trompe bien mieux les yeux par la grandeur & l'éloignement qu'elle fait paroître. Cette Décoration représente aujourd'hui le Palais du Roi d'Elide; elle a été disposée en l'état qu'elle est, par le sieur le Maire, Peintre, fort entendu pour ces sortes d'Ouvrages, de concert avec le sieur Clarici.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

NOUVELLES DU TEMS.

TURQUIE.

ON mande de Constantinople, qu'on avoit discontinué les préparatifs de guerre qu'on y avoit commencez, que le Grand Seigneur avoit fait dire à plusieurs Ministres étrangers qu'il n'avoit jamais eu le dessein d'entrer en guerre avec aucun Prince Chrétien. Le Grand Vizir & les autres Ministres du Divan, travaillent à faire cesser les troubles d'Egypte, & à réprimer l'audace des Mécontens rebelles des Côtes de Barbarie, qui depuis deux ou trois ans refusent de recevoir les Officiers que le Grand-Seigneur leur envoie. D'autres Lettres de Constantinople, portent qu'on y attend dans peu un Ambassadeur du Prince Thamas, & que les ordres ont été envoyez sur la Frontiere pour l'y faire recevoir avec les mêmes traitemens qu'on a fait à l'Ambassadeur du Sultan Acheraf.

D'al.

D'autres Lettres portent que l'accommodement du Grand Seigneur avec le Czar, étoit prêt d'être conclu, mais que Sa Hauteſſe reſuſoit de ſigner un nouveau Traité d'Alliance que le Sultan Acheraf lui a fait propoſer, parce qu'elle vouloit attendre le ſuccès des entrepriſes du Prince Thamas, qui eſt en marche à la tête d'une armée de 50 à 60000 hommes pour aller former le Siege d'Iſpaham.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Constantinople ce 22^e Septembre 1729.

Les dernieres nouvelles de Perſe, portent que le frere de Miri-Mahmout étoit ſorti de la Province de Candahar, avec un Corps d'armée conſiderable pour venir attaquer ſon Conſin Acheraf-Kan, qui de ſon côté ſe préparoit à le recevoir à la tête d'une armée; le ſuccès de la bataille décidera à qui des deux la Capitale de la Perſe doit reſter. D'un autre côté Tamas-Schah, fils de Schah-Huſſein, dernier Roi de la Dynaſtie, dite des Sophis, qui ſe trouvoit dans le Pays de Mazandran tenoit la Campagne avec un autre Corps d'armée, dans le deſſein de ſ'avancer vers Iſpaham. Les troubles de ce malheureux Royaume, bien loin d'être prêts de finir, ſont plus grands que jamais, tout y eſt dans la derniere confuſion; la famine eſt generale par tout, & principalement dans Iſpaham, où la livre de pain ſe vendoit un écu, & le reſte des vivres à proportion.

Les Turcs prennent de grands ombrages contre les Moſcovites, de ce que ceux de cette Nation, ſous prétexte de faire conſtruire des Forts aux environs de la Mer Caſpienne dans
les

les endroits qui leur appartiennent , y faisoient passer un grand nombre de Troupes , ce qui a donné lieu à plusieurs Conférences qui se sont tenues ici entre les Ministres du G. S. & celui de Moscovie , qui a répondu , qu'étant permis à son Maître par le dernier Traité conclu avec la Porte , de faire bâtir des Forts pour la sûreté de ses possessions aux bords de la Mer Caspienne , son Maître avoit envoyé les Troupes qu'il avoit crû nécessaires pour les conserver , & non pour aucun autre dessein , les Ministres de la Porte ne paroissant point être satisfaits des Déclarations du Résident de Moscovie , ont envoyé un Officier à Moscou , pour sçavoir plus positivement les intentions de Sa Majesté Czarienne.

Les Lesguis, Peuples habitant le Daghistan, qui sont sous la protection de la Porte , ont fait des courses jusqu'à la Mer Caspienne & y ont enlevé quantité de bestiaux appartenans à des Peuples qui sont sous la domination des Moscovites ; ces Peuples de leur côté ont usé de représailles , & enlevé les Troupeaux des Lesguis , de sorte que les animositez & les méfiances étoient très-grandes de part & d'autre.

On écrit d'Egypte , que le fameux Cherkech Mehemet-Bey , qui a balancé si long-temps par la grande puissance l'autorité du G. S. en Egypte , d'où il avoit été à la fin chassé par Zulfukar-Bey , y est de retour , & l'aide avec plusieurs Beys de ses amis qui se sont joints à lui , a formé une armée avec laquelle il s'est trouvé en état de faire tête à Zulfukar-Bey , qui sur la nouvelle de son retour , s'étoit mis à la tête des Troupes du Caire , & du conséquent du Pacha , avoit été livrer bataille à Cherkech auprès du Saïd ou Haute Egypte ,

On

NOVEMBRE. 1729. 2707

où il s'étoit d'abord réfugié chez Suleiman-Bey, qui y commandoit, l'armée de Cherkech Mehemet-Bey, ayant battu celle du Caire, commandée par Zulfukar, ce dernier s'enfuit au Caire, où étant de retour, il proposa au Pacha d'augmenter la paye des Missirlis, afin de les encourager par-là à se remettre en campagne & aller combattre une seconde fois contre Cherkech-Mehemet-Bey mais le Pacha le refusa, sous prétexte qu'il ne le pouvoit pas faire sans l'ordre de la Porte. Sur ce refus Zulfukar-Bey usant de son autorité, fit déposer le Pacha, à la place duquel on nomma un Kaimakam ou Lieutenant de Gouverneur, pour avoir soin des affaires par *interim*.

La nouvelle de ces troubles & celle de la déposition du Pacha, ont intrigué beaucoup les Ministres de la Porte, qui après avoir tenu plusieurs Conférences sur les affaires présentes de l'Egypte, ont crû ne pouvoir mieux faire que de donner ce grand Gouvernemens à Abdoulla, Pacha de la Maison des Kupruli, dans l'esperance que sa grande experience dans les affaires, la réputation qu'il s'est acquise en dernier lieu en Perse, où il étoit Seraskier, & le respect & la veneration qu'on a pour sa Famille dans tout l'Empire, le rendront plus propre que personne à pacifier les troubles de l'Egypte, & à rétablir l'autorité du G. Seigneur dans ce Pays-là. L'ancien Gouverneur du Caire déposé, passe à * Gidda, & celui d'Alep, Arifi-Mehemet-Pacha, en Candie, à la place d'Abdullah-Kupruli.

On mande de Tartarie que les fils de Delykiray, Sultan, qui d'abord paroissoient ne vouloir pas venger la mort tragique de leur

* *Gidda est le Port de la Mecque.*

Pere,

Pers, avoient tout à coup levé le masque, & s'étoient mis à la tête d'une grosse Armée de Tartares, ce qui avoit obligé Mengheli-Kiraykan de passer à Budgiak, n'ayant pas osé pénétrer jusqu'à la Capitale de ses Etats, de crainte que ne se trouvant pas le plus fort, il ne fut pris par les Rebelles, & sacrifié à leur vengeance, d'autant plus que le Kan est soupçonné d'être l'auteur de la mort de Dely-Sultan M. Delfini, Ambassadeur de la République de Venise à la Porte, est mort aujourd'hui d'un accident d'apoplécie, dont il avoit eu une première attaque depuis dix jours dans le Palais de l'Ambassadeur de France, n'ayant eu dans l'intervalle que des incommoditez legères en apparence; il étoit âgé de 75. ans.

Les Lettres de Salé du 7. Septembre portent que le Royaume de Maroc étoit encore dans la même confusion, que presque tous les Peuples y sont sous les armes. Les uns suivent le parti du Roy Muley-Abdalah, & les autres refusent de le reconnoître, non pas tant par aversion pour ce Prince, que par haine pour les Nègres qu'il soutient, & dont les insolences réduisent ces peuples au désespoir. Le Roy continue le Siège de Fez avec autant de vigueur, que les habitans témoignent d'opiniâtreté à se défendre. Les habitans des Montagnes, qui sont les plus animez contre les Nègres, incommodent extraordinairement les Assiegeans par leurs courses continuelles. Le Roy de Maroc détacha il y a quelques-uns Hared, Udacha de Tanger, avec 7000. Blancs & 2000. Nègres, pour tâcher de les exterminer: ces Montagnards, qui n'avoient aucune connoissance de cette marche, des-

tendirent comme à l'ordinaire pour aller en course ; mais ayant eu le malheur de tomber dans l'embuscade que le Pacha leur avoit dressée, il y en eut plus de 700. de tuez sur la place, & un très-grand nombre de Prisonniers, parmi lesquels il y avoit 300. femmes qui furent abandonnées aux Nègres en présence des prisonniers. Les Nègres s'étant mis en devoir d'exécuter cet ordre infame, trouverent tant de résistance de la part de ces femmes, que de rage ils les massacrèrent toutes.

Les Montagnards ayant appris la nouvelle d'une action si barbare, 500. des plus déterminés d'entr'eux, animés du desir de se venger, attaquèrent leurs ennemis avec plus de furie que d'ordre ; mais ayant été coupez, ils furent tous passez au fil de l'épée, pendant que leurs femmes de leur côté jetterent du haut des Montagnes des grosses pierres, dont quelques Nègres furent tuez.

Les habitans de Tetuan qui ne sont pas moins ennemis des Nègres que ceux des Montagnes, voyant la triste situation de ceux-ci, leur envoyèrent diverses sortes de munitions de Guerres ; ce qui les encouragea si fort, qu'étant de nouveau descendus en plus grand nombre, & avec plus de précaution, ils attaquèrent l'Armée du Pacha avec tant de bravoure & de succès, qu'ils tuerent 2000. Blancs & 1000. Nègres, & mirent le reste en fuite. Le frère du Pacha se trouva parmi ces morts ; son fils & deux des principaux Officiers ayant été faits prisonniers, furent sur le champ étranglez par les Montagnards, qui profitant de leur victoire, poursuivirent les Fuyards jusqu'à la Riviere de Fez, où ils furent arrêtez par la Cavalerie que le Roi avoit envoyée

2710. MERCURE DE FRANCE.

au secours du Pacha. Les habitans de Fez ayant été informez de l'avantage que les Montagnards avoient remporté sur leurs ennemis, & sçachant que toute la Cavalerie du Roy étoit hors du Camp, firent la même nuit une sortie generale, surprirent le Camp, tuèrent 5000. hommes, & prirent même le Roi; mais ce Prince, dans la confusion de la nuit, trouva moyen de se sauver, & de retourner au Camp. Ces Lettres ajoutent, que le General des Nègres ayant fait sommer les habitans de se rendre à des conditions raisonnables. ils avoient répondu, qu'ils aimoient mieux mourir que de se soumettre aux Nègres.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Tripoly de Syrie.

LE 13. Février 1719. M. Gabriel, Evêque Maronite du Mont Liban, vint administrer le Sacrement de Confirmation dans l'Eglise Paroissiale de cette Nation, à plus de 150. garçons ou filles, parmi lesquels il y avoit deux enfans François; ce Prélat invita M. le Maire, Consul de France, d'assister à la Cérémonie, ce qu'il fit, accompagné des Marchands François; elle se fit avec beaucoup d'édification. Les R. R. P. P. Jésuites & de S. François, s'y trouverent. Le Consul servit de Parrain, aussi bien que les Religieux, à plus de vingt jeunes enfans. A la fin de la cérémonie, où presque toute la Nation Maronite assista, M. l'Evêque fit l'Eloge du Roy en Langue Arabe, & complimenta le Consul. Ce Prélat recommanda ensuite à tous les Maronites

NOVEMBRE. 1729. 27^{NE}

tes de prier Dieu pour la santé & la prospérité de Sa Majesté , à quoi ils répondirent par de grandes acclamations. Au sortir de l'Eglise , le Consul distribua quelques aumônes. M. l'Evêque l'accompagna en cérémonie , à la tête de tous les Prêtres , Diacres & Archidiaques Maronites , jusqu'à un Salon à côté de l'Eglise , où un magnifique déjeuner étoit préparé. On bâta solennellement les santez du Pape & du Roy , & celle de tous les Princes Chrétiens. Le Consul fut ensuite reconduit par les principaux Maronites , jusques dans sa Maison , & quelques jours après , il donna à dîner à M. l'Evêque & à tous les Prêtres & Ecclesiastiques de la suite.

*MEMOIRE de ce qui s'est passé au
Grand Caire , dans le Gouvernement ,
depuis le 12. Juillet , jusqu'au 5. Août
1729.*

Depuis l'exécution d'Aly , Bey , Trésorier du Gouvernement du Caire , dont Zulficar & Katamich , Beys , se firent donner la tête , les armes à la main , le 31. Janvier 1728. il n'y a eu de parti déclaré que celui de Zulficar , & ce Bey y a toujours eu une autorité absolue , particulièrement depuis que la Porte a rapellé du Gouvernement Mehemed Pacha , & lui a donné pour Successeur Bekir , Pacha , qui n'a ni la politique , ni l'expérience de son Prédecesseur.

La domination de Zulficar a toujours été assez douce & assez paisible ; mais comme le Pacha n'en avoit absolument que le nom , & que rien ne se faisoit que par les ordres de Zul-

H ij ficar ,

712 MERCURE DE FRANCE.

ficar , il n'étoit pas possible que le Pacha ne cherchât tôt ou tard à abattre l'autorité de ce Bey par toute sorte de moyens.

L'arrivée de Cherkés - Bey dans la haute Egypte , où il est passé de Tripoly , de Barbarie , étoit une conjoncture d'autant plus favorable aux vûes que le Pacha pouvoit avoir pour cela , que ce Bey s'y étoit joint à Solyma-Bey , qui depuis plus de trois ans qu'il s'étoit retiré dans le Saïd pour éviter de tomber entre les mains de Zulficar , s'y étoit formé un corps considérable de Troupes.

Aussi le Pacha avoit-il travaillé à réveiller dans le dedans du Caire les restes du parti de Cherkés , & appelé du dehors Cherkés & Soliman , Beys.

Les pratiques du Pacha avoient été secrètes pendant un tems ; mais la nouvelle étant venue le 12. Juillet à Zulficar que ces deux Beys s'avançoient vers le Caire , cette marche jointe à d'autres indices , lui firent soupçonner le Pacha d'être d'intelligence avec eux , & il n'en douta plus , lors qu'ayant demandé au Pacha de faire fournir sur le Trésor du Grand-Seigneur l'argent nécessaire pour envoyer des Troupes contre les Beys , le Pacha le lui refusa absolument.

Le 19. Juillet , deux jours après ce refus , Zulficar , qui sentoit de quelle conséquence il étoit pour lui de mettre le Pacha hors d'état de soutenir l'entreprise des Beys qui s'approchoient , ayant trouvé moyen d'attirer le Pacha hors du Château , dans une grande Place qui en est voisine , y parût un quart-d'heure après le Pacha , à la tête de 5. à 6000. hommes , au lieu que le Pacha n'en avoit pris que 600. pour la garde ; il commença par faire

occire

occuper les avenues du Château, après quoi ayant demandé de nouveau au Pacha l'argent nécessaire pour les Troupes destinées contre les Beys, & le Pacha le lui ayant encore refusé, il dit net au Pacha que toutes les Puissances du Divan qui étoient-là présentes, le déposeroient, & qu'il eût à se retirer dans une espede de prison, qu'il lui marqua; mais le Pacha, pour se soustraire à cette violence, se déclara du Corps des Jannissaires; & comme tel, fut remis à leur garde. Le reste du mois de Juillet s'étant passé à mettre les Troupes en état, il sortit du Caire le 1. d'Août 6. à 7000. mille hommes avec toutes les Puissances de la Ville, à l'exception de Zulficar, & du Kaymacan, c'est-à-dire, de celui qu'on établit pendant la vacance du Gouvernement, pour faire les fonctions extérieures du Pacha.

Ces Troupes trouverent les deux Beys à 100 lieues du Caire, & les desirerent après un choc de trois heures, fort vif (dit-on) de part & d'autre; mais qui n'a pas néanmoins coûté beaucoup de sang ni aux uns ni aux autres.

Cherkés Bey est retourné dans la haute Egypte, où on le poursuit encore. Solyman a été tué, selon quelques-uns, dans le Combat; selon d'autres, il a pris la même route que Cherkés; quoiqu'il en soit, si Cherkés échape, Zulficar n'aura gagné à l'avoir battu, que du tems, & il y aura toujours beaucoup à craindre pour lui du voisinage d'un semblable ennemi.

POLOGNE.

ON mande de Moscou, qu'il y étoit arrivé un Courrier de Derbent pour donner avis au Czar que le Sultan Acheraf lui envoyoit des

H iij Am

3714 MERCURE DE FRANCE.

Ambassadeurs avec une suite de 60. personnes & S. M. Cz. a donné des ordres pour les faire recevoir avec beaucoup d'honneur sur la Frontiere, & pour les faire défrayer, pendant la route.

Le Marquis de Monti, Ambassadeur de France, donna le 30. Octobre à Varsovie une Fête magnifique, à l'occasion de la Naissance du Dauphin.

Il fit illuminer le Clocher de l'Eglise de sainte Croix, où le Nonce du Pape célébra pontificalement la Messe, & entonna le *Te Deum*. Il distribua des dots à six pauvres orphelines, délivra & fit habiller six Prisonniers pour dettes, & fit plusieurs aumônes aux Hôpitaux & Communautés Religieuses de la Ville. Son Repas fut donné dans le Palais de la Reine de Polock, qui en faisoit les honneurs. On abandonna au peuple un Boeuf rôti & toutes sortes d'autres viandes, avec plusieurs Tonneaux de Biere, de Vin & d'Eau de vie. Après le Souper, on tira un très-beau Feu d'artifice, qui fut suivi d'un Bal magnifique, auquel toute la Noblesse vint en masque.

On apprend aussi de Warsovie, que depuis l'arrivée d'un Courrier, qui a été envoyé de Berlin au Duc Charles Léopold de Meckelbourg, ce Prince a congédié une partie de ses Domestiques, & il se retire tous les jours dans un Appartement secret, où il cherche avec deux Etrangers des Découvertes nouvelles en Chymie.

A L L E M A G N E.

On apprend de Dresde qu'on y a rendu public l'Etat des Troupes que le Roi a présentement en Saxe. Il est de 18900. hommes.

hommes, tant Infanterie que Cavalerie, par où il paroît qu'on a enrôlé depuis un an dans cet Electorat 8400. hommes des differens Bailliages.

Les Lettres de Meckelbourg portent que la Noblesse de ce Duché s'étoit assemblée depuis peu à Malchaw, pour delibérer sur les propositions faites par l'Empereur, concernant la nouvelle administration établie en faveur du Duc Chrétien Louis, & que les Gentilshommes Deputez étoient convenus de faire signer à toute la Noblesse un Memoire contenant les conditions suivantes, que l'administration prochaine ne portera aucun préjudice aux droits & prérogatives du Duc Charles Leopold; qu'on ne pourra rien faire ni établir de contraire à l'ancienne forme du Gouvernement; & qu'on levera un nombre de Troupes suffisant dont on formera des Regimens pour la sûreté du Duc Chrétien Louis, en cas que les Troupes du Duc Charles Leopold, qui sont à Domitz & Schwerin, refusent de prêter serment au nouvel Administrateur; qu'on ne levera plus les contributions du pays par la voye d'exécution; qu'on n'exercera de contrainte que contre les Intendants & les Baillifs, & qu'on n'admettra dans le Duché aucunes Troupes Errangeres, sous quelque prétexte qu'on voulut les y faire entrer. Ces résolutions ayant été rendûes publiques, le Duc Charles Leopold a envoyé ordre au Commandant de Domitz de protester en son nom contre tout ce qui pourroit être fait en consequence de cette délibération.

On apprend de Dannemarck, que la Ville de Wordingbourg, vient d'être totalement détruite par un troisième incendie, & on n'en a

pû conserver qu'une grande Maison, neuf petites, l'Eglise & le Château. On apprend en même tems, qu'on avoit amené depuis peu à Warsovie trois particuliers, arrêtez à Viadzow, soupçonnez d'être auteurs des incendies fréquents de quelques petites Villes de la haute Pologne, & que deux de ces trois prisonniers se sont avouez coupables; mais qu'on n'avoit encore pû leur faire déclarer leurs complices.

On apprend aussi que les Magistrats de Dantzick, ont fait retirer de leur District les Troupes Polonoises, qui s'en étoient approchées, en les menaçant de faire tirer sur elles, les Canons des Forts qu'ils ont fait construire depuis quelques années pour la sûreté de leur Ville, &c.

Le Roi d'Angleterre a fait remettre une somme considérable à Hambourg, pour indemniser les Officiers des Troupes que Sa Majesté Danoise a fait marcher à son secours, des frais extraordinaires qu'elles ont faits, & il a écrit au Roi de Dannemarck pour le remercier de la part qu'il a prise au différend dont on traite l'accommodement depuis six semaines à Brunswick.

La Cour de Berlin est toujours à Wusterhausen, où le Roi prend souvent le Divertissement de la Chasse. Le 2. de ce mois, S. M. tira en cinq heures de tems, 235. Perdrix, 11. Faisans, & 18. Lièvres.

On mande de Vienne que le Duc de Lorraine en étoit parti le 9. de ce mois pour se rendre dans ses Etats, & qu'il avoit fait pour 70000. mille Florins de présens aux Seigneurs & Dames de cette Cour.

ITALIE.

I T A L I E.

ON écrit de Naples que le 21. Septembre, on effuya à Coscenza, dans la Calabre, une tempête & une pluye si abondante, que la Riviere qui passe à Naples ayant débordé, emporta l'ancien Pont de Ste Marie & 38. maisons, 128. personnes avoient été ensevelies sous les Sables, entraînés des montagnes par les torens; la plupart des mairies voisines de Naples ont été entierement détruites.

On a reçu avis de la même Ville que le Viceroi avoit envoyé ordre dans tous les Ports du Royaume d'y arrêter tous les Bâtimens qui porteroient le Pavillon du Pape, & de conduire les Equipages en prison, & l'on ajoûte qu'il a fait deffendre aussi tout commerce avec l'Etat Ecclesiastique. La raison de cet ordre est, à ce qu'on croit, la faute qu'a faite le Barge de Civita Vecchia d'avoir fait enlever à bord d'une Tartane d'Istrie, portant Pavillon Imperial, un Matelot qui s'y étoit réfugié, après avoir tué un Esclave des Galeres du Pape. D'autres croient que cet ordre a été donné à cause du refus qu'on a fait de donner satisfaction à S. M. I. au sujet d'un paquet de Lettres du Viceroi de Sicile, qui a été ouvert ici par les Officiers de la Douanne; mais on vient d'apprendre que le Commerce avec le Royaume de Naples est rétabli, & que l'affaire qui fait le sujet de cet Article est accommodé.

Le 25. Octobre, le Pape fit écrire à la République de Luques, pour l'engager à recevoir l'Archevêque que S. S. a nommé, & pour lui faire entendre qu'elle a le pouvoir de l'y obliger.

H v

On

2718 MERCURE DE FRANCE.

On a reçu avis de Livourne qu'un Corsaire Algerien s'étant emparé de deux Barques de l'Isle de Corse qui étoient chargées de vins , il avoit pris les meilleurs Effets de l'une , & les avoit fait charger sur l'autre pour l'envoyer à Alger avec douze Matelots de son Equipage , mais que le vent ayant été contraire , ce petit Bâtiment avoit été poussé dans le Port de Livourne où le Gouverneur l'avoit fait arrêter , comme étant de bonne prise.

Par une Ordonnance de l'Empereur , publiée à Naples depuis peu , il est défendu sous peine de mort de frapper au visage avec des couteaux quelque personne que ce puisse être , soit en combat singulier , comme cela se pratiquoit à Naples depuis environ deux ans , soit pour servir la vengeance d'un tiers , qui par promesse de récompense voudroit engager à un pareil crime.

Il est arrivé à Naples le mois dernier une Tartane venant des côtes de Barbarie , avec dix-sept Chevaux barbes , qui ont été achetés par ordre de l'Empereur , & d'autres animaux , soit rares , soit de forme monstrueuse , dans le nombre desquels il y a un Chien , qui n'ayant que deux pattes , se tient toujours debout.

On écrit de Florence que le Grand Duc avoit fait présent à l'Auditeur Conti d'un grand Bassin de vermeil , du poids de vingt marcs , & rempli de pistoles & de Ducats , pour le récompenser de son travail dans l'affaire que ce Prince avoit avec la République de Lucques , au sujet de la Riviere de Serchio ; tous leurs différends ayant été terminés par une transaction dont cet habile Jurisconsulte est l'auteur.

ESPA-

E S P A C N E.

ON a reçu avis que quelques Galeres de l'Escadre du Roi avoient pris une Galliotte d'Alger, de deux cents hommes d'équipage, dans laquelle il y avoit quatre-vingt Esclaves Chrétiens qui ont recouvré leur liberté.

HOLLANDE ET PAYS-BAS.

LE Comte d'Albert ayant acquis toutes les Terres & les Biens du feu Prince de Berghes, son Beau-Frere, a reçu un Diplôme de l'Empereur, par lequel S. M. I. confirmant sur sa tête le titre & la qualité de Prince, l'applique sur le Pays de Grimberghen dont il est possesseur, lui attribuant en même-tems les Honneurs, Qualités, Droits & Prérogatives attachés au Titre de Prince, ensemble à ses Descendants, mâles & femelles, nés & à naître; & c'est en vertu de cette Electé qu'il a fait enregistrer par tout où il appartient, qu'il a pris le titre & le nom de Prince de Grimberghen, & qu'il vient de prendre aussi possession dudit Pays & Principauté dans la forme suivante.

Le 29. de Septembre, le Prince & la Princesse de Grimberghen partirent de Bruxelles pour faire leur Entrée solennelle au Château de Grimberghen, & prendre possession dudit Pays & Principauté. Ils se rendirent au rivage dans leurs Carrosses à six Chevaux, suivis de grand nombre d'autres de la principale Noblesse & de leurs amis qui montèrent avec eux sur une Barque de la Vilie.

H v j ornee

2720 MERCURE DE FRANCE

ornée de Tapis , de Banderoles & Pavillons aux Armes de Brabant , qui sont le premier quartier des Armes de la Princesse , & au son des trompettes , des timbales , haut-bois & cors de Chasse. Ils aborderent aux trois Fontaines en même-tems que leurs Equipages & Cortège , accompagnés d'une foule incroyable de Bourgeois & de Peuple qui y arriverent par la chaussée.

Ils y furent reçus par M. Vander-Weynre , Chevalier du S. Empire , & Drossard du Pays & Principauté de Grimberghen , à la tête des Officiers de Justice & de Police ; ils étoient suivis de trois Pucelles à Cheval , richement habillées ; celle de la droite portant l'Ecusson de la Maison d'Albert , celle de la gauche , celui de la Maison de Berghes , & celle du milieu ayant les Armes du Pays de Grimberghen & la Verge de Justice à la main.

Une Compagnie de 50. jeunes garçons marchoit ensuite , habillés en Hussards , des livrées du Prince , portant ses Armes à leurs Housses & Bandouilleres , & montés sur des fort petits Chevaux ; ils étoient commandés par le fils du Drossard.

Une autre Compagnie de jeunes gens suivoit ; elle étoit habillée richement à l'antique , avec des Robbes de velours cramoisi , brodées d'argent , & doublées de Fourures , autrefois usitées dans le Pays. Venoit après une grande troupe d'hommes à Cheval , représentant des Sauvages ; puis une autre d'hommes , déguisés en Lions ; ces deux Troupes faisant allegorie aux Supports & Tenans des Armes de la Maison d'Albert & de celle de Grimberghen. Huit Compagnies de Serments avec leurs Rois , & leurs Officiers à leur

leur tête , marchoient ensuite , armés de Fur-
 fils & Fourchettes , & ornés de leurs grand
 Coliers à Plaques, de vermeil doré & d'argent,
 ayant chacun leurs Hautbois & Tambours.
 Parurent ensuite avec des Bonnets où étoient
 les Ecussions du Prince, plusieurs Compagnies
 de Grenadiers , qui, chacune, avoient ses Offi-
 ciers , Tambours, Hautbois & Fifes.

Toutes ces Troupes se mirent en marche
 pour précéder les Carosses du Prince & de la
 Princesse qui étoient entourés de 30. de ses
 Gardes , armés & habillés de ses livrées &
 de ses Bandouillères , le Drossard & les prin-
 cipaux Officiers de la Principauté marchant
 aux Portières du Carosse de leurs Excellences ,
 & les Carosses à six Chevaux des Seigneurs
 & Dames qui étoient venus dans la Barque ,
 fermoient la marche , avec une grande foule
 de Peuple.

À l'entrée du Territoire de Grimberghen on
 s'arrêta ; les trois Pucelles vinrent à la Por-
 tière du Carosse ; le Drossard étant descendu
 de Cheval , ainsi que le Greffier & les Gens
 de Loi , prit la Verge d'or , représentant la
 Verge de Justice , que la Pucelle du milieu
 portoit , & la remit entre les mains du Prin-
 ce , qui avoit mis pied à terre , pour mar-
 quer la possession qu'il prenoit de la Princi-
 auté. La Harrangue du Drossard finie , S.
 E. lui rendit la Verge d'or , afin que doréna-
 vant il administrât en son nom la Justice ,
 dans toute l'étendue du Pays.

La marche continua au bruit des grosses
 Cloches & du carillon de la Tour , du Ca-
 non & des acclamations d'un nombre in-
 fini de Peuple ; il arriva à la Porte de la ma-
 gnifique & ancienne Abbaye de Grimber-
 ghen ,

ghen, fondée par les Seigneurs de la Maison de Berghes.

L'Abbé en habit Pontifical, avec sa Crosse & sa Mitre & ses Accolites, & suivi de toute la Communauté, vint recevoir L. E. à la Porte de l'Eglise; & après leur avoir présenté l'Eau-Benite, les conduisit dans le Chœur, où ils trouverent un Prie-Dieu, couvert d'un tapis de velours cramoisi, deux Carreaux, un grand tapis de pied & deux Fautouils aussi de velours, le tout garni de franges & de galons d'or. Il n'y eût que les Seigneurs & Dames & les Officiers nécessaires qui furent admis dans le Chœur, les Gardes du Prince rangés en haye en gardoient les Entrées.

L'Abbé dit la grand'Messe qui fut chantée en Musique, pendant laquelle le Diacre apporta à L. E. l'Evangile & la Paix à baiser. Après la Messe, l'Abbé, Diacres, Soudiacres & Acolites descendirent au Prie-Dieu du Prince; alors le Droffard, le Grefnier & les Gens de Loi s'approcherent pour être témoins du serment que le Prince prêta, la main droite sur l'Evangile, jurant devant Dieu de maintenir dans son Pays & Principauté de Grimberghen la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, d'y faire rendre justice selon les Lois & Coutumes du Pays, d'en conserver tous les anciens Privileges, & d'accorder à ses Sujets toute la protection qui dépendroit de lui. Après quoi l'Abbé fit une courte Harangue; & étant remonté à l'Autel, il entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique, accompagnée du bruit des Cloches, de plusieurs décharges de Canon, de Boëtes & de Mousquetonnes; ensuite l'Abbé reconduisit L. E. jus-

qu'au

NOVEMBRE. 1729. 2723

qu'au Carosse ; la Communauté étant restée à la Porte de l'Eglise.

Tout le Cortège continua la marche dans le même ordre , au travers de la Ville , décorée de Tapisseries , d'Emblèmes & d'Inscriptions en plusieurs Langues , & reconduisit L. E. jusqu'au Château , où ils trouverent tout ce qu'il y avoit de Ministres , de Seigneurs & de Dames des Pays-bas & de Bruxelles , qui n'étoient pas venus avec elles par la Barque.

Pendant que toutes les Troupes & Serments faisoient leurs compartes dans les Cours du Château , on servit en même-tems & magnifiquement deux Tables , l'une de 45. Couverts , & l'autre de 20. où les santez de l'Empereur & de l'Archi-Duchesse , furent bûes & célébrées au bruit du Canon & de la Mousqueterie de toutes les différentes Compagnies de Serments , & de Grenadiers qui étoient rangées dans les Jardins du Château.

Le Dîner dura 3. heures ; il fut suivi d'un grand Concert d'Instrumens , & le reste de l'après-midi se passa à jouer dans les Appartemens.

A une heure de nuit , on ouvrit les fenêtres pour voir l'Illumination autour de la grande pièce d'Eau , le Feu d'artifice étoit placé au milieu.

Alors , le Drossard présenta au Prince , la Lance à feu pour allumer le Feu d'artifice , & son Excellence la donna à la Princesse , son Epouse , qui mettant le feu à la Fusée d'une figure qui representoit un Oiseau , la Fusée l'enleva à l'instant , & traversant la pièce d'Eau , alla allumer le Château d'artifice.

Ce spectacle dura trois quarts-d'heures , &

la

2724 MERCURE DE FRANCE

le Bal commença dans les Appartemens d'en bas. Il fut interrompu par un grand Souper, & recommença ensuite, aussi bien que le Jeu qui dura toute la nuit. Pendant ce tems tout le Château étoit illuminé selon l'ordre d'Architecture, aussi bien que les Cours, avant-Cours & Jardins.

Malgré le concours infini du peuple qui s'étoit rassemblé pour cette Fête, tout ce qui y est venu a été nourri magnifiquement aux dépens du Prince, la consommation y a été, incroyable, le Vin & la Bierre y ayant coulez toute la journée.

Enfin, la joye & la satisfaction ont été generales & égales à la Naissance, à la Dignité & à la magnificence des personnes qui ont honoré la Fête de leur présence, & de celles qui ont donné une particularité qui ne doit pas être obmise.

GRANDE-BRETAGNE.

ON a eu avis de Kensale, en Irlande, que le 12 Octobre, un Bâtiment François, commandé par le Capitaine la Flèche, venant des Côtes de Bretagne, avoit été brûlé dans le Port de cette Ville, & que tout l'équipage avoit péri par cet accident.

Le 2. de ce mois le Prince de Galles, accompagné des Princesses, ses sœurs, alla au Théâtre de Lincoln, voir la Comédie des *Chercheurs de bonne fortune*.



FRANCE.



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 26. de l'autre mois, le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France, Chef de la Commission, nommée par le Roi, pour délivrer les Prisonniers pour dettes, à l'occasion de la Naissance du Dauphin, se rendit à la Conciergerie, où il donna la liberté à environ 70. Prisonniers. Cette Commission est aussi chargée d'examiner les Placets des Criminels qui sont dans le cas de ceux à qui S. M. veut faire grâce.

Le 30. du mois dernier, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & S. M. communia par les mains de l'Abbé de Saint Aulaire, son Aumônier en Quartier.

Le 31. veille de la Fête de tous les Saints, le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit, se rendit dans la Chapelle du Château, où S. M. entendit la Messe, & communia par les mains du Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France, ensuite le Roi toucha un grand nombre de malades.

L'après midy, Leurs Majestez entendirent dans la Chapelle du Château les premières Vêpres, chantées par la Musique, & auxquelles l'Evêque de Bayeux officia pontificalement.

Le 1. de ce mois, jour de la Fête, le Roi & la Reine entendirent la Grande-Messe, célébrée

1726 MERCURE DE FRANCE.

brée pontificalement par l'Evêque de Bayeux , & chantée par la Musique. L'après-midi, L. M. entendirent le Sermon du Pere Segaud , de la Compagnie de Jesus , ensuite les secondes Vêpres , qui furent chantées par la Musique , & auquel le même Prélat officia. Leurs Majestés assistèrent aussi aux Vêpres des Morts.

Le 21. jour des Trépassés , le Roi & la Reine entendirent la Messe de *Requiem* , pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique.

Le 1. de ce mois , Fête de la Toussaint , il y eut Concert spirituel au Château des Thuilleries. On y chanta un Motet à grands Chœurs , & un autre à deux voix , chanté par la D^{lle} Eremens & l'Abbé du Cros. La D^{lle} le Maure chanta seule un autre petit Motet , & on finit par le *Te Deum* de M. de la Lande , précédée d'une Symphonie de Trompettes , Timbales , Hautbois , & Violons.

Le 2. il y eut Concert François , on exécuta le Divertissement de la Chasse du Cerf , avec des Cors de Chasse. La D^{lle} le Maure chanta la Cantate d'Orphée , & la D^{lle} Eremens , la Cantatille d'Endimion. Le *De profundis* de M. de la Lande termina le Concert , à cause de la Fête des Morts.

Le 7. & le 9. on chanta le Divertissement de la *Beauté Couronnée* , mis en Musique par M. Mouret , qui est toujours très-gouté. La D^{lle} le Maure chanta la Cantatille d'Eglé , du même Auteur ; la D^{lle} Bastholet , une Ariete Italienne , & on finit par un Motet à grand Chœur.

Le 14. on chanta les *Eleves d'Apollon* , Divertissement mis en Musique par M. Dornel. La Cantate de la *Naissance du Bal* fut chantée par

NOVEMBRE. 1729. 2727
par la D^{le} le Maure, & le Motet *Exultate*
2^e, termina le Concert.

Le sieur Courbois, Maître de Musique à Paris, fit chanter le mois passé pendant trois différentes fois à la Messe du Roi & de la Reine, un Motet de sa composition, qui fut très-applaudi de la Cour, & de tous ceux qui l'entendirent.

Le Roi a donné l'Abbaye de Genlis, Ordre de Prémontré, Diocèse de Noyon, vacante par le décès de l'Abbé Crofar, à l'Abbé Segui, Auteur du Panegyrique de S. Louis prêché à la Chapelle du Louvre, au mois d'Août dernier, dont on a donné l'Extrait plus haut, & le Prieuré de Lieru, Ordre de S. Augustin, Diocèse d'Evreux, vacant par la mort de M. de Devisé, Evêque de Eze, à l'Abbé Chancelain, Chapelain de S. M.

Le Marquis de Malan de Franche Comté, Ancien Brigadier de Cavalerie, a obtenu la Brigade des Gardes du Corps, vacante dans la Compagnie de Noailles, par la mort de M. le Comte de Druy. C'est un Officier très-estimé, & qui ne pouvoit trop l'être, pour remplacer quelqu'un d'aussi distingué, par la bravoure & par les talents de l'esprit, que l'étoit feu M. de Druy. Le Marquis de Druy, pere du defunt, est mort Ancien Lieutenant des Gardes du Corps. Celui-ci ne laisse point de posterité, n'ayant jamais voulu prendre d'alliance. Il n'avoit qu'une sœur mariée au Marquis de Guerchi, Lieutenant General des Armées du Roi.

Depuis cette perte, M. de la Grange, Enseigne

2728 MERCURE DE FRANCE.

seigne dans la même Compagnie, & frere de feu M. de Segonzac, est mort dans sa Terre, auprès de Fontainebleau. Sa Brigade a été donnée à M. de la Rocque, l'Ancien Exempt, M. de Seignieres est monté au Bâton d'Exempt, & le Chevalier de Gaillon, à la place de Brigadier.

Le Roi a remis en Pension, en faveur du Marquis de Calviere, son Ecuyer ordinaire à la petite Ecurie, une gratification annuelle de deux mille livres, dont la plupart de ses Prédecesseurs avoient joui, comme faisant partie des appointemens de leur Charge.

Le premier soin de la Reine depuis qu'elle est entierement rétablie de ses Couches, ayant été de rendre à Dieu ses actions de grâces particulieres de son heureux Accouchement, & de la Naissance de Monseigneur le Dauphin, Sa Majesté vint le 7. de ce mois à l'Eglise Métropolitaine de cette Ville. La Reine qui étoit accompagnée de Mademoiselle de Clermont, Sur-Intendante de sa Maison, & des Dames de sa Cour, du Cardinal de Fleury, son Grand-Aumônier, & de ses principaux Officiers, arriva à midi à l'Eglise Métropolitaine, où les Gardes Françoises & Suisses étoient en haye & sous les armes. L'Archevêque de Paris, revêtu de ses Habits Pontificaux, & à la tête des Chanoines, reçut la Reine à la Porte de l'Eglise, avec les cérémonies accoutumées; & après avoir complimenté Sa Majesté, il la conduisit dans le Chœur. On chanta le *Te Deum*, après lequel la Reine alla à l'Autel de la Vierge entendre la Messe, qui fut dite par un de ses Chapelains. La Reine fut reconduite à la Porte de l'Eglise avec les mêmes cé-

vint

remontées qui avoient été observées à son arrivée; Sa Majesté étant remontée en Carosse, vint au Louvre, où elle dîna. Dix-huit personnes, Princesses ou Dames du Palais eurent l'honneur de dîner avec la Reine.

Vers les 4. heures, S. M. se rendit par la Place des Victoires, au Convent des Capucines; & après y avoir assisté au Salut, & demeuré quelque-tems avec les Religieuses, S. M. partit vers les six heures pour retourner à Versailles. La Reine a paru sensible aux acclamations réitérées, par lesquelles le peuple s'est empressé de donner des marques de son respect & de son amour pour S. M.

Pendant le Dîner de la Reine au Vieux Louvre, M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roi, fit executer par les vingt-quatre Violons du Roi, plusieurs Pièces de Symphonie choisies, de M. de Lully. Après le Dîner, la Reine étant rentrée dans son Appartement, la D^{le} Antier, Première Actrice de l'Opera, chanta une Cantate nouvelle, intitulée: *La Nymphe de la Seine*, dont les Paroles sont de M. Danchet, de l'Académie Française, & la Musique de M. de Blamont; elle fut chantée avec une grande précision, & accompagnée d'une magnifique Symphonie, executée par les S^{rs} Besson, Rebel, le Roux, François, le Noble, Braun, Marchand, Alarius, & Brunel.

Le 9, la D^{le} Antier chanta à Versailles devant la Reine, dans le Salon de la Paix, la même Cantate, avec grande Symphonie, Trompettes, Timballes, &c. après quoi M. de Blamont fit executer par toute la Musique du Roi, les trois premières Entrées du Ballet qui a déjà été chanté devant le Roi, intitulé,

2740 MERCURE DE FRANCE.

Le Parnasse. Les principaux Acteurs étoient : les S^{rs} Thevenard, d'Angerville, & Chaffé, & les D^{lles} Antier, le Maure, Denis, Lennet, & Minier, &c. l'exécution fut trouvée parfaite.

Le 16. on executa les deux dernières Entrées du même Ballet, avec les mêmes Acteurs, & avec autant de succès. La Reine fut si satisfaite de ces deux Concerts, qu'elle les a demandés pour les premiers Appartemens qui se tiendront après les voyages de Rambouillet.

Les S^{rs} Boivin, rue S. Honoré, à la Régle d'or, & le Clerc, rue du Roule, vendent actuellement un second, & un troisième Livre des Cantates de M. de Blamont, nouvellement gravées, dont l'un est dédié au Roi, & l'autre à la Reine, ces Cantates sont également propres pour les Concerts particuliers, & pour ceux qui sont à grande Symphonie, étant composées pour la plupart des différens Instrumens dont on se sert ordinairement dans les grandes Musiques. On vend le second Livre neuf liv. & le dernier trois liv. seulement, ne contenant pas tout-à-fait la moitié des Planches de l'autre. On trouve aussi chez les mêmes le premier Livre, où sont gravées les Cantates de *Didon*, de la *Toilette de Venus*, & autres.

Si les deux derniers Livres qui paroissent aujourd'hui, sont aussi agréables au Public que le premier, l'Auteur se promet d'en donner un quatrième à la fin du mois de Janvier prochain, lequel avec le troisième qu'il donne aujourd'hui, pourra faire un volume de la grosseur des deux premiers Livres ensemble.

Le fleur de Boullongne ayant appris le Dimanche au matin, 1. Novembre, que la Reine vient,

viendrait à Paris le lendemain, pour continuer de signaler son zele , il mit tout en usage pour trouver 4. Bateaux chargez , trois à remonter en présence de S. M. l'un en soupente , l'autre au double ; le troisième au triple du chemin , que sa Machine auroit fait elle-même , & le quatrième , à envoyer en même-tems loin , au-dessus d'elle , à sa même vitesse , comme il fit le 18. Août dernier ; mais il n'a pu faire autre chose ce jourlà que de faire descendre sa Machine , construite sur un Bateau toujours lesté de 200. milliers de pierres , devant l'Appartement de S. M. & les Passeurs publics l'empêchant absolument de descendre plus bas , il y attendit l'arrivée de la Reine , & sur le midi il salua S. M. de la décharge de 30. Boëtes , tirées une à une , en remontant au Pont-Neuf , à la vuë de S. M. Après quoi , descendu de nouveau devant l'Appartement de la Reine , S. M. paroissant à l'entrée de son Jardin vers les quatre heures , le sieur de Boullongne fit de nouveau en 9. minutes , en présence de S. M. remonter sa Machine au Pont-Neuf , distant de 220. toises , en tirant un pareil nombre de Boëtes , &c.

Le 8. la Lotterie pour le Remboursement des Rentes de l'Hôtel de Ville , fut tirée en présence du Prévôt des Marchands & des Echevins , en la maniere accoustumée. Le fonds de ce mois s'est trouvé monter à la somme de 1120075. liv. 15. s. 3. d. laquelle a été distribuée aux Rentiers pour les Lots qui leur sont échus , conformément à la Liste generale qui a été rendue publique. Le Lot le plus considerable de ce mois , qui est de 6000. liv. est échû

2732 MERCURE DE FRANCE.

échû au Numero 153167. sous la Devise S. Michel.

Le 12 de ce mois , l'ouverture du Parlement se fit avec les cérémonies accoutumées , par une Messe Solennelle , célébrée pontificalement dans la Grande Salle du Palais , par l'Archevêque de Paris , & à laquelle le sieur Portail , Premier President , & les Chambres assisterent.

On travaille avec une extrême diligence à la magnifique Fête que les Ambassadeurs d'Espagne doivent donner par ordre du Roi Catholique. Elle consistera en un superbe Feu d'artifice sur la Riviere de Seine , vis-à-vis le Louvre , dont les Srs Servandoni & Beausire , ont la direction , en une grande illumination à l'Hôtel de Bouillon , en un Festin dans le Jardin du même Hôtel , où l'on construit actuellement une Salle de Charpente , de grandeur convenable pour y plaacer trois Tables de plus de cent Couverts chacune , & pour y donner le Bal ensuite. Nous en parlerons plus amplement.

On nous a écrit de Berry , que le 18. Octobre dernier , M. le Comte d'Estampes , Brigadier des Armées du Roi , Capitaine des Gardes du Corps de feu S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans , pour marquer son zele à l'occasion de la Naissance du Dauphin , fit illuminer son Château de la Ferté-Imbaut , qui est grand , vaste & élevé sur des Terrasses , de plus de quatre mille Lampions & Terrines. On y tira un fort beau Feu d'artifice , & les Fontaines de Vin coulèrent abondamment dans le Village.

NOVEMBRE. 1729. 273

Voici le Discours que M. Walpool, Ambassadeur du Roi d'Angleterre, fit au Roi ; en complimentant S. M. dans une Audience particuliere.

SIR,

Le Roi mon Maître, uni avec vous par les liens de l'amitié la plus sincère & la plus parfaite, conçoit la plus vive joye du bonheur de V. M. il n'y est pas moins sensible que s'il lui étoit arrivé à lui-même la plus grande de toutes les prosperitez. Heureux les Princes dont les vœux sont accomplis par un Evénement qui fait en même-tems la félicité des Sujets, la joye des Alliez, & l'intérêt commun de l'Europe : la félicité des Sujets, en procurant leur sûreté pour le présent & pour l'avenir, sans qu'il leur coûte ou de leur sang, ou de leurs biens ; la joye des Alliez, sans autre jalousie ou émulation, que celle de cultiver à l'envi l'amitié de V. M. l'intérêt commun de l'Europe, par l'esperance d'une tranquillité constante & durable sans être achevée par des victoires funestes. S'il m'étoit permis, SIR, d'ajouter un mot à cette occasion quelque chose en mon nom particulier, je dirois que ce grand Ministre qui a eu le bonheur d'être auprès de la personne sacrée de V. M. dès sa plus tendre jeunesse, & qui par ses lumieres envisage mieux que tout autre toutes les heureuses suites de la Naissance d'un Dauphin, qui sera un jour l'Imitateur de vos Versus. Ce Ministre même, si j'ose le dire, se
I ressens

ressent rien dans son cœur que le mien n'ait ressenti à la première nouvelle d'un événement qui doit être la source de tant de biens.

DISCOURS prononcé par M. l'Evêque de Boulogne, le Samedi 17. Septembre avant la Benediction des Drapeaux des Compagnies des Nobles & fideles Bourgeois de la Ville de Calais.

Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium.

BEni soit le Seigneur mon Dieu, qui dirige & fortifie mon bras dans les Combats.

Ainsi parloit David, en rendant à Dieu des Actions de grâces pour la Victoire qu'il avoit remportée sur Goliath. Pour vous, Messieurs, vous ne venez pas aujourd'hui dans ce Saint Temple le remercier d'une Victoire remportée sur les Ennemis; mais, instruits qu'il n'est pas moins le Dieu de Paix que le Dieu des Combats, une sage & genereuse prévoyance, que la fidelité pour le Roi, & l'amour pour la Patrie, inspire à votre cœur véritablement François, vous conduit au pied de ces Autels pour lui demander qu'en benissant vos Drapeaux par mon Ministère, il conduise & fortifie vos bras pour, à l'exemple de vos illustres Ancêtres, être toujours prêts à les employer au service du Roi, notre Maître, & à la défense de votre Patrie.

Qu'on ne s'étonne donc pas, si au milieu de la Paix, dans un tems où le Roi uniquement attentif au bonheur de ses Sujets, n'est occupé

qu'à

qu'à concilier les intérêts de toutes les Puissances voisines ; & tandis que vous faites éclater avec magnificence votre joye pour la Naissance d'un Prince , que nous regardons comme l'heureux présage de la tranquillité de l'Europe entière , vous venez ici dans un équipage de Guerre , reconnoître que c'est de Dieu seul qu'on tient les sentimens d'une véritable bravoure , comme c'est lui seul qui donne les Victoires.

Vous le sçavez , Messieurs , ces instrumens & ces appareils de Guerre , ne sont pas tellement destinés à attaquer les ennemis , ou à se défendre contre eux , qu'ils ne servent encore à contenir l'inquiétude de ceux qui par des vûes d'intérêt ou d'ambition , pourroient troubler votre repos ; ainsi non contents de vous rendre utiles à la France par un commerce avantageux , & que vous soutenez avec tant d'honneur , vous voulez encore faire respecter la paix dont nous jouissons , & être toujours en état de réprimer les esprits turbulens qui voudroient s'opposer aux sages desseins & aux pacifiques conseils de notre glorieux Monarque.

Pénétrez des mêmes sentimens d'amour & de fidélité , touchez d'ailleurs de l'attachement inviolable que vous avez conservé dans les tems les plus nébuleux pour la Religion de vos Peres , nous allons joindre nos vœux aux vôtres , pour demander à Dieu que les Drapeaux sanctifiés par sa benediction , soient dans toutes les occasions où vous serez obligé de vous en servir , terribles aux ennemis de l'Etat , & qu'à leur aspect héritiers de la valeur de vos Ayeux , vous soyez toujours animés de cette noble ardeur dont ils ont donné tant de fois des preuves si éclatantes , que l'envie-

2736 MERCURE DE FRANCE.

& la longueur des temps n'a pu les obscurcir,
 & dont la mémoire conservée dans nos Annales,
 passera à la gloire du nom Calesien, jusqu'à la
 posterité la plus reculée.

BOUTS-RIMES donnez dans
 le *Mercur* de . . .

Tout beau, Messieurs, tout beau, les Ri-
 mes que Voilà,
 Vous servent à choquer bien plus d'une la-
 belle,
 A vos Réflexions, s'il vous plaît, ayez là
 Et respectez la sage aussi bien que la Belle.

Prés d'elle quelques uns sont mal venus déjà
 De courroux contre vous la moins prude étin-
 celle,
 Croyez-moi, s'il en fût que l'argent terrassa,
 Il en est qui de lui détournent la prunelle.

Quoique fasse un Amant, quoiqu'il tente, ou
 qu'il offre,
 Quand même de Plutus il ouvreroit le coffre,
 Qu'il voudroit le donner en partie, ou tout
 plein.

L'artifice est grossier pour la sage Pucelle,
 La solide vertu qui le connoît soudain,
 Méprise ses efforts & jamais ne chancelle.

Pa-

NOVEMBRE. 1729. 2737

Papillon, Graveur en Bois, demeurant à Paris, rue S. Louis, près le Palais, avertit les Curieux, que son petit Almanach de Paris pour l'année 1730. sera en vente le 15. du mois de Decembre, & qu'il est augmenté de de trois grandes Planches, dont une est allégorique à la Naissance du DAUPHIN, qu'en a présentée au Roy.



MORTS, NAISSANCES

& Mariages.

MArguerite-Therese Roüillé, veuve du Duc de Richelieu, Pair de France, & cy-devant Lieutenant General des Galeres, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de feuë Madame la Dauphine, Ayeule du Roi, mort le 10. May 1715. mourut en cette Ville le 17. du mois dernier, dans la 69^e année de son âge. Elle étoit veuve en premieres Nôces de Jean-Baptiste-François de Noailles, Marquis de Monclar, Lieutenant General au Gouvernement de la Haute Auvergne, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui mourut le 25. Juin 1696.

Le 18. Octobre, M. Nicolas-Jean-Baptiste Rayot, Chevalier, Seigneur d'Ombreval, Lagueriniere, Blemar, &c. cy-devant Lieutenant General de Police, Intendant de Touraine, Maître des Requêtes, Conseiller d'honneur de la Cour des Aydes, mourut à sa Terre de Lagueriniere, âgé de 54 ans.

Chrétien de Lamoignon, Marquis de Basseville, Commandeur & cy-devant Secrétaire des Ordres du Roi, & President à Mortier du Parlement, mourut en cette Ville le 28. du

Iij même

2738 MERCURE DE FRANCE.

même mois, dans la 54^e année de son âge, après avoir exercé la Charge de Président à Mortier pendant 22 ans. Il étoit petit-fils de M. Guillaume de Lamoignon, mort Premier Président du Parlement de Paris, le 10. Décembre 1677. Le Roi a donné la Charge à son fils.

Dame Françoisse-Angelique Chuppin, veuve de M. Louis-François Mouffe de Champigni, Trésorier general de la Marine & du Marc d'Or, & auparavant de M. Bernard Ourfel, Correcteur des Comptes, morte à Paris le 10. de ce mois, âgée de 64. ans.

M. Louis Bloüin, Gouverneur du Château de Versailles & de ses dépendances, Gouverneur de la Ville de Courances, mourut à Versailles le 11. dans la 72^e année de son âge.

Dame Antoinette de Beauvilliers, veuve de M^{re} Louis Sanguin, Marquis de Livry, Premier Maître d'Hôtel du Roi, mourut en cette Ville le 13. âgée de 76 ans.

Le 15. Dame Marie-Therese de Brudelor, veuve de M. Germain-Michel Camus de Beaulieu, Chevalier, Conseiller d'Etat & Contrôleur general de l'Artillerie de France, mourut âgée de 70. ans.

M. Gabriel d'Hessy, Lieutenant General des Armées du Roi, Colonel d'un Régiment Suisse, de son nom, Capitaine General du Canton de Glaris & du Conseil Souverain de ce Canton, mourut en cette Ville le 21. âgé d'environ 80. ans.

Le 5. Octobre, Dame Jeanne-Louise Thevenin de Courfan, Epouse de M. Jean-Zacharie de la Faurie, Président en la Cour des Aides, accoucha d'un fils, qui fut baptisé le 6. Novembre & nommé Jeafi-Zacharie, par Jean

NOVÈMBRÈ. 1729. 2739

Jean de la Faurie, ancien Capitaine des Grenadiers, Baron de Masperée, & par D. Marie de la Geard, Epouse de M. de la Faurie, Seigneur de Montant, Conseiller de la Grand-Chambre au Parlement de Bordeaux.

Le 6. Novembre fut baptisée à S. Eustache, Sophie, fille de Philippe-Charles, Comte d'Estampes, Marquis de la Ferté-Imbault, Salbris, &c. Brigadier des Armées du Roi, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Capitaine des Gardes de feu S. A. R. M. le Duc d'Orleans, & de D. Jeanne-Marie Duplessis-Chatillon, son Epouse.

Le 8. Août 1729. M. Paul-Etienne - Charles Maynaud, Conseiller au Parlement de Paris, fils de M. Etienne Maynaud de la Tour, Ecuyer, Grand Bailly de Chancellerie, & de D. Marie-Anne l'Argentier, épousa D^{lle} Marie-Nicole Roslin, fille de M. Edme-Joseph Roslin, Conseiller du Roi, Fermier General des Fermes de St. M. & de D. Jeanne-Marie de Beaufort.

Charles-Louis-Auguste Fouquet, Comte de Bellisle, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Mestre de Camp general des Dragons de France, Gouverneur d'Huningue, & Commandant pour S. M. dans le Pays des trois Evêchez, veuf de Henriette de Durfort, épousa le 15. Octobre Dame Louise-Marie-Thérèse-Emanuelle-Geneviève de Bethune, veuve de François Rouxel, Marquis de Grancey, Lieutenant General des Armées du Roi, Gouverneur de Dunkerque, fille de Louis-Marie-Victoire, Comte de Bethune, Brigadier des Armées du Roi, & de Henriette de Harcourt Beuvron. Le Mariage fut célébré par le Curé de saint

I iiij Eustache

2740. MERCURE DE FRANCE:

Eustache, dans l'Eglise des Religieuses Cordelières de la rue de Grenelle, Paroisse & Sulpice.

Le Comte de Coigny, fils du Marquis de Coigny, Colonel General des Dragons, a épousé en Bretagne, M^{le} de Névèr, Fille de qualité, & riche héritière de cette Province.

Jean Réton, Peintre du Roi, de l'Académie de Peinture & Sculpture, épousa le 14. Novembre Marie-Anne Hallé, fille du sieur Hallé, aussi Peintre du Roi & Premier Professeur en^e la même Académie. Le sieur Réton, qui est neveu & Eleve du celebre Jean Jouvenet, est déjà connu par plusieurs Ouvrages qui font esperer qu'il parviendra à la réputation de son Maître.

Réjoissances.

LE Havre de Grace est une des Villes du Royaume où la joye de l'heureux accouchement de la Reine & de la Naissance d'un Dauphin a le plus éclaté. Après des Fêtes magnifiques que donnerent l'un après l'autre le Commandant & l'Intendant de la Marine, le Corps de Ville eut son tour le Mercredi 28. de Septembre.

Les Maire & Echevins avoient rendu une Ordonnance pour en annoncer le jour à la Ville; toutes les Boutiques demeurèrent fermées, chacun des habitans ne s'étant occupé que du soin de prendre part aux démonstrations d'une joye commune, en préparant des Illuminations à toutes les fenêtres de leurs maisons.

Les Maire & Echevins avoient fait préparer un Feu d'artifice & 8000 Lampions pour celles de l'Hôtel de Ville, mais un vent furieux rendit ces préparatifs inutiles. Ils avoient

NOVEMBRE. 1729. 2741

avoient fait dès 7. heures du matin l'ouverture de la Fête par une distribution de près de 5000. livres de pain , & d'une centaine de pistoles de menues especes aux pauvres. On fit couler deux Fontaines de vin l'après midi. Sur les 6. heures du soir , le Corps de Ville s'assembla au grand Hôtel , & se rendit, M. le Commandant à la tête , à l'Eglise de Notre-Dame. précédé des Gardes de M. le Gouverneur , de tous les Violons de la Ville & des Tambours ; deux Compagnies de Grenadiers rangées en haye , tenant le passage libre. On y chanta le *Te Deum*, où les Officiers du Baillage , de la Vicomté , de l'Amirauté & du Grenier à Sel, assistèrent.

Le Corps de Ville revenu dans le même ordre à la Place d'Armes, M. le Commandant mit le feu au Bucher préparé devant la Statue de Louis XIV. & les acclamations redoublées se mêlerent à l'instant au bruit de l'Artillerie. De là M. le Commandant retourna à l'Hôtel de Ville , & y donna la main à M^{lle} de Rancey, Niece de M. le Gouverneur , choisie pour la Reine de la Fête , & il la conduisit au Cours Major , lieu destiné pour le Repas & pour le Bal. Cet endroit planté de trois rangées de jeunes arbres parallele à la muraille de la Ville , & dont les branches entremêlées forment un Berceau de verdure , étoit couvert de planches & de voiles au-dessus , depuis la Tour qui flanque les deux murailles jusqu'à la Porte du Perré.

Dans l'Allée du milieu, on avoit disposé une Table longue de 150. pieds & large de 7. sur laquelle il y avoit 208. Couverts ; 500. à chacun des côtez , & 4. à chaque bout, qui suffisoient à peine pour M^{rs} le Commandant , l'In-

I v tendant

2742 MERCURE DE FRANCE.

tendant & les Dames, qui s'y trouverent en si grand nombre, qu'on ne croit pas qu'il s'en soit jamais trouvé autant, & de si parées à une même table. Il y en avoit 153. & de chaque côté plus de 60. de suite, sans mélange de sexe, ce qui, avec leur parure, & à l'éclat d'une ligne de Lampions contre la muraille, attachez à tous les arbres, de 15. Lustres à 6. branches uniformes au dessus de la Table, d'un nombre infini de flambeaux & de chandeliers à 2. branches, dessus avec symétrie, faisoit le plus beau coup d'œil du monde. Outre cette Table, il y en avoit dans une autre Allée trois de 22. Couverts chacune, qui furent également & magnifiquement servies avec beaucoup d'ordre & sans confusion, par la précaution que l'on avoit eüe de n'en point permettre l'entrée aux Valets; les Dames pouvant se servir commodément elles-mêmes par des Caraffes de vin & d'eau, rangées proprement de chaque côté de la Table, & ne manquant pas d'ailleurs de Cavaliers attentifs à les servir & qui restèrent en grand nombre derrière elles, & pour lesquels, après qu'elles furent levées, on forma de secondes Tables.

Tous les Conviez, animez du même esprit, se livrerent aux transports d'une excessive joye & aux santez du Roi, de la Reine & de Monseigneur le Dauphin, comme au premier coup de chaque salve des Canons de la Citadelle & de la Tour. Ces 153. Dames crièrent à l'unisson d'autant de voix gracieuses, où se mêloient celles des hommes, *Vive le Roi, vive la Reine, vive Monseigneur le Dauphin.*

Au Souper succeda le Bal, qui commença d'abord dans l'Hôtel de Ville, & qui se continua jusqu'au jour. La Fête fut terminée par

UN

NOVEMBRE. 1729. 2743

un Réveillon qui fut servi dans l'Appartement de la Reine, & tous les débris de grand & magnifique Repas, furent donnez aux Pauvres & aux Prisonniers.

La Ville de Châtillon-les-Dombes, en Bresse, dépendante du Gouvernement de Bourgogne, n'a pas été des dernières à donner des marques de la joye qu'elle a eue de la Naissance de l'Héritier présomptif de la Couronne. Les Réjouissances se firent le 23. d'Octobre & furent précédées par la réception de M. le Marquis de Chenolette, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant Colonel du Régiment d'Epéron, nommé par le Roi Gouverneur de cette Ville & du Château. Les Magistrats l'attendirent entre les deux Portes, pour lui présenter les Clefs de la Ville & le haranguer. Le Capitaine Châtelain de la Ville, à la tête de plus de 400. hommes de Milice Bourgeoise, bordoit les ruës. Une autre Troupe de Bourgeois à cheval, avec Trompettes & Timbaliers, avoient été au-devant du nouveau Gouverneur, qui à son arrivée reçût les complimens de tout le Corps de la Ville, &c.

Après les Cérémonies faites à l'Hôtel de Ville, le *Te Deum* fut chanté en Musique dans l'Eglise Collegiale. Le soir toutes les maisons furent illuminées avec des Lanternes aux Armes du Dauphin. Il y eut un Feu d'artifice, qui fut très-bien executé, avec quantité d'Emblèmes. Les Magistrats avoient fait préparer pour le souper quantité de Tables où il y avoit plus de 200 personnes, qu'on servit avec toute la profusion & la délicatesse possible. Pendant que plusieurs Fontaines de vin couloient pour le Peuple, &c,

I vj L'Ab-

2744 MERCURE DE FRANCE.

L'Abbaye Royale de S. Germain d'Auxerre, est une des plus anciennes du Royaume, & des plus celebres. Parmi le grand nombre de Princes qu'elle a eus pour Abbez, elle compte un Fils de France, en la personne de Lotaire, fils de l'Empereur Charles le Chauve.

Le 22. Septembre, jour de S. Maurice, premier Titulaire de cette Eglise, respectable par la multitude de Saints qui y reposent, fut choisi pour rendre à Dieu des actions de grâces pour le don inestimable d'un Dauphin. La cérémonie fut annoncée à midi par les Cloches & par une décharge de Coulevrines & de Boëtes, placées sur la Terrasse du Jardin. A six heures du soir, les Religieux, après les Complies, se revêtirent de Chappes, & l'Orgue joua en attendant tous ceux qui devoient assister à la Cérémonie fussent arrivés.

Cette heure fut choisie, afin que la décoration du Chœur & du Sanctuaire parût davantage. Tout le Chœur étoit éclairé d'un double rang de Cierges qui regnoit tout autour du Sanctuaire, dont l'Autel étoit illuminé extraordinairement.

Dès que tout fut prêt, les Officiers se rendirent au Chœur. L'Officiant & ses Assistans en Chappes, monterent d'abord à l'Autel pour encenser la Châsse de S. Germain, que l'on avoit exposée, quoiqu'on ne le fasse que trois fois l'an; après quoi deux Religieux entonnerent les Litanies de la Vierge, qui furent suivies du *Te Deum*, lequel fut chanté alternativement par le Chœur & par l'Orgue.

L'Artillerie, qui avoit fait une décharge au commencement de la Cérémonie, continua pendant tout le *Te Deum*, ainsi que le carillon des Cloches. Ensuite on chanta solennel-
ment

NOVEMBRE. 1729. 274

lement l'*Exaudiat*, après lequel on alla en cérémonie allumer le Feu préparé. Il étoit dressé sur la même Terrasse, où étoient placées les Coulevrines. Les Religieux y étant arrivés, se rangerent sur deux lignes, & l'Officiant y mit le feu, au bruit d'une nouvelle décharge qui fut plusieurs fois réitérée. Au retour on chanta le Cantique *Benedictus*. Les Religieux donnerent ensuite un Souper à plusieurs personnes distinguées qui avoient assisté à la Cérémonie.

Sur les 8. heures la Fleche du principal Clocher parut illuminée par un double rang de Lampions, qui regnoit tout autour, aussi-bien que le haut des deux grandes Croisées de l'Eglise, sur lesquelles on lisoit, *Vive le Roi, vive Monseigneur le Dauphin*. Pareilles Illuminations étoient aussi aux fenêtres qui regardent sur le Rivage, & furent encore continuées le lendemain.

Les Réjouissances qui ont été faites à Saint-Quentin, méritent bien de n'être pas omises, tant parce qu'elles ont été des premières après celles de Paris, que parce que la Ville n'a rien oublié pour les rendre complètes. Le *Te Deum*, fut chanté dans l'Eglise Royale dès le 11. du mois de Septembre, avec toute la pompe possible & une grande Musique. Le Chapitre marqua sur tout son zele par des libéralitez faites dans toutes les Maisons de Charité & à plusieurs Communautés Religieuses. Le même jour le Peuple, en prévenant les ordres des Magistrats, commença les Réjouissances, qui ont duré 8. jours consécutifs; pendant tout ce temps l'Hôtel de Ville & toutes les Maisons furent illuminées; enfin tous

2746 MERCURE DE FRANCE.

tous les Corps de la Ville ont chacun caractérisé leur joye par quelque trait singulier.

M. l'Abbé Hauſtome , Chanoine de Saint Quentin , devoüé de tout temps aux Beaux-Arts , & connu par les Fêtes qu'il a données à l'occasion du Sacre & de la Majorité du Roy , s'est fort distingué en celle-cy , par une Illumination des mieux entendues , & qui mérite d'être rapportée. Quatre Colomnes de l'Ordre François , distribuées avec intelligence , partageoient trois espaces , ornez avec un gout singulier , & supportoient un grand Couronnement ceintre élevé au dessus de l'Avant-Corps. L'Edifice étoit posé sur de grands Socles , & étoit surmonté d'une Couronne Royale des plus brillantes en amortissement. Un grand Tableau ovale , bordé de quantité de lumieres avec cette Inscription , NATALES DELPHINI , occupoit le centre de la face principale de cette Décoration , & étoit accompagné à chaque côté de trois Médaillons attachés perpendiculairement l'un sur l'autre , dans l'entre-collonement des Arrieres-Corps. Les Inscriptions dont ils étoient chargez , désignoient les heureux effets de l'Evenement qui interesse toute l'Europe. Enfin toute cette Architecture lumineuse , conduite avec Art , autant réguliere qu'éclatante , favorisée d'ailleurs d'un calme parfait dans une nuit favorable , ne fit pas moins d'honneur à son Auteur , que tout ce qu'il avoit imaginé & executé jusqu'alors dans ce genre-là.

M. Bruni de S. Cannat , fameux Négociant de Marseille , donna le Dimanche 23. Octobre une grande Fête à sa Terre de la Tour d'Aigues , à neuf lieues de Marseille. Il avoit invité

NOVEMBRE. 1729. 2647

vité quantité de Noblesse & de personnes de distinction , de la Campagne & des Villes voisines.

La premiere Cerémonie & celle à laquelle le Peuple s'interessa le plus , fut de transporter un Bœuf tout entier embroché , caparaçonné & orné de Bouquets & de Guirlandes de Fleurs , du Château à l'endroit où il devoit être rôti ; il y arriva sans accident , après qu'on l'eut promené dans le Bourg , escorté par une Compagnie de cent hommes bien armez , & au son de six tambours , six tambourins & une bande de violons.

Après cette expedition , M. & M^e de S. Cannat , avec une partie de la Compagnie qu'ils attendoient , assisterent à la grande Messe , & revinrent ensuite au Château , où un splendide diner fut servi , après lequel toute l'assemblée qui grossissoit à tout moment , sortit pour aller aux Aires , qui sont des Places fort spacieuses , & on y forma des Danses au son des tambourins du Pays , tandis que le Peuple dansoit au son des tambours. Ces Danses se multiplièrent si fort , car on aime à danser en Provence , & le concours y fut si grand , qu'on ne sçauroit exprimer les transports de tout ce monde dansant , moins encore l'étonnement des Spectateurs , de voir tant de gens en mouvement , qui à quelque distance paroissoient tous danser & sauter.

On croira sans peine que dans un pareil exercice on gagne de l'appetit. M. de S. Cannat est trop bon Citoyen , & aime trop ses Vassaux pour ne l'avoir pas prévu. Vers les trois heures , les Danses furent tout à coup interrompues , sans que la symphonie champêtre & guerrière cessât ; mais tout le menu
peuple ,

2748 MERCURE DE FRANCE.

peuple, quoiqu'extrêmement animé à la Danse, fut animé du soin encore plus pressant à l'aspect du Bœuf tant désiré, bien & dûment rôti, qu'on apporta au son des fanfares & des acclamations vives & mille fois redoublées, tant de gosiers alterés voulant sans doute se dedommager du silence qu'ils alloient garder.

Le Bœuf cheri, & déjà dévoré des yeux, quoiqu'infiniment respecté, arriva à travers la foule dans un lieu préparé & entouré d'une solide barrière, où des Ecuyers tranchans également adroits & expeditifs le depocerent & le distribuerent au Peuple sans perte de tems, avec une quantité de pain convenable. Le vin n'étoit pas loin, une Fontaine du meilleur du Pays coula à l'instant, & en fournit abondamment à tout le monde, un calme admirable succeda aux plus grandes agitations, & ce ne fut qu'après avoir largement repû que les chansons commencerent à se faire entendre, & ainsi par gradation, chacun bien satisfait de soi, plein de contentement & de joye se livra à d'autres transports d'allegresse.

M. de S. Cannat avec toutes les personnes invitées assista aux Vêpres, à la fin desquelles le *Te Deum* fut chanté dans l'Eglise Paroissiale au bruit de 60. Boëtes & d'une décharge de Mousqueterie de la Compagnie de Milice Bourgeoise dont on a parlé. La Procession se fit ensuite, accompagnée de toute cette brillante Troupe; au retour il y eut Salut & Benediction, accompagnée d'une seconde salve; après quoi on alluma le feu de la Communaute, avec les Ceremonies accoutumées, & toute la Compagnie invitée s'en retourna
au

NOVEMBRE. 1729. 2749

au Château , précédée de tous les Instrumens.

Les Danses qui (selon le Proverbe) avoient recommencé aux Aires , durèrent jusqu'à la nuit , qui fut fort belle & fort calme. Quand elle eut déployé tous ses voiles on tira un Feu d'artifice , dont l'exécution reussit parfaitement , & dura une heure , à la très-grande satisfaction de tous les Spectateurs , la plus grande partie venus des lieux circonvoisins.

La Compagnie invitée s'amusa à divers Jeux dans la Galerie du Château , & à l'heure du souper on passa dans un magnifique salon , superbement éclairé , où l'on trouva une table en fer à Cheval de 60. Couverts , servie avec autant de profusion que de délicatesse , de choix & d'ordre. Soixante Dames invitées par le Seigneur & la Dame du Château , très-bien parées , y prirent place. Les hommes au nombre de plus de 150. voltigeoient autour pour les faire servir ; & les Dames sensibles à cette politesse ne les laissoient manquer de rien.

Après le souper qui fut un peu long , on ouvrit un Bal magnifique qui dura jusqu'au jour , pendant lequel on servit toutes sortes de rafraîchissemens , par l'attention de M. & de M^e. de S. Cannat , qui avec des manieres nobles & gracieuses prévenoient tout le monde ; ils avoient donné de si bons ordres que tout se passa sans le moindre trouble , & que tout le monde fut content , même les gens du meilleur gout qui ont applaudi à cette Fête , & en ont été charmez. Au reste , le Château de la Tour d'Aigues , qui est un des plus beaux Edifices du Royaume , bâti à peu près sur le modele de celui de Meudon , étoit magnifiquement illuminé.

M.

1750 MERCURE DE FRANCE.

M. Granier, Directeur de l'Opera à Bordeaux, a aussi marqué son zele avec beaucoup d'ardeur & d'éclat ; il donna, à ses frais, au Public une Représentation de *Pirame & Thisbé*. L'assemblée étoit également nombreuse & choisie.

Le lendemain 3. Octobre, tout l'Opera se rendit chez lui, où l'on executa un Concert à grands Chœurs, qui fut très applaudi par une belle assemblée, & qui dura jusqu'à la nuit, à quoi succéda le spectacle d'un Feu d'artifice qui reussit très-bien. Vis-à-vis de sa maison qui donne sur une Place, s'élevoient quatre Portiques en Pilastres, d'Ordre Dorique, de plus de 30. pieds de hauteur, avec un dôme au-dessus, soutenu par quatre Colomnes Corinthiennes. Les Terrines & les Lampions y confondoient leurs lumieres, & n'y laissoient que des intervalles pour des Devises & Emblèmes allegoriques au sujet de la Fête. Une Renommée tenant les Armes du Dauphin &c. terminoit tout l'Edifice. Un Dauphin porta le feu à toute la Machine qui parut à l'instant enflammée, & qui éclata en Fusées, Serpenteaux, Lances, Gerbes, Soleils &c. ce qui fut terminé par une salve de 20. pieces de Canon. Après quoi le Concert recommença, & on servit ensuite un grand souper à un grand nombre de gens de distinction, après lequel on ouvrit le Bal qui dura jusqu'au jour.

FESTE

NOVEMBRE. 1729. 2751

*FESTE donnée par le Maréchal Duc
d'Etrées , en sa Maison d'Issy , le 22.
Septembre.*

LA Porte d'Entrée & la Cour étoient illuminées par de gros fallots ; la façade de la maison à l'entrée l'étoit par trois cordons de Lampions & un cordon de Fallots ; sur la Corniche & le passage du Vestibule, d'un tour de Mosaïque ovale & quatre Lustres.

La face de la Maison , du côté du Jardin , étoit illuminée par un cordon de lampions , & de cire en Mosaïque ; il y avoit autour de chaque Croisée trois cordons de Lampions ; un cordon de Fallots sur la Corniche , un au-dessus des Mansardes , & les Cheminées garnies en Ifs , ou Pyramides de lumieres.

Dans chaque Croisée , au rez-de-Chaussée , étoit un Lustre de Cristal , & entre les Croisées une Girandole. Au second étage , il y avoit aux Croisées des Girandoles , & entre les Croisées des Grifes ; le tout en cire. Les deux aîles étoient illuminées dans le même gout.

Toute la Terrasse & le Partere brilloient de Lampions , Terrines , Pots à feu , Ifs , Girandoles & Fallots , ce qui faisoit un très-bel effet , avec les Pots à fleurs , Orangers & les compartimens du Partere & des Allées , lesquels étoient terminées par deux grands Ifs de Lampions.

Les deux petits Bassins du Partere étoient illuminés tout autour , & l'on voyoit sur l'eau plusieurs Cignes , Oyes & Canards illuminés en transparent.

Le grand Bassin du milieu en miroir étoit
illu-

2752 MERCURE DE FRANCE.

illuminé par huit grands Ifs octogones en fal-lors. Dans ce miroir étoit placé sur un rocher un Dragon de 25. pieds de haut, tenant en ses griffes un Dauphin qui jettoit une Nappe d'eau ; à ses côtés étoient deux autres Dauphins jettant aussi de l'eau. Sur les 4. côtés étoient 4. gueules de Dragons. Derrière ce Bassin étoit placé le Feu d'artifice, qui com-mença sur les sept heures, au bruit du Ca-non, des Boëres & d'un Jeu d'Orgue de Fu-sées. On tira une grande quantité de Fusées sur deux Potaux, on alluma six Ifs, formés par des Lances à feu, avec des Saucissons. Ensuite les 4. gueules de Dragons jeterent quantité de feux contre le Dragon du mi-lieu, qui se défendoit par d'autres feux sor-tant de sa gueule & de ses yeux ; il sortit de son corps une Caisse de Fusées tout à la fois qui fit un grand effet. On alluma ensuite deux Soleils tournans ; les Caissees & les Pots à feu firent merveille. Après quoi on mit le feu à un grand Soleil fixe, dans le centre du-quel il y en avoit un tournant ; & à la fin pa-rut une grande Girande. Pendant tout l'arti-fice, dont l'éclat fut admirable, les Trom-pettes, Timbales, Hautbois & Bassons se fai-soient entendre à diverses reprises.

Après le Feu d'artifice, le S. Desnoyers, Valet de Chambre de la Maréchale d'Etrées, fit entrer des Provençaux qui danserent au son du Tambourin des Danses Provençales.

Un souper magnifique & de la plus grande délicatesse fut servi sur plusieurs Tables. La première où la Maréchale d'Etrées faisoit les honneurs étoit de 60. Couverts. A côté étoit celle des Ministres, de 30. Couverts ; celle du Cardinal de Rohan, de 20. & celle des

Am-

NOVEMBRE. 1729. 2743

Ambassadeurs de 30. où le Maréchal d'Estrées faisoit les honneurs. On y vit paroître les belles & rares Porcelaines. Tout y étoit d'un grand gout & d'un grand ordre. On but toutes les santez, au bruit du Canon. Il y eut pendant le souper une très belle Musique, & on fut encore fort amusé par les S^{rs} Dengui & Charpentier avec sa Mulette &c.

Après le Repas, le Bal fut commencé par les principaux Danseurs & Danseuses de l'Opera; on y vit la plus brillante jeunesse de de la Cour & de la Ville; le Prince de Bouillon & le Duc de la Tremouille s'y distinguèrent beaucoup.

Il y avoit pour les Seigneurs & Dames qui ne dansoient pas une Table de jeu. Le Maréchal & la Maréchale d'Estrées firent les honneurs de la maniere du monde la plus noble & la plus galante jusqu'à trois heures du matin. L'affluence du Peuple y fut si grande que 40. Suisses ne purent y résister; en sorte qu'à la fin le Maréchal d'Estrées ne fut, pour ainsi dire, pas le Maître chez lui.

Cette Fête procura un autre spectacle, qui étoit toute la Plaine de Grenelle presque couverte de Carosses & de Flambeaux qui faisoient un très-bel effet.

On donnera deux Volumes le mois prochain, pour pouvoir employer les Pièces qui n'ont pu trouver place pendant le cours de la présente année, & qui nous paroissent dignes de la curiosité du Public.

Nous demandons excuse pour les fautes d'impression, auxquelles des Pièces, & sur tout des Relations très-mal écrites ont donné lieu. Elles sont la plupart rétablies dans l'Errata.

TABLE

T A B L E.

P ieces Fugit. Ode sur la Naissance, &c.	2543
Moyen de rendre l'eau de la Mer potable,	2549
La Naissance du Dauphin, <i>Cantate</i> ,	2553
Lettre d'Alep, sur les Sauterelles,	2557
L'Hymen justifié, &c sur la Naissance,	2562
Eloge du Docteur Samuel Clark,	2567
Catalogue de ses Ouvrages,	2572
Vers sur la Naissance du Dauphin,	2577
Fête donnée à Caën, par M. de Vastan,	2578
L'Ombre de Nostradamus au Bal, &c.	2581
Réjouïssances à Toulouse,	2583
A Metz,	2590
A Fécamp,	2593
A Ponteau en Brie,	2596
A Cette en Languedoc,	2598
A Clermont en Auvergne,	2599
A Joinville,	2602
A Pont Beauvoisin,	2604
A Murbac, en Alsace,	2607
A Châlons, par l'Abbé le Maître,	2610
A Toulon,	2613
A Bayonne,	2616
A S. Jean de Luz,	2618
A Marseille,	2624
Rondeau sur la Naissance,	2627
Autres Réjouïssances à Valognes,	2628
A Entrevaux en Provence,	2630
A Abbeville,	2632
A Grasse,	2634
A Charleville,	2635
A Clairac en Agenois,	2636
A Montpellier, Bureau des Finances,	2640
A Agde,	2642
Enigme & Logogryphe,	2648
Nouvelles Littéraires, &c.	2650
Panegyrique de S. Louis, <i>Extrait</i> ,	2651

Les Satyres & autres Ouvrages de Regnier ,	2664
Séance publique de l'Académie de Bordeaux ,	2671
Nouvelle Invention du fleur Lagache ,	2676
Esprit Aromatique , &c.	2678
Accouchement extraordinaire ,	2679
Chansons Notées ,	2680
Spectacles ,	2682
Parodie d'Hesione , <i>Extrait</i> ,	2685
Les Jeux Olympiques , ou le Prince Malade ,	
<i>Extrait</i> ,	2697
Nouvelles du Temps , de Turquie ,	2704
Extrait d'une Lettre de Constantinople ,	2705
Nouvelles d'Afrique ,	2708
Lettre de Tripoly , de Syrie ,	2710
Du Grand Caire ,	2711
De Pologne , d'Allemagne , d'Italie & d'Es-	
pagne ,	2713
Le Comte d'Albert , reçu Prince de Berghes ,	
&c.	2719
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	2725
Voyage de la Reine à Paris ,	2738
Discours de M. Walpol , au Roi ,	2733
Discours de l'Evêque de Bologne à Calais ,	2734
Bouts-Rimez remplis ,	2736
Morts , Naissances , Mariages ,	2737
Rejoüissances au Havre ,	2740
A Châtillon-les-Dombes ,	2743
A l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre ,	2744
A S. Quentin ,	2745
A la Tour d'Aigues ,	2746
A Bordeaux , à l'Opera ,	2750
Fête du Marechal d'Estrées ,	2751

Errata de Septembre , premiere Partie.

P Age 1942. lig. 13. Malinerot, lisez Malincrot
P. 1943. l. 7. Livres imprimez , ôtez Livres
P. 1945. l. 3. 460. l. 1460.

2947. l. 13. en second , ajoutez lieu.
Ibidem l. 24. Coloniens , l. Coloniens.
Ibid. 27. quadragesimesi , l. quadringentesimi

Errata d'Octobre.

Page 2492. ligne 18. Comédiennes , lisez
Comédiens.
P. 2622. l. 28. 1000. livres l. 10000. livres.

Fautes à corriger dans ce Livre.

Page 2557. ligne 4. du bas , desquelles , lisez
desquels ,
P. 2565. l. 14. l'une , l. l'un.
P. 2604. l. 9. du Port , l. de Pont.
P. 2608. l. 22. 20. l. 100
P. 2626. l. 11. de ce mois , l. de Septembre.
P. 2617. l. 19. dans , l. par.
P. 2621. l. 11. Parois , l. Pavois.
P. 2622. l. 23. à trois & un , l. à trois trous & un
Ibid. l. 24. ornée l. montée.
P. 2624. l. 13. faite , l. fust.
P. 2625. l. 1. de , ôtez ce mot.
P. 2628. l. 15. le 16 du mois , l. le 16. Octobre
P. 2630. l. 22. Scene , l. Fête.
P. 2632. l. 1. les Majeurs , l. les Mayeurs.
P. 2633. l. 1. Prince & de Nugent , l. & de Nogent
P. 2634. l. 24. décoré , l. décorée.
P. 2635. l. 17. par un , l. en.
P. 2643. l. 4. Port , l. Pont.
Ibid. l. 3. du bas , les , l. des.
P. 2648. l. 15. en grand , ajoutez , bruit de.
P. 2658. l. 30. exception , l. acception.
P. 2673. l. 20. refuse , l. refute.
P. 2679. l. 2. du bas , Rhône , l. Rhein.
P. 2680. l. 16. Scene , l. Cène.
L'Air noyé doit regarder la page